CCBL
territoire SOlidaire
Communauté de Communes
BASTIDES DE LOMAGNE

DIAGNOSTIC De territoire

Convention Territoriale Globale

2022 - 2026

CCBL
territoire SOlidaire

l'Assurance Maladie
GERS

unccas
Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf du Gers

pôle emploi

msa
santé famille retraite services

GCSMS

PRÉAMBULE

En 2019, la Convention Territoriale Globale (CTG) Bastides de Lomagne a été signée par la CAF du Gers, le département du Gers, la MSA, la CPAM et l'UDCCAS (Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale), avec l'ensemble des élus de la Communauté de Communes. Le Conseil Communautaire et les différents partenaires institutionnels se sont engagés pour une durée de 4 ans sur plusieurs thématiques définies à l'issue du diagnostic global du territoire mené en 2019.

En 2022, la Communauté de Communes Bastides de Lomagne (CCBL) renouvelle la CTG. C'est donc l'occasion à la fois de faire un bilan des thématiques développées les quatre dernières années (de 2019 à 2022) et de définir les prochains axes de développement.

L'objectif commun est de répondre au mieux aux besoins des habitants. La CTG doit permettre de coordonner les projets en lien avec les attentes et les besoins de la population en s'appuyant sur les acteurs du territoire.

Pour prioriser les actions par thématique, nous devons mener une démarche de diagnostic participatif en intégrant à chaque étape le bilan des quatre années passées.

Dans le cadre de la dernière CTG, les signataires ont défini le projet social du territoire Bastides de Lomagne. Ils se sont engagés sur la compétence jeunesse et ont développé les axes de la petite enfance, l'enfance, la culture, l'animation de la vie sociale, le logement et l'accès aux droits.

Renouveler la CTG est l'occasion de faire un bilan, d'affiner et de prioriser les thématiques, de développer le réseau des acteurs et des partenaires, de répondre à l'évolution du territoire.

Dans l'état des lieux il faut s'appuyer sur les données quantitatives et qualitatives recueillies en utilisant plusieurs méthodes:

- L'animation de comités techniques par thématique rassemblant les acteurs, les habitants, les partenaires signataires.
- Les micro-trottoirs auprès des habitants
- L'animation de réunions dans les conseils de jeunes élus
- Le questionnaire global du territoire à destination des habitants de la Communauté de Communes (375 retours)
- Le recueil de données qualitatives et quantitatives auprès des acteurs locaux de terrain
- L'analyse des données froides

Les données statistiques du domaine public offrent une grande diversité d'informations permettant de qualifier un territoire. Toutefois, en vue de réaliser une analyse fine en zone rurale, elles demandent à être retravaillées et complétées par des remontées du terrain.
Ainsi, autant que les échelles d'études, ce sont aussi les périodes de référence qui sont différentes selon les éléments disponibles :

- Insee (de 2013 à 2020 selon les indicateurs)
- CAF/MSA (données 2009 à 2020 pour la Caf selon les indicateurs)
- Données propres à la collectivité

Par ailleurs, l'exactitude des résultats obtenus est à nuancer du fait des exigences qui existent en matière de « protection des données ». Ainsi, la CAF ne peut diffuser des données finement agrégées qui porteraient sur une population de moins de 100 allocataires.
De même, l'INSEE ne délivre pas certaines statistiques lorsqu'il s'agit de zones de référence de moins de 2 000 habitants. Or, sur notre territoire rural, la quasi-totalité des communes entrent dans cette catégorie.

Compte tenu des limites évoquées ci-dessus, l'intérêt de compléter la démarche de diagnostic par la rencontre des acteurs de terrain et des habitants prend toute sa mesure.

1. CONTEXTE TERRITORIAL 6

1.1. Population et territoire 6

1.1.1. La Communauté de Communes Bastides de Lomagne (CCBL) en quelques cartes 6

1.1.2. La population de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne 6

1.2. Contexte socio-économique 15

1.3. Présentation de l'intercommunalité 19

1.3.1. Le fonctionnement de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne 19

1.3.2. La structure de la CCBL 19

1.3.3. Les engagements de la CCBL 19

1.3.4. Le budget de la CCBL en 2021 21

2. BILAN DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2019-2022 24

2.1. Les partenaires et les thématiques définies 24

2.2 .La prise de compétence Jeunesse 24

2.3. Bilan par thématique 25

2.3.1. La petite enfance, l'enfance, la parentalité 25

2.3.2. La santé et l'environnement 26

2.3.3. L'accès aux droits 26

2.3.4. Le logement 26

2.3.5. L'animation de la vie sociale 27

2.3.6. La culture 27

2.3.7. La jeunesse 28

2.4. Le comité de pilotage fin 2021 29

3. MÉTHODOLOGIE DE DIAGNOSTIC DE LA CTG 2022 - 2026 29

3.1. Le plan de diagnostic, l'échéancier, les outils 29

3.1.1. Les comités techniques 30

3.1.2. La parole des habitants 30

3.1.3. La formation Accolades 32

3.1.4. Les autres outils de diagnostic 32

4. DIAGNOSTIC PAR THÉMATIQUE SOCIALE ET FAMILIALE 34

4.1. Cadre de vie 34

4.1.1. La mobilité sur le territoire 34
4.1.2. Le logement 37
4.2. Petite Enfance 44
4.2.1. Les Multi-accueil 45
4.2.2. Les Relais Petite Enfance (RPE) 48
4.2.3. Le réseau petite enfance 51
4.3. Accompagnement à la parentalité 53
4.4. Enfance 58
4.4.1. Les établissements scolaires 58
4.4.2. Les centres périscolaires et extrascolaires 60
4.5. Jeunesse 67
4.5.1. Outils de diagnostics 67
4.5.2. Synthèse du rapport d'étude Jeunesse du Gers par la CAF 70
4.5.3. Conseils municipaux des jeunes de Mauvezin 71
4.5.4. Analyse des jeunes en milieu rural avec l'outil SPECTRED 72
4.5.5. L'outil AFOM ou SWOT 72
4.6. La santé 75
4.7. L'animation de la vie sociale 80
4.8. L'intergénérationnel et l'inclusion, des thématiques transversales 82
4.8.1. Le lien intergénérationnel 84
4.8.2. L'inclusion et le handicap 84
4.9. La culture et la communication, deux autres thématiques transversales 87
4.9.1. La culture 87
4.9.2. L'école de musique intercommunale de la CCBL 88
4.9.3. La visibilité des actions 91
5. PRÉCONISATIONS D'ACTIONS POUR LE PROJET GLOBAL DU TERRITOIRE 94
6. LES AXES DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2022 - 2026 97
6.1. Les 6 axes prioritaires de la CTG 97
6.2. Les axes transverses de la CTG 97
7. BIBLIOGRAPHIE, SITOGRAPHIE 98

1.CONTEXTE TERRITORIAL

1.1. Population et territoire

1.1.1. La Communauté de Communes Bastides de Lomagne (CCBL) en quelques cartes

La Communauté de Communes Bastides de Lomagne se situe en région Occitanie dans le nord-est du département du Gers, limitrophe aux départements de la Haute-Garonne et du Tarn-et Garonne. Elle a été créée en 2013, suite à la fusion de 3 Communautés de Communes. Mauvezin, où se situe le siège de la CCBL, est la commune la plus peuplée et centrale. Ce territoire rural s'étend sur 424 km².

Il n'existe pas de bourg de plus de 3000 habitants, ce qui en fait une collectivité très rurale, tournée vers les villes d'Auch au sud et de Lectoure au nord. La partie sud-est de la Communauté de communes est marquée par la proximité et l'attractivité de la métropole toulousaine, entraînant une pression foncière importante sur certains villages.

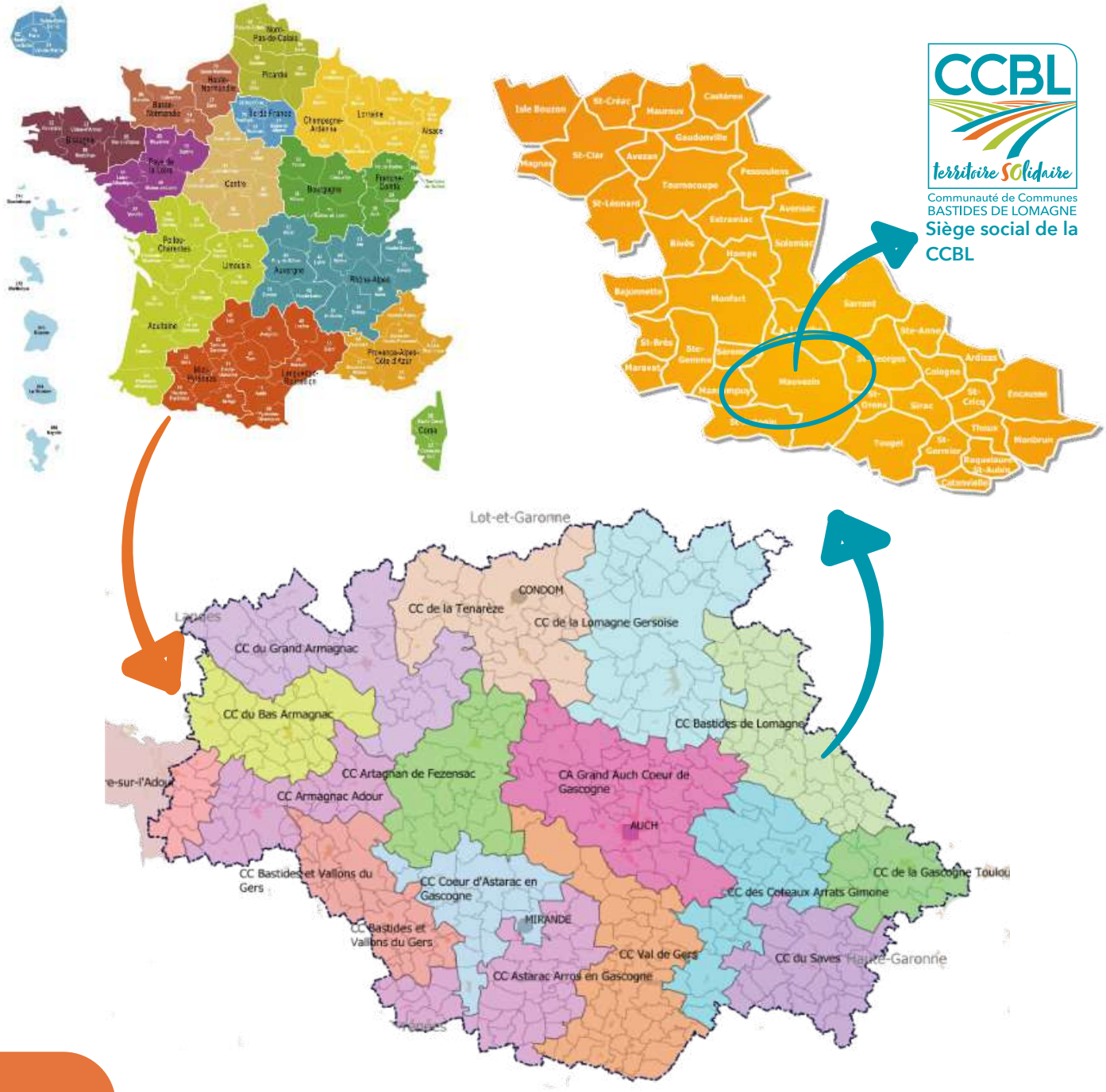

1.1.2. La population de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne

Nous avons pu récolter les données froides (quantitatives) grâce aux Portraits de Territoire lancés par la CAF, le Département du Gers, Gers Solidaire, avec les signataires MSA, CPAM et UDCCAS. Les chiffres recensés datent de 2018.

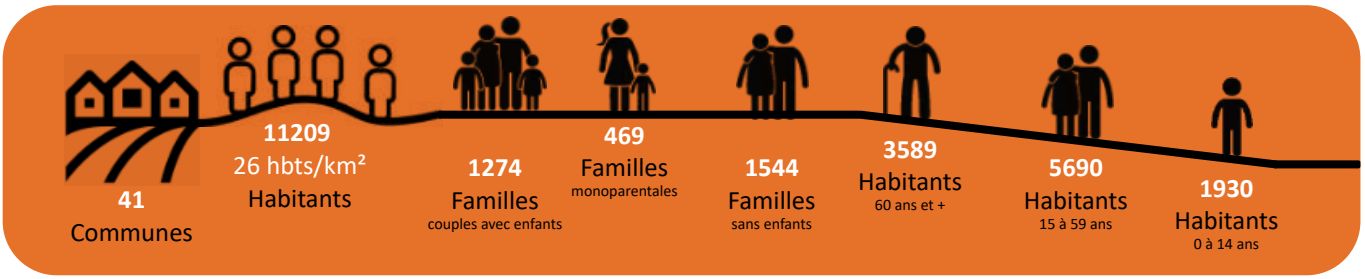

Dynamique démographique

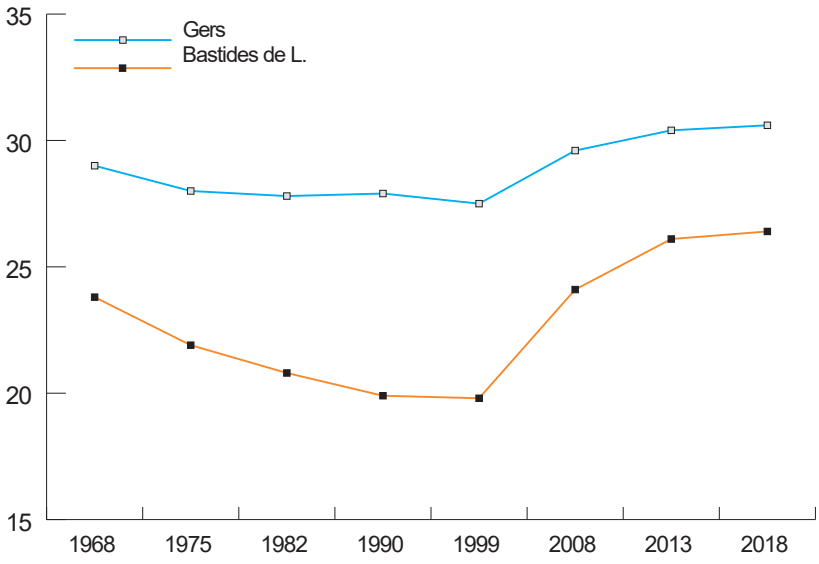

- La population est répartie de façon hétérogène sur le territoire avec une concentration sur 3 bourgs Centres soit environ 40%.
- Territoire rural avec une faible densité au km², avec une forte activité agricole qui n'est pas forcément le 1er secteur d'emplois.
- Il y a une forte dynamique démographique dans le nord du territoire de par l'attractivité des communes, lié à l'investissement des habitants dans le développement de leur patrimoine, associations culturelles et sportives. Le sud du territoire connaît un plus fort accroissement de sa population, en raison de sa proximité avec la métropole toulousaine. Il a tendance à faire office de villages dortoirs.

Répartition de la population par âge

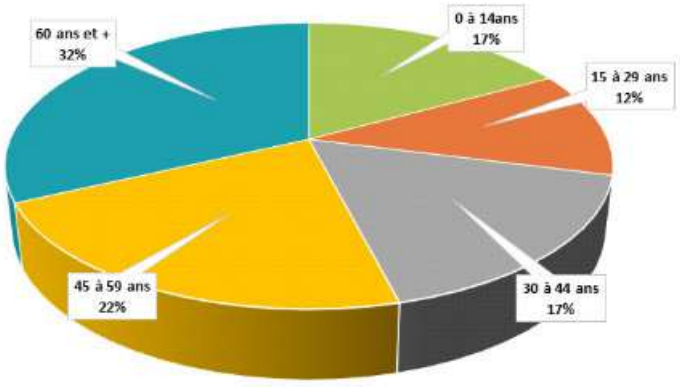

Répartition de la population par genre

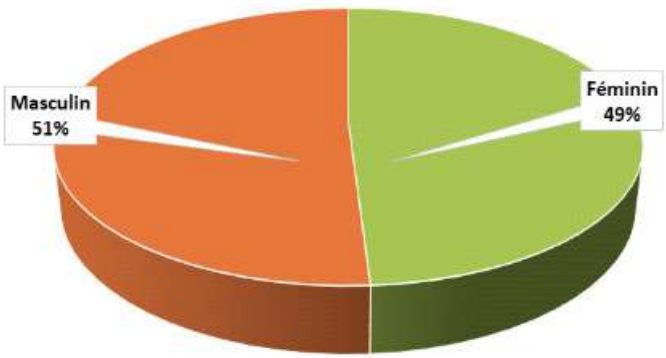

Part des familles selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans

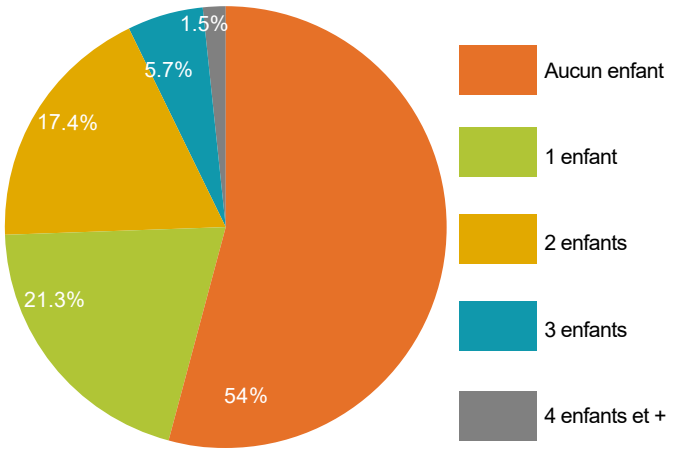

Couverture sociale

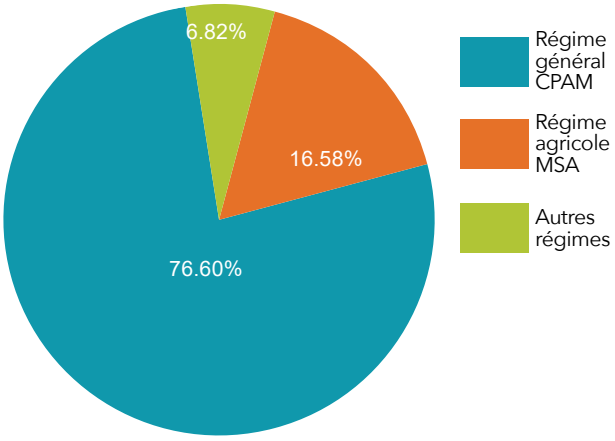

Statistiques sur la population par commune

	Population	Surface	Densité population	Population active	Taux de chômage	Revenu moyen	Prix au m² moyen
Ardizas	204	9 km²	23 h/km²	50.5 %	4.4 %	21547 €/an	2187 €
Avensac	74	5 km²	15 h/km²	43.2 %	6.8 %	NC	1339 €
Avezan	93	6 km²	16 h/km²	38.7 %	3.2 %	NC	2079 €
Bajonnette	101	7 km²	14 h/km²	42.6 %	4 %	17596 €/an	1500 €
Bivès	126	10 km²	13 h/km²	45.2 %	5.6 %	20459 €/an	988 €
Castéron	53	11 km²	5 h/km²	35.8 %	1.9%	NC	980 €
Catonvielle	102	3 km²	34 h/km²	44.1 %	0 %	23435 €/an	2224 €
Cologne	921	7 km²	132 h/km²	44.6 %	4.7 %	19493 €/an	1976 €
Encausse	421	16 km²	26 h/km²	49.9 %	3.8 %	23282 €/an	1596 €
Estramiac	137	10 km²	14 h/km²	48.9 %	7.3%	18318 €/an	2530 €
Gaudonville	111	7 km²	16 h/km²	42.3 %	2.7 %	20843 €/an	485 €
Homps	104	9 km²	12 h/km²	49 %	5.8 %	20027 €/an	991 €
Labrihe	208	9 km²	23 h/km²	45.7 %	5.8 %	20344 €/an	2143 €
L'Isle-Bouzon	242	16 km²	15 h/km²	47.9 %	3.3 %	19717 €/an	971 €
Magnas	67	3 km²	22 h/km²	35.8%	3%	NC	1111€
Mansempuy	87	6 km²	15 h/km²	37.9 %	2.3 %	NC	717 €
Maravat	45	6 km²	8 h/km²	51.1 %	2.2 %	NC	NC
Mauroux	132	10 km²	13 h/km²	42.4 %	6.1 %	15630 €/an	1848 €
Mauvezin	2149	32 km²	67 h/km²	41.6 %	4.2 %	19151 €/an	1551 €
Monbrun	382	11 km²	35 h/km²	53.4 %	3.9 %	24219 €/an	2138 €
Monfort	488	22 km²	22 h/km²	41.2 %	4.1 %	20116 €/an	1525 €
Pessoulens	149	13 km²	11 h/km²	45.6 %	3.4 %	20030 €/an	1650 €
St-Antonin							
R.St-Aubin	125	4 km²	31 h/km²	44 %	0.8 %	21115 €/an	2315 €
St-Brès	78	6 km²	13 h/km²	43.6 %	2.6 %	NC	706 €
St-Clar	995	18 km²	55 h/km²	39.3 %	4.2 %	19909 €/an	1107 €
St-Créac	91	8 km²	11 h/km²	46.2 %	3.3 %	NC	2162 €
St-Cricq	294	3 km²	98 h/km²	53.7 %	2.7 %	24481 €/an	1840 €
Ste-Anne	118	7 km²	17 h/km²	44.9 %	4.2 %	19531 €/an	1095 €

	Population	Surface	Densité population	Population active	Taux de chômage	Revenu moyen	Prix au m² moyen
Ste-Gemme	119	10 km²	12 h/km²	44.5 %	4.2 %	19406 €/an	893 €
St-Georges	179	16 km²	11 h/km²	48.6 %	2.8 %	20721 €/an	1907 €
St-Germier	215	7 km²	31 h/km²	52.1 %	3.3 %	23782 €/an	2926 €
St-Léonard	182	13 km²	14 h/km²	41.8 %	5.5 %	19215 €/an	2292 €
St-Orens	80	4 km²	20 h/km²	55 %	2.5 %	NC	1313 €
Sarrant	377	20 km²	19 h/km²	45.9 %	3.7 %	21175 €/an	1557 €
Sérempuy	34	3 km²	11 h/km²	55.9 %	0 %	NC	NC
Sirac	165	8 km²	21 h/km²	47.3 %	2.4 %	21670 €/an	1835 €
Solomiac	491	14 km²	35 h/km²	45.8 %	3.1 %	18521 €/an	706 €
Thoux	244	6 km²	41 h/km²	52 %	5.7 %	22792 €/an	1874 €
Touget	518	18 km²	29 h/km²	50.2 %	4.1 %	21091 €/an	977 €
Tournecoupe	270	19 km²	14 h/km²	36.3 %	3.3 %	19913 €/an	599 €

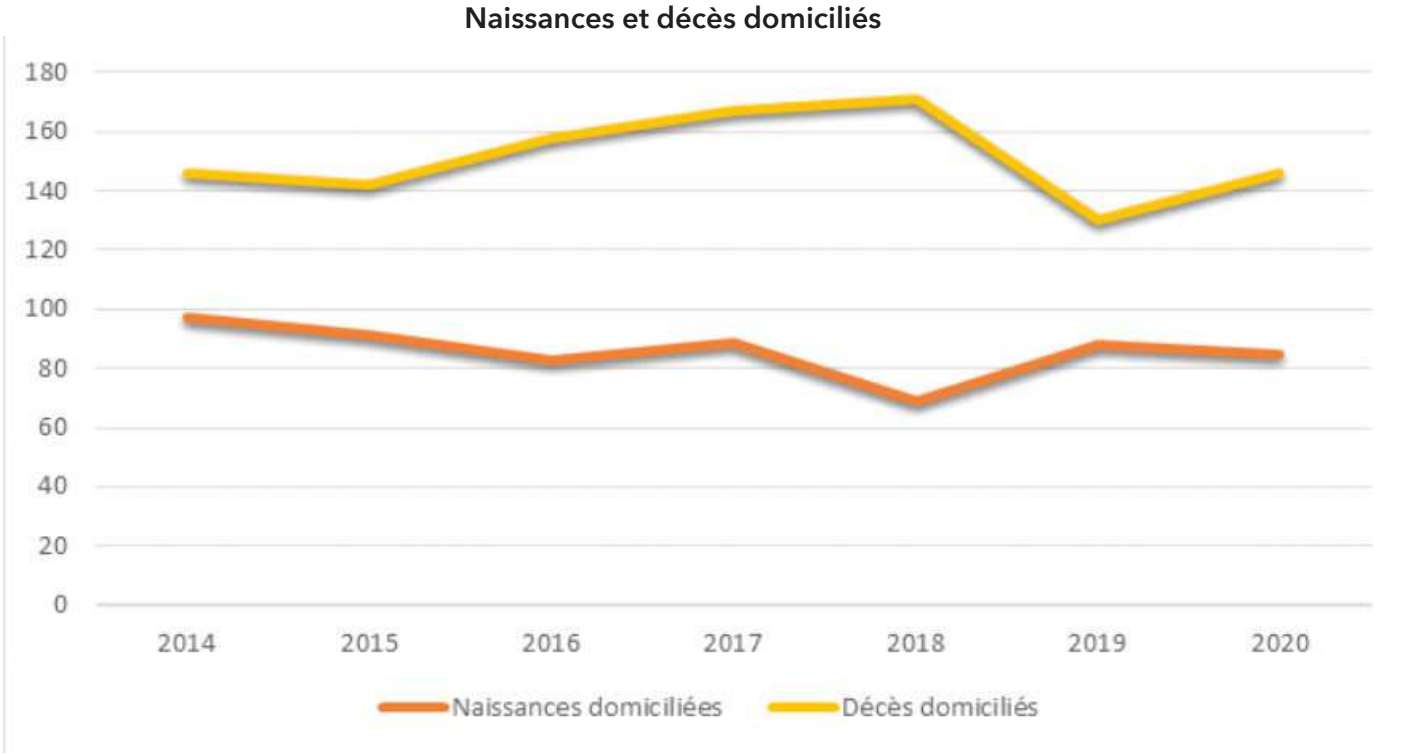

Les naissances et les décès ne sont pas les seuls éléments qui permettent d'analyser l'évolution démographique du territoire. En effet la communauté de communes Bastides de Lomagne se situe au carrefour de zones influentes telles que l'agglomération Toulousaine et le Grand Auch. On doit ainsi prendre en compte le gain de population influencé par l'évolution démographique Toulousaine.

Le contexte urbain et la Communauté de Communes Bastides de Lomagne

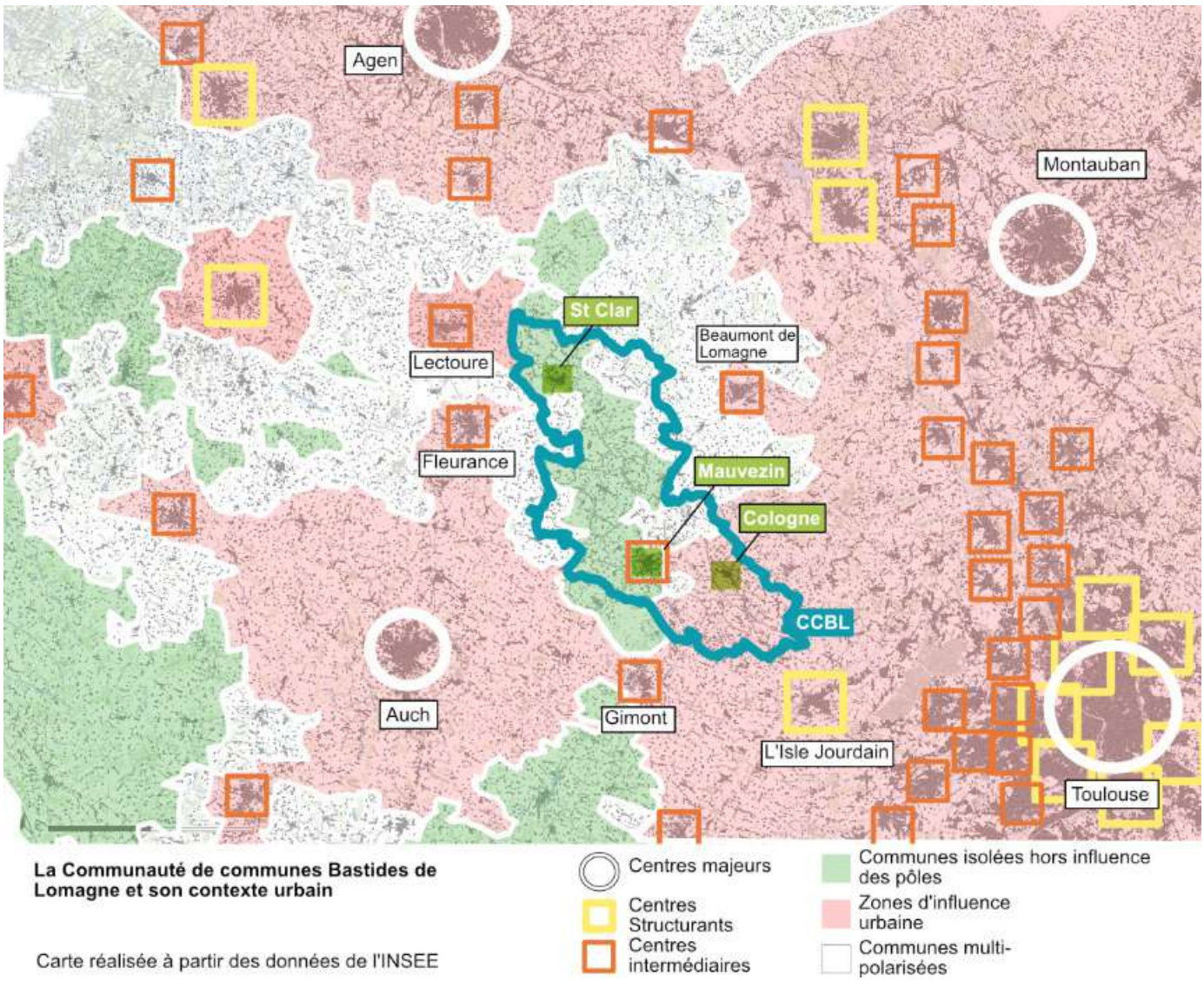

La Communauté de communes Bastides de Lomagne et son contexte urbain

Carte réalisée à partir des données de l'INSEE

Gain et perte de la population de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne et du Gers

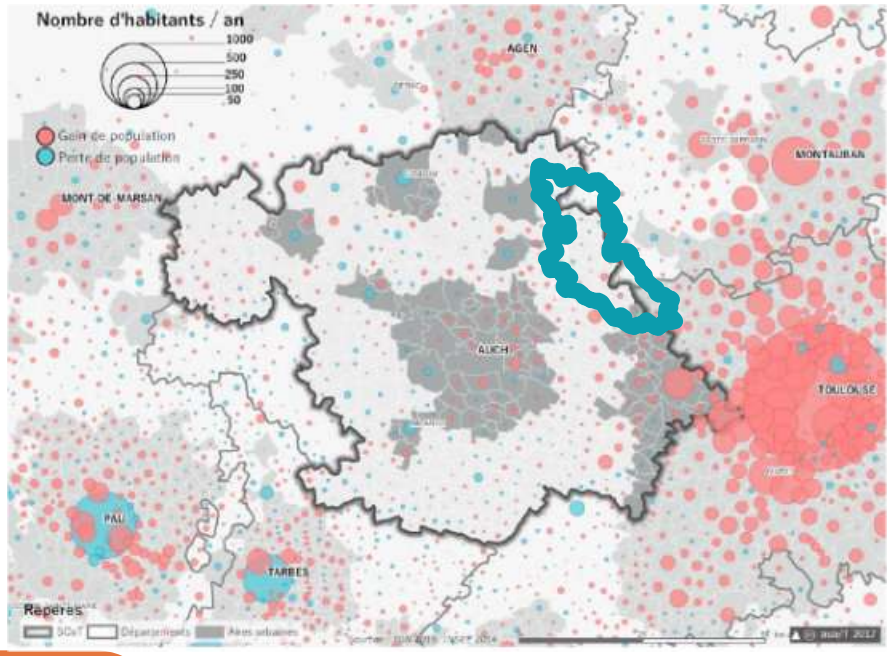

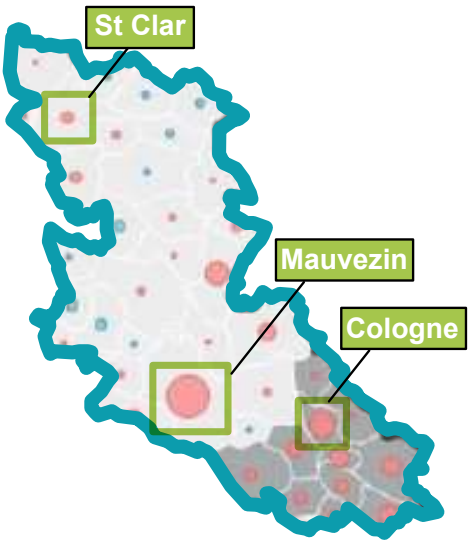

Gain de population

Perte de population

1.1.3. Le contexte social en Bastides de Lomagne

Le nombre de décès et de naissance sur le territoire Bastides de Lomagne illustre bien l'évolution du nombre d'habitants. Si en 2018 on comptabilisait 11209 habitants sur le territoire, en 2013 on en dénombrait 11060.

54.1% de la population est âgée de plus de 45 ans. Les 0 à 14 ans représentent 17.2 % de la population. Les moins représentés à 11.8 % sont les 15 à 29 ans, du fait de la faible attractivité économique du territoire.

Précarité, fragilité et isolement de la population

La population de Bastides de Lomagne est plutôt moins touchée par la précarité que le reste du Gers et de l'Occitanie. Le niveau de vie médian est similaire à celui de la France et supérieur à ceux du Gers et de l'Occitanie. Le pourcentage de bénéficiaires du RSA, l'un des plus bas du Gers, est à mettre en lien avec le faible taux de chômage. De même, les bénéficiaires de la prime d'activité représentent 6,12% de la population de l'intercommunalité contre 7,58% pour le Gers.

Niveau moyen des ressources des ménages

	Nombre de ménages fiscaux	Part de ménages fiscaux imposés	Médian du niveau de vie*	Taux de pauvreté**
Bastides de Lomagne	4726	45.2%	21 410 €	13.3%
Gers	84688	44.4%	20 950 €	14.7%
Occitanie	2 632 383	52.3%	20 980 €	16.8%
France	27 307 964	57.6%	21 930 €	14.5%

*Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage par le nombre d'unités de consommation. Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. **Une personne est considérée comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil correspond à 60% du niveau de vie médian de la population.

Ménages fragilisés percevant des allocations spécifiques

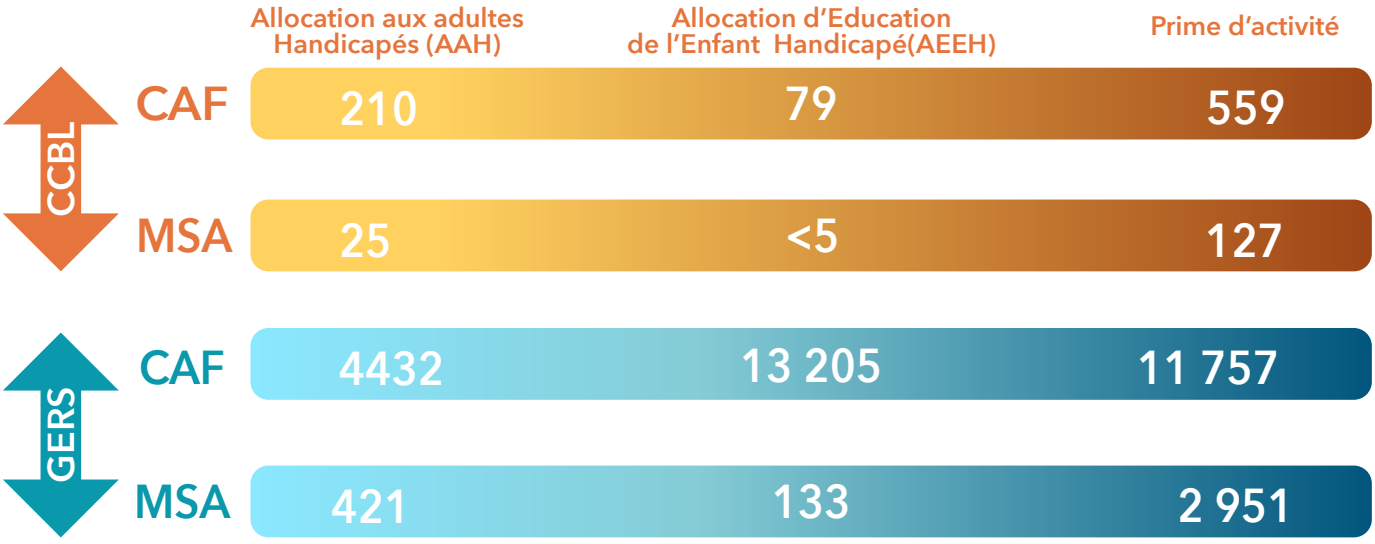

Le taux de **personnes couvertes par la CAF** en 2020 en Bastides de Lomagne est de 39.75% sensiblement le même que dans le département du Gers soit 39.95%.

Concernant **les bénéficiaires du RSA** (Revenu de Solidarité Active), ils représentent 1.61% de la population en Bastides de Lomagne. Dans le Gers 2.03 % de la population bénéficie du RSA, alors qu'en Occitanie il y a 3.32% qui le perçoivent et 2.85% en France métropolitaine. (Source: CNAF et MSA - 2018)

Le pourcentage de **personnes vivant seules** est très dépendant de l'âge, comme ailleurs sur le territoire national. Lorsque l'on étudie ce paramètre à un niveau plus fin, on remarque cependant que ce taux est plus élevé pour la tranche des 55-64 ans en Bastides de Lomagne que dans le Gers. A l'inverse les tranches d'âge 20-39 ans et + de 65 ans sont moins touchées par ce phénomène que dans le reste du département.

Taux de personnes vivant seules

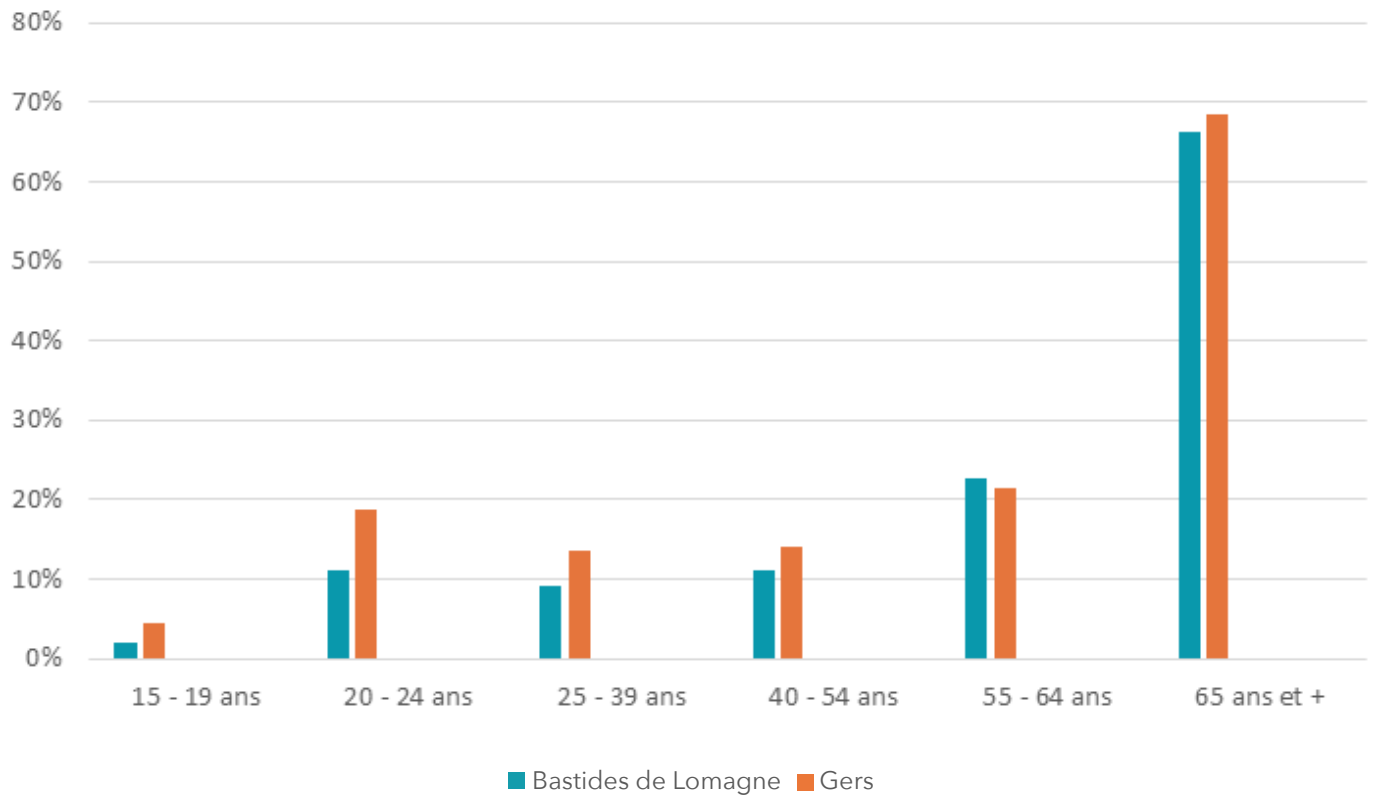

Des associations culturelles partenaires

Malgré un contexte compliqué induit par la crise sanitaire liée au covid, la motivation et l'optimisme des bénévoles des différentes associations et des élus est toujours présente afin de proposer aux habitants une offre culturelle adaptée. Chacun a fait preuve d'agilité afin de rebondir autrement à chaque nouveau protocole sanitaire.

Les associations et structures culturelles

SARRANT

• **Association LIRES** est composée des organisateurs des Estivales de l'Illustration. L'association organise le festival et a créé la Maison de l'illustration. L'association met à disposition des artistes du matériel pour pouvoir créer et animer des ateliers.

• **Association LAMIS Maison de l'illustration** est labellisé EVS (Espace de Vie Sociale) par la CAF du Gers. Elle propose un espace d'exposition, des activités et héberge des pratiques artistiques, un lieu de résidence et des activités aux familles et aux habitants. Il y a des ateliers de reliure avec un artisan d'art, des jeunes artistes en sérigraphie, typographie et gravure. Ces jeunes artistes commencent par un service civique et s'installent à moyen ou long terme à Sarrant.
• **La librairie Tartinerie** avec un fond de 12 000 livres permet de choisir, feuilleter, discuter et se décider. Ils proposent: thé, café, bière et tartines salées ou sucrées… Si la librairie ouvre ses portes en fin de matinée, les soirs d'été elle peut rester ouverte jusque tard dans la nuit, surtout lorsque auteurs et éditeurs viennent parler de leurs ouvrages.
• **La Micro Folie** est un musée numérique avec à disposition, du matériel (tablettes numériques, table de mixage, vidéoprojecteur) et des casques de réalité augmentée. Sous l'égide le La Villette, la Micro Folie propose de visiter numériquement des œuvres des plus grands musées (Le Louvre, Le Grand Palais, …).
• **La Médiathèque** municipale est située à proximité de la Micro Folie, elle dispose d'un espace agréable, lumineux avec des tables et des chaises, un point d'eau, permettant de créer des ateliers des réunions, …

MAUVEZIN

• **La Médiathèque** municipale, est positionnée au centre de la commune et 2 agents municipaux y travaillent. Rattachée à la médiathèque départementale du Gers, elle offre plusieurs espaces de lecture et de travail ainsi que 2 espaces équipés d'ordinateurs.
• **Le Cinéma** municipal, avec 2 agents municipaux qui font un roulement. Le cinéma est en lien direct avec Ciné 32, la fédération des cinémas du Gers.
• **L'Atelier théâtre** propose des cours et des spectacles pour tous âges.
• **Le Club d'archéologie et d'histoire** avec son musée ouvert tous les lundis et qui propose des visites guidées de la commune à la demande et toute l'année.
• **L'Ouverture** est un espace culturel et un café associatif géré par des bénévoles, il est ouvert le week-end et propose une programmation culturelle essentiellement musicale mais aussi des conférences, des projections sur des sujets engagés tels que le climat, la participation citoyenne, …
• **L'école de musique** est gérée par la Communauté de Communes Bastides de Lomagne. Elle est située à l'étage de la médiathèque (cf ci-dessous « Saint-Clar »).
• **La Fabrique des Colibris** est implantée sur la commune depuis juillet 2022. Il s'agit d'un restaurant bistronomique et salon de thé, qui propose aussi de la formation et de l'insertion dans les métiers de la restauration. Un espace est dédié à la formation et à des expositions sur la thématique de la nature et de l'écologie.
• **Le foyer rural** au centre de la commune propose une grande salle polyvalente en rez-de-chaussé et une salle de spectacle à l'étage

SAINT-CLAR

• **La Médiathèque** municipale, est située au centre du bourg. La directrice est aussi coordonnatrice de vie sociale. En effet l'association des amis de la médiathèque, très dynamique sur la commune et proposant des activités culturelles, des moments d'échanges, de partages, des manifestations culturelles, a reçu l'agrément Espace de Vie Sociale (EVS) par la CAF en 2019.
• **Le musée de l'école** est associatif et est géré par la Communauté de Communes Bastides de Lomagne. La directrice s'emploie à développer ce musée, aussi bien en tant que guide, chargée de projets, archiviste.
• **L'école de musique** est gérée par la CCBL et occupe des locaux mis à disposition par la mairie. Les instruments pratiqués sont: clarinette, flûte, saxophone, piano, guitare, batterie, violon, trompette, trombone, cor, tuba, violoncelle, percussions, contrebasse à cordes. Les cours sont ouverts aux enfants et aux adultes avec, pour les enfants de 5 ans, l'éveil musical, et pour ceux de 6 ans, l'initiation musicale.
• **L'Arcade** est une galerie d'exposition.

COLOGNE

• **ARCOLAN** centre social, associatif agréé par la CAF et affilié à la FIGO (Fédération Interdépartementale Garonne-Occitanie) intervient dans l'accompagnement social sur l'ensemble du territoire à l'exception de Sarrant et Saint-Clar qui ont pour chacune de ces communes un Espace de Vie Sociale. En plus des services d'accueil, de facilitation à l'accès au droit, et d'animation avec les familles, le centre social propose un accès Internet, de nombreux ateliers réguliers animés par des prestataires ou des bénévoles. Le centre social anime aussi le Lieu d'Accueil Enfants Parents ainsi que le Relais Petite Enfance. Les permanences du LAEP sont animées sur les communes de Cologne et de Mauvezin, tandis que le RPE est itinérant sur les communes de Cologne, St Cricq et St Clar.

L'association ARCOLAN accompagne aussi les habitants dans leurs démarches administratives par le biais de l'animation des 2 points France Services de la CCBL, à Cologne et à Mauvezin.

• **la bibliothèque** au centre du village, est associative et peu ouverte mais deviendra en 2023 une médiathèque municipale. Accompagnée par la coordonnatrice culture de la CCBL pour son développement, elle va être un partenaire culturel offrant des possibilités d'actions.

• **le comptoir des colibris** au centre du village, est un restaurant engagé autour de l'écologie et des circuits courts. Il propose des formations et des programmes de réinsertion professionnelle.

• **le centre d'interprétation des bastides** qui va être repensé et déplacé, est un musée sur la théamatique des bastides de Lomagne.

Les infrastructures sportives par commune

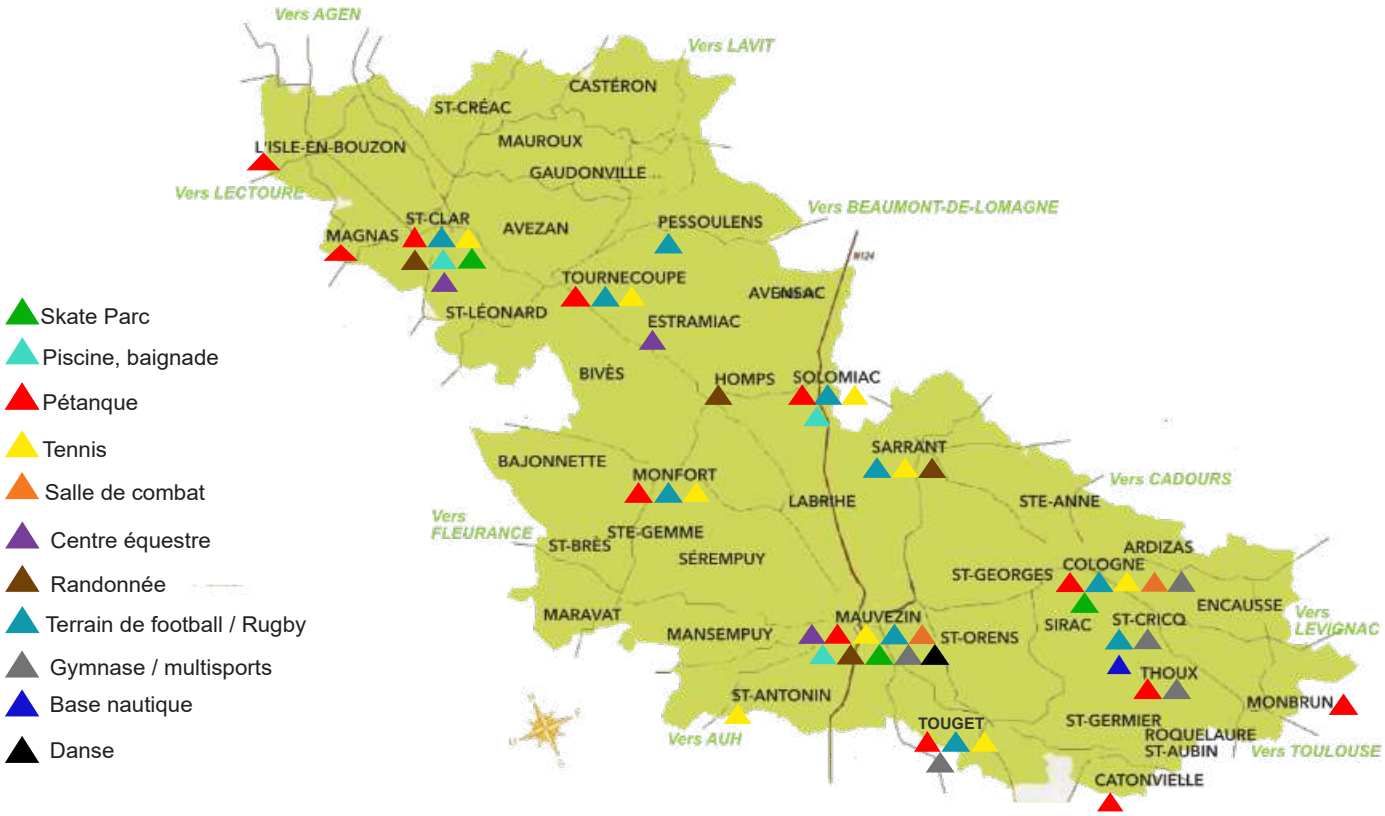

Les associations sportives du territoire

Chasse, volley, karaté, majorettes, zumba, gymnastique volontaire et sportive, football, tennis, rugby, basket-ball, handball, expression corporelle, cyclo, vtt, pétanque, pêche, parapente, ULM, tir sportif, randonnées, auto cross, école de voile, country, danse africaine, boxe, badminton, modélisme, échecs, danse, yoga, judo.

1.2. Contexte socio-économique

1.2.1. La population active

La population active, c'est à dire en emploi ou au chômage, représente 44.55% de la population du territoire soit 4994 actifs sur 11209 habitants. En France 73% des personnes de 15 à 64 ans sont actives alors que dans le Gers le pourcentage est de 43.46%. Le taux d'actif en dessous du taux national s'explique par le fait que Bastides de Lomagne est un territoire rural qui offre peu d'emploi. Le taux de chômage est donc impacté et est de 8.94%, proche du taux national de 8.8%. Les inactifs du territoire, bénéficiaires du RSA, représentent 1.61 % de la population.

Population active par tranche d'âge de la CCBL

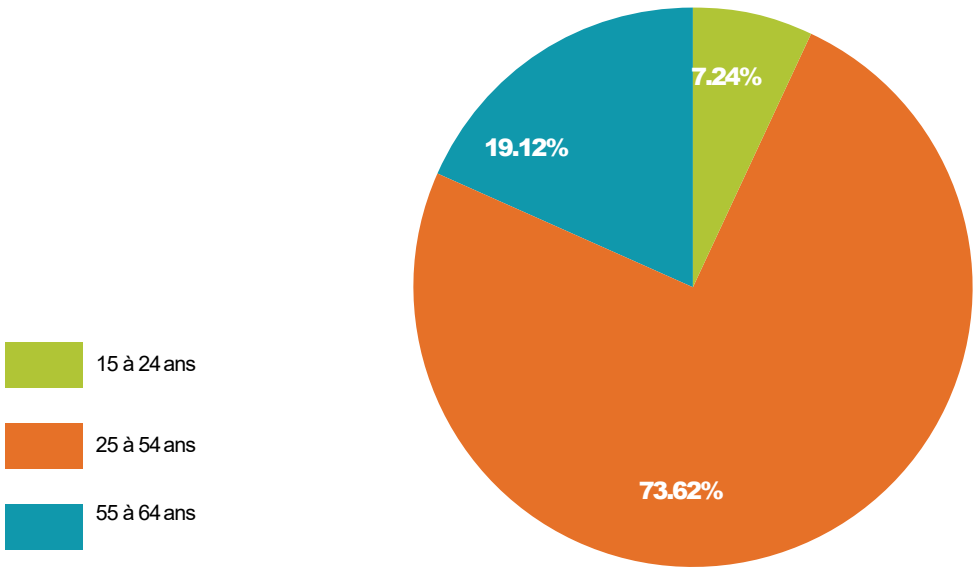

Répartition de la population selon la catégorie socioprofessionnelle

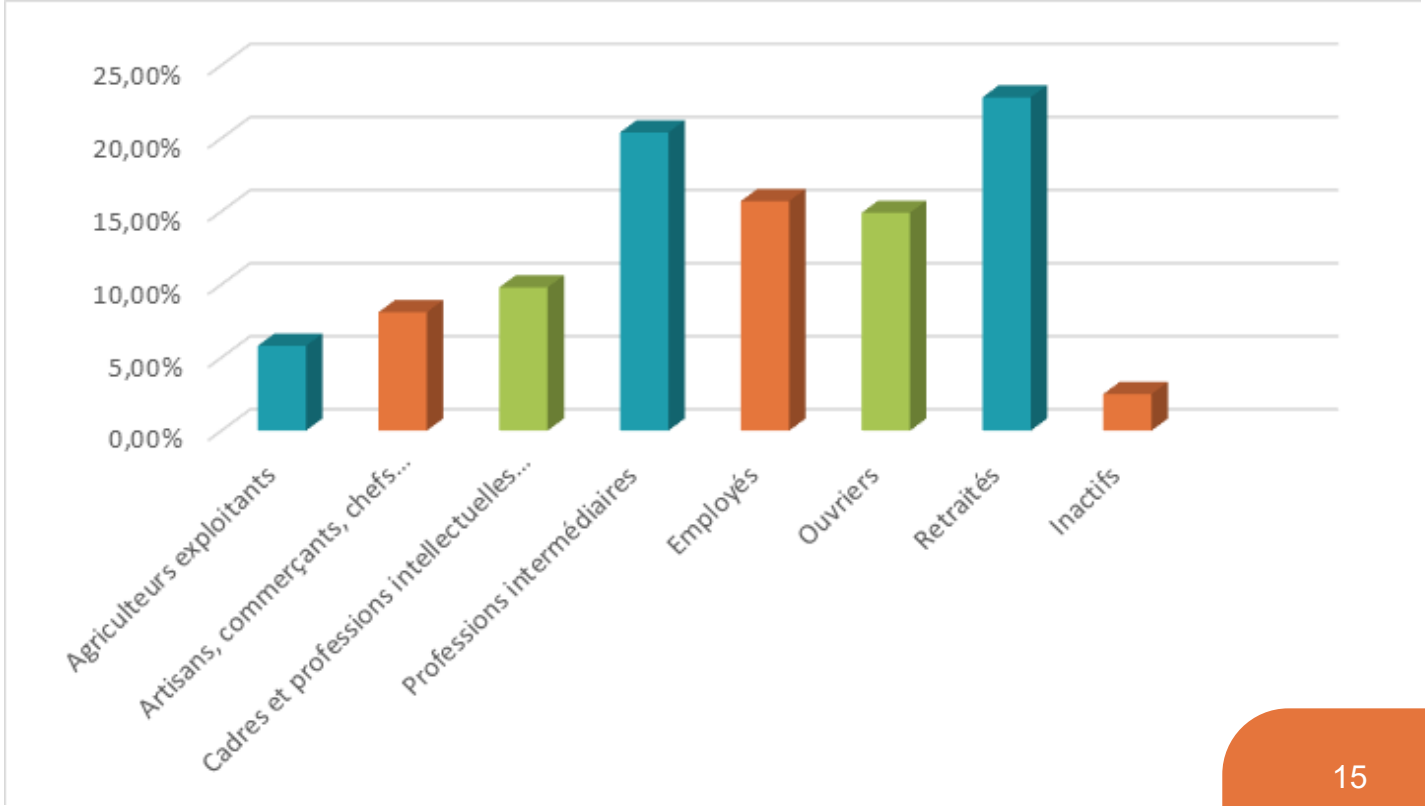

L'économie

En décembre 2019, le nombre d'établissements d'activité marchande hors agriculture était de 960. Ce nombre a augmenté de 8.66% entre 2015 et 2018. Cette tendance à la hausse se confirme sur l'année 2021 qui a vu la création de 188 nouveaux établissements.
Il y a une dominante d'entreprises artisanales, commerçantes et de services et très peu d'industrialisation. Quant à l'agriculture elle est en seconde place, et n'est pas le moteur de l'économie locale.

Nombre d'établissements par secteur d'activité au 31 décembre 2019

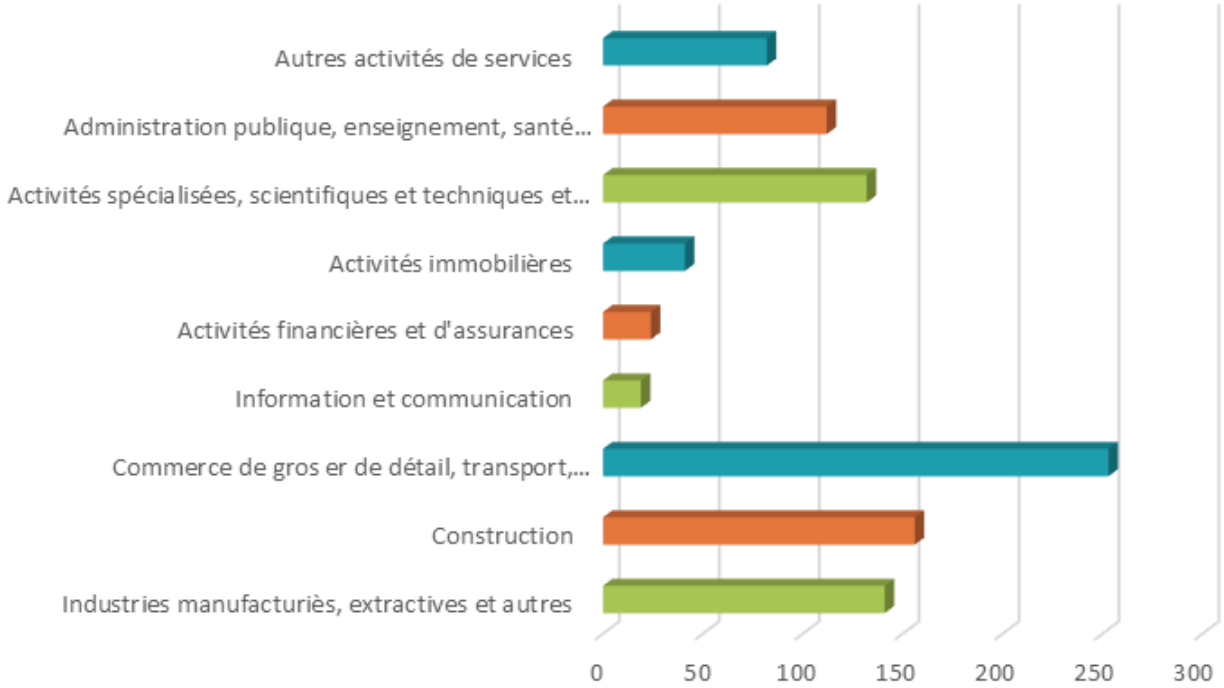

Si la dynamique Toulousaine profitait jusqu'à présent à L'Isle Jourdain et son bassin de vie, les communes de l'est du territoire telles que Cologne ou Mauvezin commencent à bénéficier de la saturation des communes de la Gascogne Gersoise et voient ainsi l'arrivée de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises. « Le Site » illustre cette expansion, puisque ce lieu basé sur Cologne accueille différentes activités et entreprises. A Monfort, située à l'ouest du territoire, Qualisol est implanté depuis de nombreuses années et est une des plus grandes coopératives de céréale bio de France, et aussi Altho, laboratoire de fabrication de produits cosmétiques et dérivés de plantes médicinales leader sur le marché national.

Création d'établissements

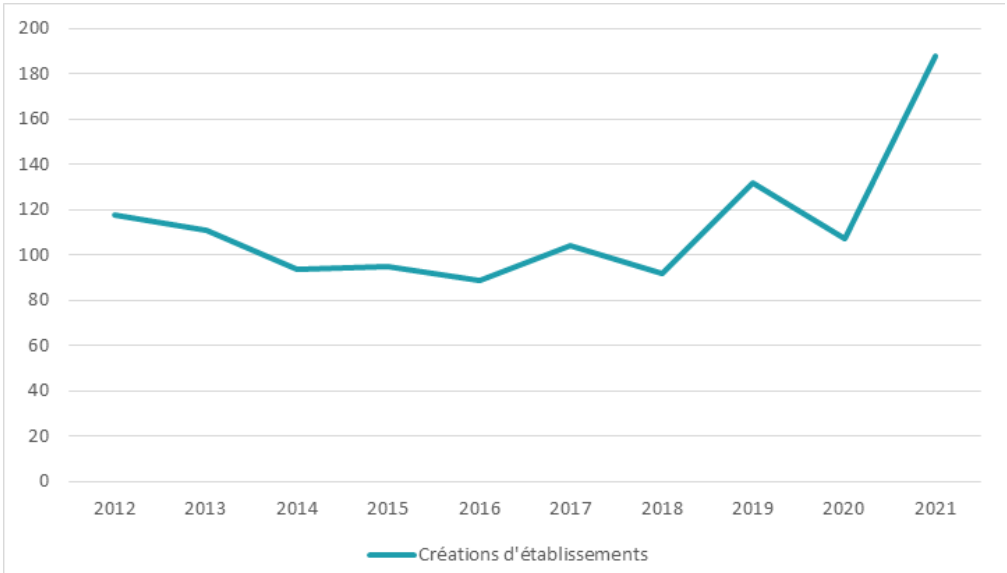

Le slow tourisme, tendance verte

L'office de tourisme Bastides de Lomagne est intercommunal. L'équipe est structurée par 6 personnes qui œuvrent pour l'attractivité et le développement touristique du territoire à travers différentes missions diversifiées : l'accueil, la communication et la promotion à travers un site internet et des réseaux sociaux, l'accompagnement et le conseil des prestataires touristiques (hébergeurs, restaurateurs, artistes, artisans, sites de loisirs) par exemple.

L'accueil touristique est structuré par 3 bureaux d'information touristique localisés dans les 3 centres bourgs : (Saint-Clar, Mauvezin, Cologne) ouverts à l'année et un point d'accueil saisonnier ouvert à Sarrant en juillet - août.

La CCBL accueille un tourisme de pleine nature et de détente axé sur la randonnée, la découverte du patrimoine et la gastronomie. Le PAT (Projet Alimentaire Territorial) a permis de développer le lien avec les producteurs qui sont de plus en plus impliqués dans les animations touristiques. Les visiteurs sont aussi attirés par la tradition festive du Gers.

Les visiteurs viennent principalement des départements limitrophes du Gers et les gersois eux-mêmes. Il y a peu d'afflux de touristes étrangers par rapport à d'autres secteurs du Sud-Ouest.

L'offre en logements touristiques est globalement suffisante pour répondre à la demande avec :

- Des campings qui fonctionnent bien
- Des chambres d'hôtes et gîtes dont l'occupation dépend principalement de la communication réalisée par les propriétaires
- Pas d'hôtel sur la CCBL. Manque un lieu d'hébergement à l'année pour professionnels de passage. étude d'opportunité à venir pour un petit hôtel-restaurant sur les 3 bourgs centres.
- Les 54 logements du VVF de Mauvezin sont très peu occupés (pas attractif par rapport à la demande actuelle : manque de standing et d'entretien). Ils appartiennent à la mairie. Le bail à VVF coure jusqu'en 2026. 10 d'entre eux ont été convertis en location à l'année pour les locaux.

Spécificité de la CCBL : la culture et l'illustration.

Il est difficile actuellement de valoriser cette carte d'identité « illustration » au travers d'activités touristiques pour tout public. Il faut concevoir des séjours slow-tourisme avec une combinaison d'activités culturelles et autres: circuits vélo « art et illustration » existant, balade illustrée autour du lac de St Cricq en réflexion, circuit des fresques murales à développer.

Problématique rencontrée par les Offices de tourisme

Les habitants du territoire n'y viennent pas beaucoup. Ils n'ont pas forcément connaissance des services proposés à l'année.

Quelques chiffres :

L'office de tourisme a accueilli en 2021 majoritairement des excursionnistes issus du département du Gers ou des départements limitrophes et cela, tout au long de l'année avec un pic de fréquentation en juillet et en août. D'après les statistiques de fréquentations, les départements les plus représentés au sein de nos bureaux sont : le Gers, la Haute Garonne, le Tarn et Garonne.
L'office de tourisme est également fréquenté par les locaux, en quêtes de nouvelles idées pour (re)découvrir leur territoire, faire connaitre à des amis, famille, divertir les enfants…
Sur l'année 2021, environ 8000 personnes ont fréquenté nos bureaux d'information touristique.
Les publics les plus présents dans nos bureaux d'accueil sont les couples (tranche 45 - 60 ans).
Les demandes les plus fréquentes de nos visiteurs sont :

- Evènements et manifestations,
- Activités de pleine nature,
- Randonnée pédestre.

La mobilité douce :

Dans le cadre d'un partenariat avec le PETR Pays Portes de Gascogne, l'office de tourisme propose à la location des vélos à assistance électrique Les locaux sont demandeurs pour le trajet domicile-travail mais cela reste très occasionnel. Ils souhaitent aussi découvrir un mode de déplacement doux accessible à tous et éviter la voiture le temps d'une journée, d'une semaine, voire d'un mois pour certains.

Un patrimoine préservé :

Le territoire est riche en villages de caractères :

- bastides (Monfort, Saint-Clar, Solomiac, Cologne, Castelnau, Mauvezin)
- halles classées au titre de monuments historiques: places importantes car tout le monde les fréquente et il s'y passe toujours quelque chose : marchés, fêtes, rendez-vous de toutes les générations, possibilité de s'y restaurer ou d'y boire un verre…
- villages perchés
- patrimoine emblématique : lavoirs, moulins, pigeonniers mais aussi des châteaux privés dont certains peuvent être admirés au détour d'un chemin de randonnée.

Des lieux de baignades et activités nautiques

Pendant l'été les touristes comme les locaux ont accès à deux bases de loisirs (Saint-Clar et Solomiac), une piscine municipale (Mauvezin), un club de voile (Thoux / Saint-Cricq), des lacs de pêche.

Des activités au plus près de la nature

360km de chemins de randonnées permettent d'apprécier le contact avec la nature et découvrir de beaux points de vue qui changent au fil des saisons avec le plaisir d'avoir en toile de fond les Pyrénées en hiver, de jolie variation de couleurs en automne, les champs de tournesol en été.

Activités sportives :

Les activités sportives sont proposées comme: le vélo, le cheval, l'ULM, le 4x4, la location de vélos à assistance électrique …

Gastronomie et moments festifs :

En juillet-août, l'ambiance des marchés gourmands, les fêtes de villages et autres animations attirent. Une trentaine de producteurs peuvent accueillir directement le public sur les exploitations agricoles. Pour promouvoir ces différents producteurs, l'office de tourisme propose une carte « des saveurs et savoirs faire » qui liste l'ensemble des producteurs mais aussi les artistes, artisans d'art et restaurants du territoire.

1.3. Présentation de l'intercommunalité

1.3.1. Le fonctionnement de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne

Avec 41 communes solidaires autour de 8 commissions, l'objectif de l'intercommunalité est de mutualiser les moyens. La gestion de proximité se fait par bassin de vie qui sont au nombre de 3 et s'étendent autour des 3 bourgs-centres : Cologne, Mauvezin et St Clar. La Communauté de Communes Bastides de Lomagne gère donc le développement économique, l'aménagement de l'espace, les affaires scolaires, le péri et l'extrascolaire, les affaires sociales, le tourisme et la culture, la voirie et l'assainissement. Ces compétences sont réparties entre 8 vice-présidents. Concernant la compétence jeunesse, nous sommes en phase expérimentale jusqu'en février 2022, et elle n'est donc jusqu'à présent pas représentée par un vice-président.

La CCBL est pilotée par un Conseil Communautaire composé de 56 délégués (maires des 41 communes et des adjoints selon la population par commune). Parmi les délégués, 12 sont membres du bureau, et ils ont pour mission de proposer des projets au Conseil Communautaire qui doit délibérer et voter.

L'équipe administrative de la Communauté de Communes est en train de se développer avec la création de nouveaux postes d'agent: manager de commerce, cheffe de projets « Petites villes de demain », coordonnatrice culture, référent jeunesse, ...

Des comités Techniques et des Comités de Pilotage sont créés en lien avec les compétences de la Communauté de Communes et se réunissent plusieurs fois en fonction des projets à présenter au Conseil Communautaire.

1.3.2. La structure de la CCBL

Situé à la sortie de la commune de Mauvezin, en direction de Auch, la préfecture du Gers, le siège de la Communauté de Communes a effectué de nombreux travaux afin d'accueillir les nouveaux bureaux pour de nouveaux agents. La direction procède donc a un changement complet de l'aménagement et de la répartition des équipes dans les bureaux afin de faire évoluer et de faciliter le travail participatif entre les différents services. La structure est un E.R.P. (Établissement Recevant du Public) accueillant essentiellement des habitants du territoire et des agents du terrain (Atsem, animateurs, animatrices, cantinières, aides à domicile, ...) pour des démarches administratives. Les chefs de services, les élus et la direction organisent aussi de nombreuses réunions dans la salle dédiée, recevant ainsi dans ses locaux de nombreuses personnes extérieures (élus, partenaires, citoyens, représentants associatifs, agents territoriaux, professionnels du territoire, ...).

1.3.3. Les engagements de la CCBL

La CCBL a un champ de compétences très large, qui s'est encore élargi avec la prise de compétence jeunesse en 2019, lors de la signature de la première CTG.

La CCBL s'engage sur l'alimentation, dans le cadre du **Projet Alimentaire de Territoire (PAT),** et est reconnu au niveau national pour ses actions. Une réunion de concertation publique s'est tenue fin 2020 faisant émerger 168 suggestions pour le territoire. En effet la participation citoyenne est un point clé du PAT. Ainsi les projets du PAT Bastides de Lomagne s'articulent autour de la restauration scolaire collective, de l'agrotourisme, de l'alimentation -santé, et du projet de création d'un pôle regroupant une cuisine de territoire, une plate forme d'approvisionnement et un laboratoire de recherche. **Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)**, dans lequel est engagé la CCBL, est coordonné par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR). L'objectif de la CCBL et de ses habitants est de devenir un territoire à énergie positive d'ici 2050.

Pour répondre au **développement économique** et encourager les entreprises à s'installer sur le territoire, la CCBL lance un projet d'une ZA (Zone d'Activités) sur la commune de Cologne. La CCBL met aussi en place différents dispositifs d'aides à destination des artisans et commerçants. Un agent en charge du développement économique et un manager commerce développent et structurent le tissu économique. Ces missions s'effectuent en collaboration avec la région Occitanie, et aussi avec les chambres consulaires (CCI, Chambres de métiers et de l'artisanat, Chambre de l'Agriculture). Depuis 2018, la CCBL soutient financièrement les projets d'investissements immobiliers des entreprises qui ont un projet de construction, d'aménagement ou d'extension. Les aides accordées doivent permettre aux entreprises de maintenir, créer ou développer les activités économiques.

Concernant **l'offre culturelle et l'accès à la culture**, la CCBL accompagne le développement de la Micro-Folie (cf. page 13), accueille des résidences d'artistes (2 en 2021) dont l'une est ciblée sur le thème de la rencontre entre création artistique et producteurs agricoles locaux. La culture est transverse à tous les services et axes de développement. Elle constitue ainsi une véritable spécificité de la collectivité territoriale.

Le territoire connaît un fort développement **touristique**, accompagné par l'équipe en charge du tourisme. Celle-ci met en place une offre culturelle et sportive, notamment à destination des familles, développe divers itinéraires touristiques et travaille une communication adaptée.

L'accompagnement social des personnes fragilisées et de la petite enfance se fait grâce au CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) et au SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile). Ainsi l'équipe du CIAS, dont les bureaux sont au siège de la CCBL, propose aux habitants le portage des repas à domicile ainsi qu'un transport à la demande. L'objectif du SAAD est de garantir le maintien à domicile, en aidant dans les gestes du quotidien. Pour renforcer les services de proximité la CCBL a signé la Convention Territoriale Globale (cf. Page 4) afin de promouvoir des actions en faveur de la petite enfance, l'enfance et la parentalité, l'animation de la vie sociale, la culture et la Jeunesse, le logement, la mobilité, l'accès aux droits, et la santé.

Le programme **Petites Villes de Demain (PVD)** a permis à la CCBL de recruter avec les 3 bourgs centres (Cologne, Mauvezin, Saint-Clar) une cheffe de projet. L'objectif est de renforcer les moyens des élus et de concrétiser leurs projets de territoire sur la durée de leur mandat, jusqu'à 2026. Le programme s'organise autour de 3 piliers: le soutien en ingénierie, des financements sur des mesures thématiques ciblées, l'accès à un réseau « Petites villes de demain ».

1.3.4. Le budget de la CCBL en 2021

Le budget de 11 millions d'euros de la CCBL est divisé en 2 parties:

- Le budget de fonctionnement dans lequel on recense les produits et charges relevant du fonctionnement quotidien de l'activité des différents services. Concernant les recettes du budget de fonctionnement on comptabilise, pour 2021, 780 000€ de produits liés aux services (écoles, cantines, ALAE, ALSH, crèches, CIAS, SAAD, ...), 1 650 000€ de dotations, subventions et participations, et 4 900 000€ de recettes liées à la fiscalité (particulier, professionnel, collectivité).

- Le budget d'investissement qui, quant à lui, répertorie tout ce qui concerne les structures de l'intercommunalité: travaux, mobilier pour les écoles, cantines, logiciels informatiques ... Pour permettre à la Communauté de Communes d'investir comme, par exemple, dans l'agrandissement de l'ALAE de la commune de Cologne, 1 150 000€ de subventions de la CAF, de la MSA, ont été versées en 2021.

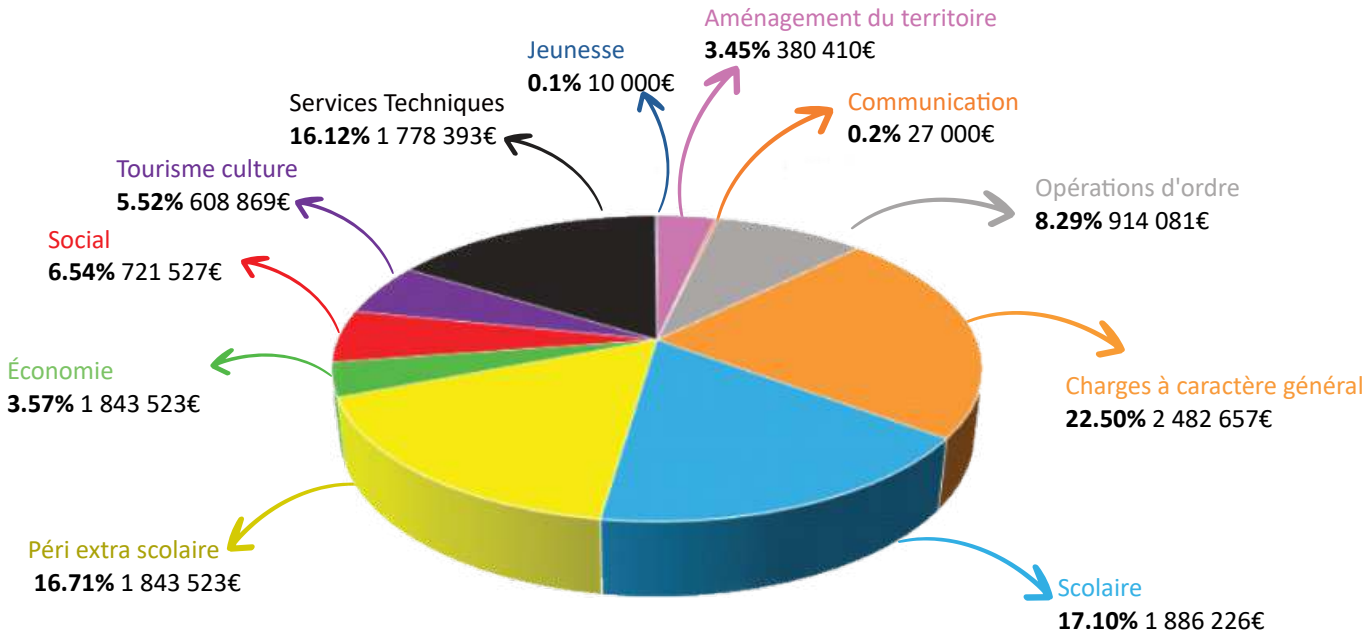

Les services de la CCBL

Organigramme de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne

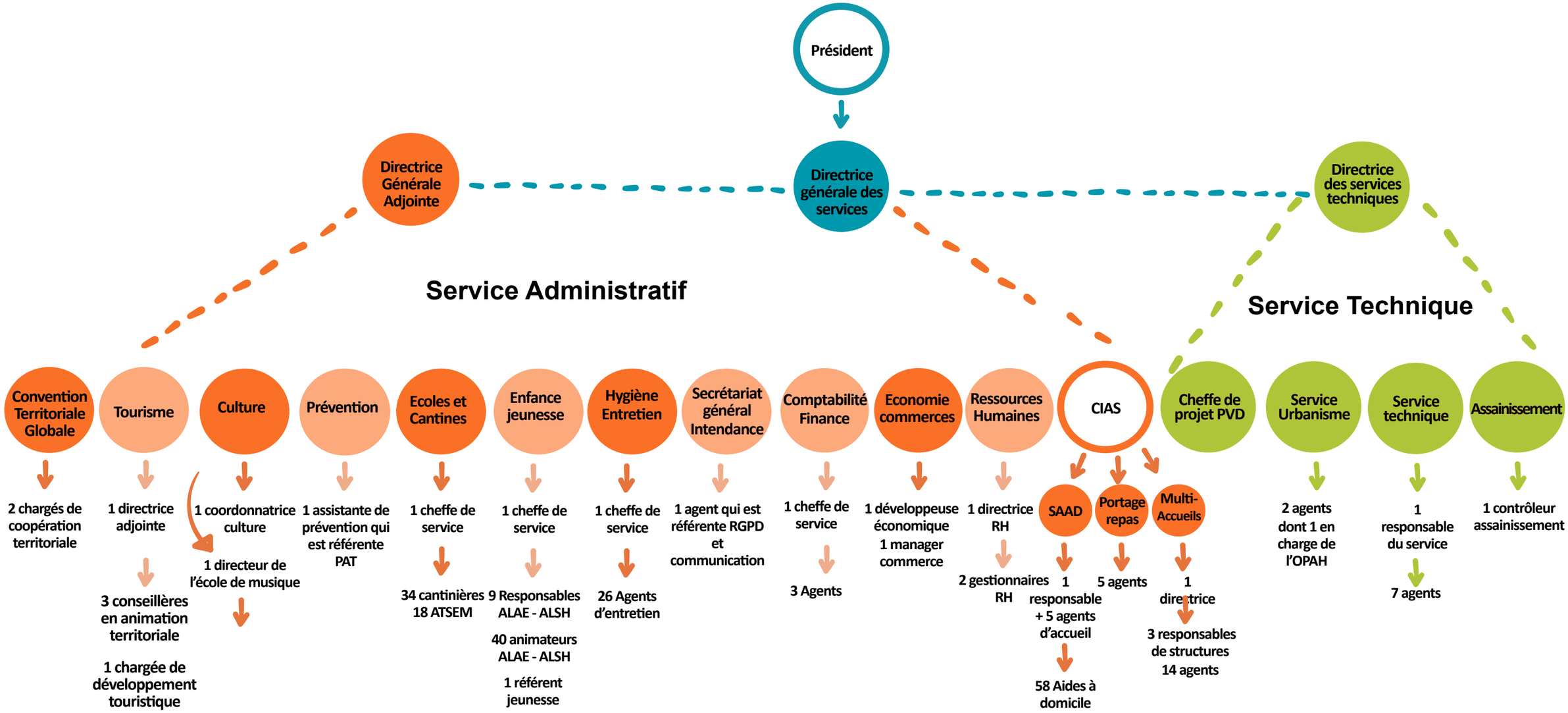

2. BILAN DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2019-2022

2.1. Les partenaires et les thématiques définies

L'ensemble des élus du conseil communautaire de la CCBL et les partenaires institutionnels (voir ci-dessous) ont signé la CTG Convention Territoriale Globale. Par le biais de cette convention tous les signataires ont défini leur projet de territoire et les axes priorisés en lien avec les besoins des habitants.

Un diagnostic global de territoire a été mené par l'ancienne chargée de coopération territoriale en 2019 en s'appuyant sur des comités techniques par thématique et un questionnaire soumis aux habitants de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne. Les comités techniques sont constitués d'acteurs du territoire et des partenaires qui accompagnent les projets par leur expertise technique ou par le biais d'appels à projets ou de dispositifs financiers.

Le schéma (p.25) permet de visualiser les signataires de la CTG 2019-2022 et les thématiques définies lors de la signature pour une mise en œuvre sur 4 ans.

2.2. La prise de compétence Jeunesse

Le 18 avril 2019, lors du comité de pilotage de la CTG, la CAF a présenté le Contrat Enfance Jeunesse (en re-signature), avec la compétence Jeunesse. Le Vice-président en charge des affaires sociales, Monsieur Gilles BEGUE, a présenté aux membres du bureau de la CCBL, la proposition de la prise de compétence Jeunesse dans le domaine de l'animation locale qui est défini ainsi: « Action générale d'animation et de prévention à destination des 12-25 ans et d'accompagnement des jeunes de 12 à 25 ans dans le cadre de conventions avec les partenaires sur le territoire de la Communauté de Communes (activités socio-éducatives et socioculturelles). Le président de la Communauté de Communes, Jean-Luc Silhères a conclu ce Comité de Pilotage en validant la prise de la compétence Jeunesse dans le domaine de l'animation locale. Il est donc devenu nécessaire d'avoir une personne qui coordonne la compétence jeunesse en collaboration avec la personne en charge de la coopération territoriale et la personne qui coordonne la culture sur le territoire Bastides de lomagne. C'est en mars 2021 que le poste de coordonnateur Jeunesse a été attribué à un stagiaire qui a eu pour missions, l'élaboration d'un diagnostic participatif, la proposition d'actions à court, moyen et long terme ainsi que l'écriture des projets qui ont aidé à déterminer la politique jeunesse de l'intercommunalité.

2.3. Bilan par thématique

Des actions et des partenariats ont été mis en œuvre par thématique. Coordonnés par une chargée de coopération territoriale, certains axes ont été davantage travaillés que d'autres au vu du nombre de thématiques et de la situation sanitaire qui a rendu difficile les rencontres et le travail de terrain auprès de la population. Cette première CTG a permis de formaliser les collaborations avec les partenaires institutionnels et de confirmer la nécessité de prioriser des axes en fonction du besoin des habitants. Les actions développées, les différents comités techniques et de pilotage organisés ont mis en exergue l'évidence d'associer les habitants à la réflexion et à la co-construction des projets de leur territoire. En outre, la collectivité a commencé à mettre en place une meilleure communication afin de renforcer la visibilité de ses actions.

2.3.1. La petite enfance, l'enfance, la parentalité

Pour concrétiser la dynamique de projets et sensibiliser les agents aux enjeux de la parentalité et de la mixité sociale , plusieurs temps de rencontres entre structures ont eu lieu. Cependant la crise sanitaire a été un frein à l'avancement des projets et à la mise en réseau. Les professionnels ont vu leur quotidien bousculé par l'obligation d'adopter des nouveaux gestes métier, afin de garantir la sécurité de tous face à cette pandémie. En 2021, les actions ont pu reprendre, et la dynamique s'est renouvelée. Ainsi se sont développés:

- Des réunions de réseau petite enfance 4 fois par an
- Des formations sur le harcèlement pour les agents des services péri et extra scolaires
- Des temps de rencontre avec les familles dans les structures ALSH
- Des projets inter-centres et en réseau petite enfance (REAAP)
- Des événements tels que Festifamille

2.3.2. La santé et l'environnement

Deux des principaux objectifs définis étaient la sensibilisation de la population aux thématiques de la santé et la lutte contre l'isolement. En effet le caractère rural et vieillissant du territoire favorise l'isolement social et la mobilité. La crise sanitaire n'a fait que renforcer ce phénomène et le mettre en évidence. Ainsi en 2021 des partenariats ont été multipliés et sur ces questions de santé - environnement et on peut recenser différentes actions telles que:

- Des réunions avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)

- Des temps de travail entre la chargée de coopération territoriale, l'assistante de prévention, la responsable PAT (Plan Alimentaire territorial), le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) qui gère le SAAD (Service d'Aide à Domicile) et la CPAM.

- L'obtention du label Eco-centre pour certains ALSH

- Les escales Santé-Environnement en Bastides de Lomagne

- Le projet une planète pour tous en partenariat avec les écoles

- Des ateliers cuisine participatifs dans les structures de l'animation de la vie sociale: centre social Arcolan et les deux Espaces de Vie Sociale (EVS) de Saint-Clar et Sarrant.

- Des séances de gymnastique adaptée proposées au centre social ARCOLAN

2.3.3. L'accès aux droits

Cette thématique a pour objectifs de faciliter l'ouverture des droits et de sensibiliser la population à la compréhension des termes administratifs, à l'appropriation de leurs propres données administratives. Ainsi, une meilleure coordination s'est mise en place entre les acteurs œuvrant dans le champs de l'accès aux droits afin d'intervenir de façon plus structurée auprès de la population grâce à l'organisation de:

- 3 temps de travail collectifs avec les animateurs de France Services, qui sont La Poste à Saint-Clar et Arcolan à Mauvezin et à Cologne. A ces rencontres étaient présents les 2 EVS, France Service, La MDS (Maison des Solidarités), le Département, et la CAF du Gers.

- Un comité de pilotage et un comité technique France Services.

Ce travail de concertation s'est notamment concrétisé par le projet de déménagement d'un point France Services à Mauvezin, en centre bourg. Celui-ci était jusqu'à présent situé dans les locaux de la Masion de Santé.
La recherche de local adapté en collaboration avec la mairie de Mauvezin a débouché sur la revalorisation des locaux de l'ancienne perception, pour une ouverture opérationnelle de la Maison des Services juillet 2022. Cette Maison des services héberge donc les permanences de France Services et du SAAD (Service d'Aide A Domicile).

2.3.4. Le logement

Le seul dispositif développé en lien avec le logement dans le cadre de la CTG est l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Sur ce sujet c'est le service urbanisme de la Communauté de Communes qui suit les dossiers de demandes individuelles. La CTG doit permettre de mieux informer et orienter la population sur l'OPAH en cours, notamment en améliorant sa visibilité. Un comité technique et un comité de pilotage OPAH se sont organisés afin d'aborder la question du logement indigne et insalubre. En août 2021, la CCBL et les trois bourgs-centres (Cologne, Mauvezin et

Saint-Clar) ont recruté une cheffe de projet dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain » (PVD). L'objectif est d'accompagner la Communauté de Communes et les 3 bourgs-centres dans le développement de ces derniers et dans la rédaction d'un projet de territoire. La perspective est d'aborder la question du cadre de vie , du logement, de la mobilité dans une approche globale plutôt que cloisonnée. Des actions de communication, concernant ce programme, ont été mises en œuvre dans les Espaces de Vie sociale et le centre social, ainsi que par le biais des aides à domicile et des secrétaires de mairie.

2.3.5. L'animation de la vie sociale

Une réunion de bilan de l'animation de la vie sociale et deux comités techniques ont permis de mettre en place une instance de concertation et de coopération, en commençant par exemple à écrire une définition commune de ce que doit être l'animation de la vie sociale en Bastides de Lomagne. Sur cette question les structures EVS et le centre social sont devenus les acteurs principaux. Cependant, l'appellation centre social (ou Espace de vie sociale) est souvent associée par les habitants à l'idée d'un lieu dédié uniquement à l'accompagnement des personnes fragilisées socialement, et moins comme un espace de rencontre d'animation et de réalisation de projets d'habitants. Cette image stéréotypée gagnerait donc à être retravaillée auprès des habitants, pour permettre d'élargir le public des usagers des structures d'animation de la vie sociale.

2.3.6. La culture

La création du poste de coordonnatrice culture, en novembre 2020, a permis de développer et coordonner l'offre culturelle autour de l'illustration sur le territoire de la CCBL. Cela a aussi permis de faciliter la mise en réseau des acteurs publics, privés et associatifs afin de proposer des animations à destination des habitants du territoire.. Ainsi ont été réalisés:

- des résidences artistiques
- l'accompagnement de l'implantation du musée numérique la Micro-Folie
- la création des itinéraires artistiques
- l'accompagnement de porteurs de projets.

Un Contrat Territoire Lecture (CTL) a été signé en 2021 pour une durée de trois ans. Les objectifs de ce CTL sont de mettre en réseau les acteurs, d'impulser des projets en lien avec les acteurs socioculturels sur le territoire comme le cinéma de Mauvezin, le centre social , les EVS, le CIAS, … Le CTL doit aussi permettre d'étendre et de rendre accessible l'offre culturelle à tous les publics. Une des actions du CTL en Bastides de Lomagne est « La lecture s'invite chez vous » qui a débutée en mai 2021. En effet six lecteurs ont été sélectionnés parmi les aides à domicile volontaires pour faire la lecture aux bénéficiaires. En décembre 2021 on comptabilisait 177 lectures pour 155 heures.

L'illustration, thématique forte développée par la commune de Sarrant , a été développée sur le territoire. A l'automne 2021, la CCBL recevait Charline Giquel, illustratrice, en résidence artistique sur la thématique de l'alimentation locale. Des rencontres et des ateliers avec les habitants mêlant alimentation et illustration ont été proposés:

- A l'espace de Vie Sociale à Saint-Clar
- Aux Jardins de la Marquise à Monbrun (permaculture)

- Aux ALSH périscolaire à Monfort, à Saint Clar et à Tournecoupe
- Au centre du Sarthé à Magnas
- A l'EHPAD Cantoloup-Lavallée à Saint-Clar
- Au café associatif « L'Ouverture » à Mauvezin

Dans le cadre des Estivales de l'illustration, festival proposé par l'association Lires à Sarrant, la CCBL a organisé « Les Pensées Vagabondes ». Il s'agit d'une exposition qui a eu lieu sur la période estivale de 2021, sous les halles de 7 villages et au musée de l'école Publique à Saint-Clar et à Sarrant. L'objectif de ce projet était de permettre aux habitants de s'exprimer librement sur des panneaux exposés, sur lesquels étaient affichées des reproductions d'illustrations réalisées par des étudiants en illustration.

2.3.7. La jeunesse

La jeunesse est la thématique forte de la CTG 2019-2021. En effet, comme cité précédemment, les élus de l'intercommunalité ont pris la compétence jeunesse. C'est en mars 2021, avec l'arrivée d'un stagiaire coordonnateur jeunesse que la compétence a été développée. Pour être en capacité d'en préciser les contours, le coordonnateur jeunesse a mené des expérimentations et des activités permettant de mieux cerner les attentes et besoins des jeunes, notamment en élaborant un questionnaire à destination des 11-17 ans, et en animant les conseils municipaux des jeunes de Mauvezin et Cologne. Suite à cette première étape de diagnostic, un partenariat a pu se construire avec le collège, autour des questions de citoyenneté, de prévention et d'échanges culturels. D'autres partenariats forts ont été mis en place avec les différents acteurs du socioculturel, afin de proposer des activités et de développer les projets des jeunes en s'appuyant sur les richesses du territoire. L'expérimentation des projets jeunes en itinérance sur le territoire pour répondre au problème de la mobilité, s'est concentrée sur le deuxième semestre de l'année 2021. Différents formats d'actions ont été proposés tels que:

- Des ateliers de pratiques artistiques sur plusieurs communes autour des techniques de l'illustration, animés par le collectif d'artistes « Les ateliers Charrette » basé à Sarrant.

- Un stage d'écriture d'une fiction radiophonique de 6 jours au musée de l'école Publique et à la médiathèque à Saint-Clar. Ce stage a été organisé dans le cadre de l'appel à projet de la DRAC (Direction des Affaires Culturelles) « C'est mon patrimoine » qui a permis de subventionner ce stage au mois de juillet 2021.

- Des séances de cinéma plein air organisées par les jeunes sur trois communes (Mauvezin, Cologne et Labrihe). Le groupe de jeunes a participé à toutes les étapes de leurs mises en œuvre. Ce projet a été financé par le biais du CTL. En effet les trois films programmés étaient des adaptations de livres. Les jeunes ont participé à la sélection des films à Ciné 32 à Auch et ont accueilli le public en lisant des passages des livres avant la projection.

- Un projet de sensibilisation aux médias et à l'information a eu lieu grâce à l'appel à projet « Éducation aux Médias et à l'Information ». Il s'agit d'ateliers pendant les vacances scolaires d'octobre 2021, et les vacances d'hiver. Un groupe de jeunes a commencé à écrire une fausse information sous forme audio. Celle-ci a été reprise par deux autres groupes dans deux autres communes.

- Le projet Road-Trip Santé Environnement répond à l'appel à projet PRSE. Les jeunes du conseil ont fait part de leur envie de sensibiliser les adultes aux problèmes d'environnement et d'utilisation des pesticides dans la production alimentaire. Les points de départ et d'arrivée de ce projet sont ancrés au collège grâce aux liens établis avec les éco-délégués. Plusieurs étapes avec plusieurs acteurs du territoire ont marqué ce road-trip. A chaque étape des thématiques ont émergé, comme l'agro-

foresterie, être « consom'acteur », les animaux et la ferme, le maraîchage,… . Entre chaque étape les participants ont passé commande aux illustrateurs de Sarrant qui ont conçu et réalisé des cartes postales illustrant les préoccupations des jeunes. Ces cartes éditées à 1000 exemplaires chacune ont ensuite été distribuées gratuitement à l'ensemble des collégiens, et aux autres habitants par l'intermédiaire de différentes structures du territoire.

2.4. Le comité de pilotage fin 2021

En décembre 2021, le bilan ci-dessus a été présenté au comité de pilotage de la CTG constitué des signataires. Cette étape était la dernière avant l'année de préparation du renouvellement de la CTG 2022-2026. Etaient présents à ce Comité de Pilotage: Le président de la CCBL, le vice président des affaires sociales de la CCBL, la vice présidente du péri et extra scolaire, la chargée de coopération territoriale de la CCBL, le référent jeunesse de la CCBL, la coordonnatrice culture de la CCBL, la responsable pôle territoires de la Caf du Gers, la chargée de développement des territoires de la Caf du gers, la responsable de la MDS de Fleurance, la directrice adjointe insertion et solidarité actives du Conseil départemental 32, le Médecin chef de la PMI, la puéricultrice de secteur de la PMI, la responsable adjointe des travailleurs spociaux de la MSA, la directrice de Gers Solidaire, le directeur adjoint de la CPAM du Gers, le directeur du centre social Arcolan, la directrice générale des services de la CCBL, la directrice adjointe des services de la CCBL.

3. MÉTHODOLOGIE DE DIAGNOSTIC DE LA CTG 2022 - 2026

3.1. Le plan de diagnostic, l'échéancier, les outils

L'organisation et le rétroplanning du renouvellement de la CTG établis en fin d'année 2021ont été revus suite à des mouvements internes. En effet un deuxième poste de chargé de coopération a été créé en mars 2022 afin de développer, accompagner plus de projets du territoire sur tous les axes. La chargée de coopération territoriale en poste depuis 2019 a quitté la collectivité en avril 2022. Le recrutement d'une nouvelle chargée de coopération a eu lieu en juillet 2022. Ainsi l'analyse des données et l'écriture du diagnostic ont pris du retard et donc les comités de pilotage, instances validantes, ont dû être décalés.

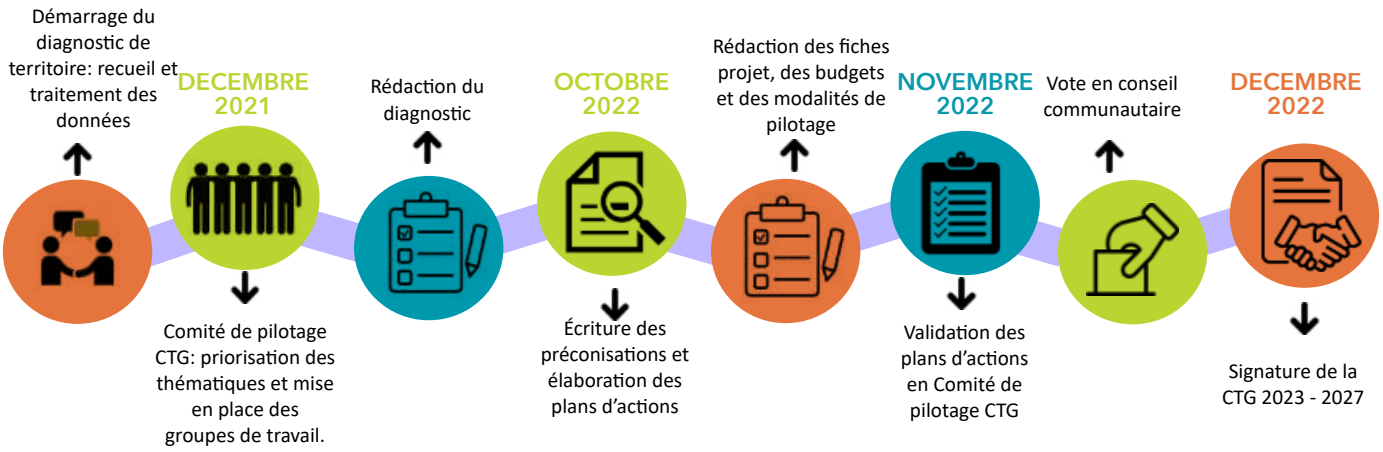

3.1.1. Les comités techniques

Du mois de février au mois d'avril 2022, 4 comités techniques ont été organisés et animés par les chargé(e)s de coopération territoriale. Il a été constitué de groupes de travail avec les acteurs, les partenaires et les publics concernés par la ou les thématiques. En fonction de la thématique et des problématiques soulevées, chaque comité a été animé avec des outils adaptés, en s'appuyant systématiquement sur une méthode participative et active. A l'issue de chaque comité technique un compte rendu a été rédigé et envoyé à tous les invités. La matière fournie dans chaque comité a servi à analyser les besoins des habitants pour les cinq prochaines années. Afin d'optimiser les réunions, certaines thématiques ont été associées dans un même comité technique.Les partenaires ont ainsi été mobilisé moins de fois et les thématiques associées ont permis de croiser les problématiques, les solutions et les idées. Afin que les comités soient riches en réflexions et en propositions, la composition de ceux-ci repose sur 3 catégories de personnes: les partenaires, les acteurs de terrain et les habitants.

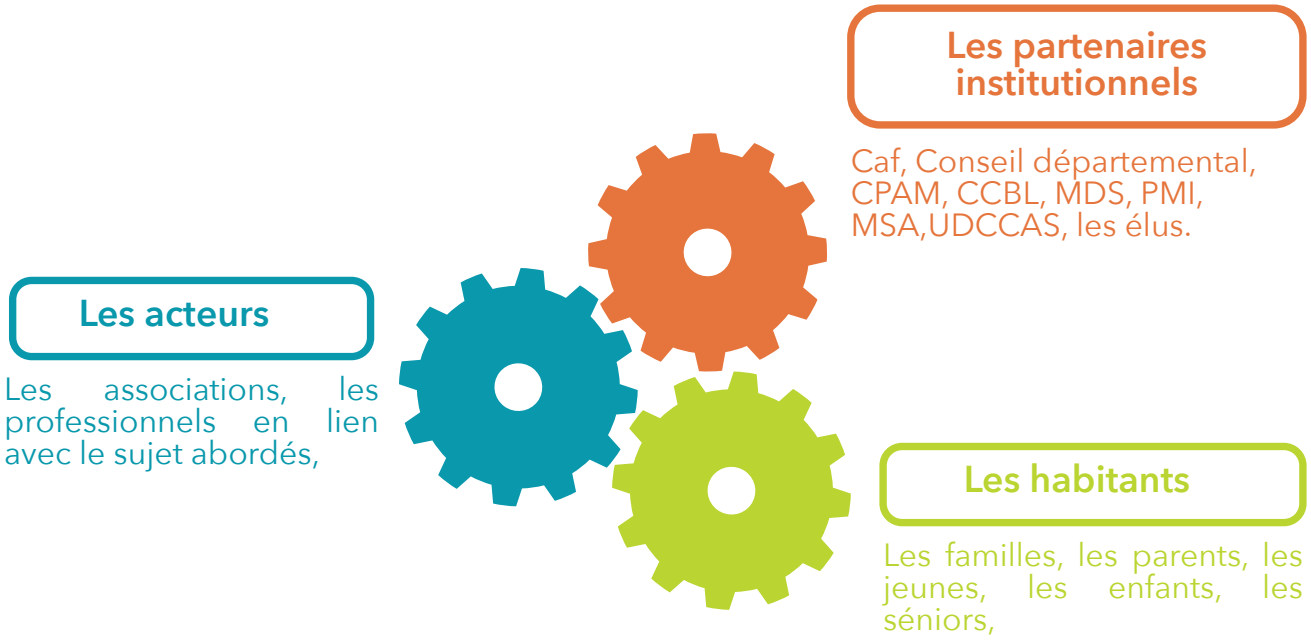

3.1.2. La parole des habitants

De janvier à mars 2022, un questionnaire à destination de la population du territoire Bastides de Lomagne a été diffusé. Celui-ci a été écrit en articulation avec les thématiques de la Convention Territoriale Globale, du programme « Petites Villes de Demain », du Plan Alimentaire Territorial et du Plan Climat Air Energie Territorial. Le questionnaire a été créé sur google form (outil gratuit) et diffusé par le biais de nombreux partenaires et structures: mairies, partenaires institutionnels, centres de loisirs, écoles, centre social, Espaces de vie sociale, associations culturelles et sportives, … 375 personnes ont répondu à ce questionnaire de 10 minutes environ. Les questions étaient classées par catégorie. La matière récoltée a été analysée et les éléments de réponses ont été croisés avec la matière fournie par les autres outils de diagnostic tels que les micro-trottoirs réalisés dans la cadre du diagnostic du programme PVD (Petites Villes de Demain)

Les micro-trottoirs, et les rencontres habitants

Lieu	Date	Public	Nb de personnes	Sujets abordés
Mauvezin	Du 15 au 18/03/2022	Services techniques	6	Espaces publics, mobilité, services, commerces, ville durable
Mauvezin, en salle	28/03/2022	Représentants des associations de Mauvezin	11	Ville durable : patrimoine, commerces, jeunes, mobilité, habitat, équipements, espaces publics
Mauvezin, conseil municipal des jeunes	08/04/2022	Jeunes 11-15 ans	11	Espaces publics, Mobilité
Foyer rural Mauvezin	24/05/2022	Habitants	9	Logement, emploi, commerces, services, espaces publics, équipements, tourisme, mobilité
Mairie de Mauvezin	23/06/2022	Habitants	10	Mobilité, logement, commerces, tourisme, équipements, espaces publics, vie associative
Centre Social ARCOLAN	25/02/2022	Habitants	7	Services, habitat, emploi
Cologne	28/02/2022	Services techniques et administratifs	7	Espaces publics, Equipements, Habitat, Mobilité, Patrimoine, Ville durable, Services, Commerces, Tourisme, Nouveaux arrivants
Cologne	24/03/2022	Représentants associations Cologne	5	Logement, commerces, services, espaces publics, équipements, tourisme, mobilité
Mairie Cologne	27/07/2022	Nouveaux arrivants	8	Commerces, loisirs, espaces publics, mobilité, lieux d'achats habituels, communication
St Clar	17/02/2022	Services techniques	7	Espaces publics, Equipements, Habitat, Emploi, Commerces, Services, Ville durable, Mobilité
St Clar	17/03/2022	Services administratifs	4	Patrimoine, Mobilité, Ville durable, Services, Commerces, Equipements
Foyer d'Accueil Médicalisé Cantoloup	05/04/2022	Résidents Cantoloup	7	Espaces publics, Mobilité, Equipements

L'enquête habitants, source de données

Genre

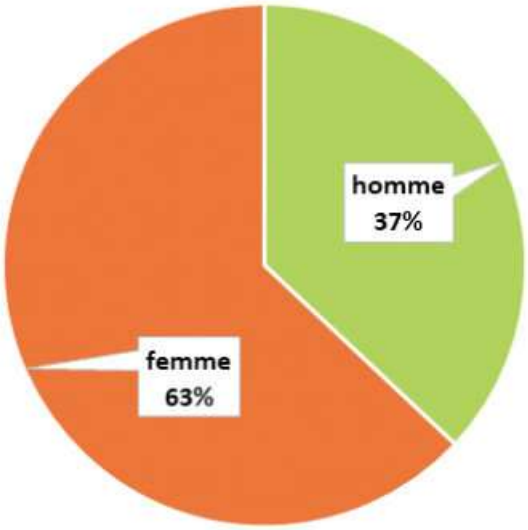

Tranche d'âge

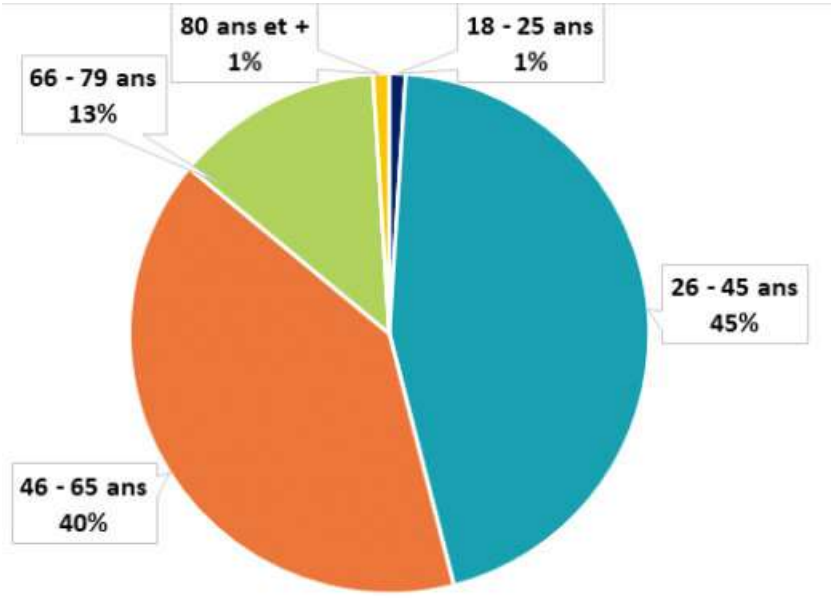

3.1.3. La formation Accolades

Une autre étape du diagnostic a fait émerger des hypothèses de changements par lesquels le territoire doit passer. Il s'agit de la formation Accolades. Cette formation, en mode participatif, organisée par la Caf en mars 2022 à la CCBL a permis, sur une journée, de définir l'enjeu global du territoire et les jalons intermédiaires pour y parvenir. 3 groupes constitués d'élus, de techniciens de la CCBL, de travailleurs sociaux et de partenaires ont définit 3 enjeux, et 3 façons d'y parvenir à horizon 2027.

- **En 2027: les habitants de la CCBL participent à la transformation de leur cadre de vie**
- **En 2027: tous les habitants se sont appropriés l'ensemble des services du territoire**
- **En 2027: les élus du territoire défendent une identité territoriale à l'échelle Bastides de Lomagne**

3.1.4. Les autres outils de diagnostic

Pour l'analyse d'autres éléments ont été récoltés, notamment grâce:

- Aux rencontres avec les partenaires sur le terrain
- Aux réunions avec les autres services de la CCBL
- Aux réunions et comités techniques organisés par le PETR Pays Portes de Gascogne
- Aux données froides issues de l'INSEE, la CAF, la MSA

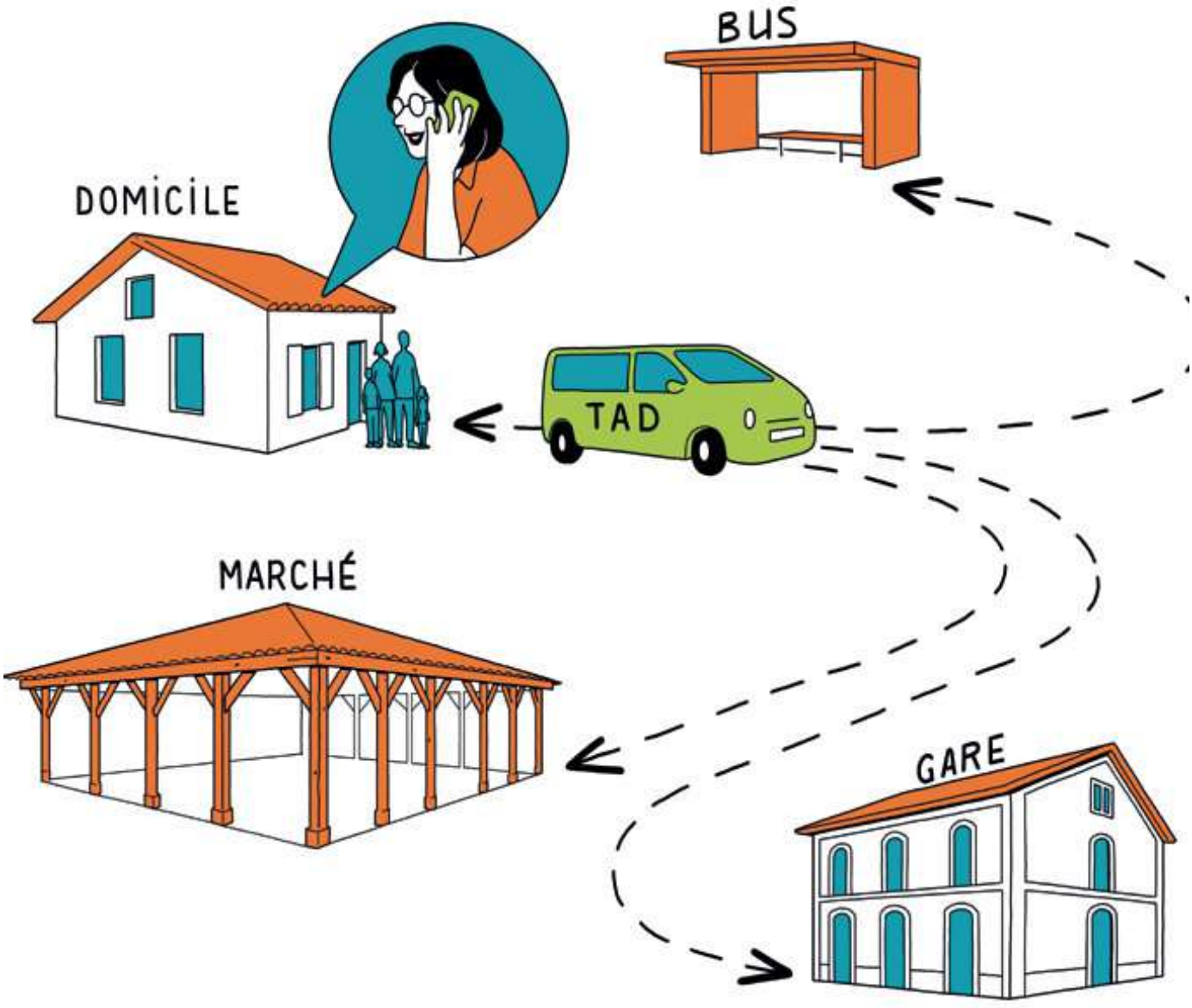

LOGEMENT & MOBILITÉ

4. DIAGNOSTIC PAR THÉMATIQUE SOCIALE ET FAMILIALE

4.1. Cadre de vie

4.1.1. La mobilité sur le territoire

La mobilité est ressortie comme un enjeu majeur, à la fois à l'issue des différents comités techniques, mais aussi lors de la consultation des habitants (enquête et réunions publiques).

C'est une problématique très prégnante, identifiée chez les 12-18 ans mais aussi par les personnes âgées, les demandeurs d'emploi non motorisés ou encore les familles. Ainsi, 30% des parents enquêtés considèrent que les trajets font partie de leur préoccupation principale au quotidien.

Plus de 65% d'entre eux seraient motivés pour organiser un réseau de covoiturage parental.

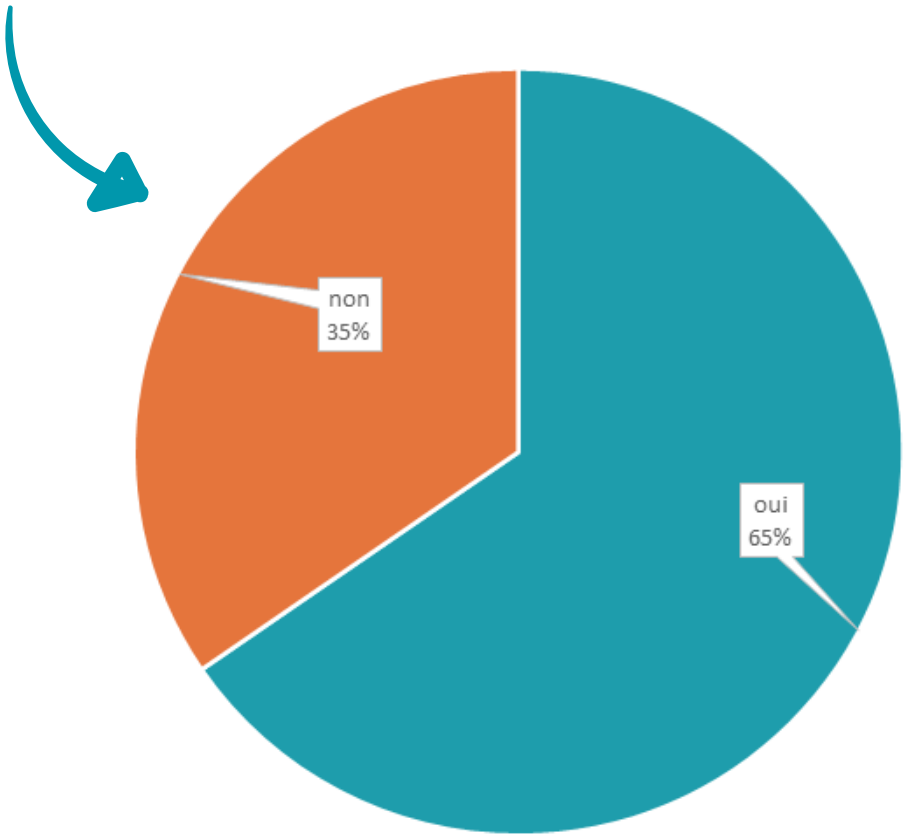

Les enjeux liés à la mobilité sont nombreux :

- protéger l'environnement et lutter contre le réchauffement climatique
- maintenir les jeunes sur le territoire et y attirer les familles
- faciliter la vie quotidienne des personnes âgées et handicapées non véhiculées
- soutenir l'insertion et l'emploi des personnes qui n'ont pas les moyens de se déplacer en voiture
- pérenniser et développer les entreprises qui ont besoin de recruter

Les comités techniques et l'enquête ont fait émerger 2 thématiques prioritaires à travailler :

- Réduire les trajets voiture : comment trouver des alternatives à la voiture pour les petits déplacements ? quels cheminements proposer ?
- Le Transport A la Demande (TAD) existant est sous-utilisé car méconnu et non adapté aux besoins. Comment le restructurer pour qu'il réponde aux besoins et que les habitants se l'approprient?

Mode de déplacement des habitants questionnés

Comment vous déplacez-vous ? (vous et votre famille)

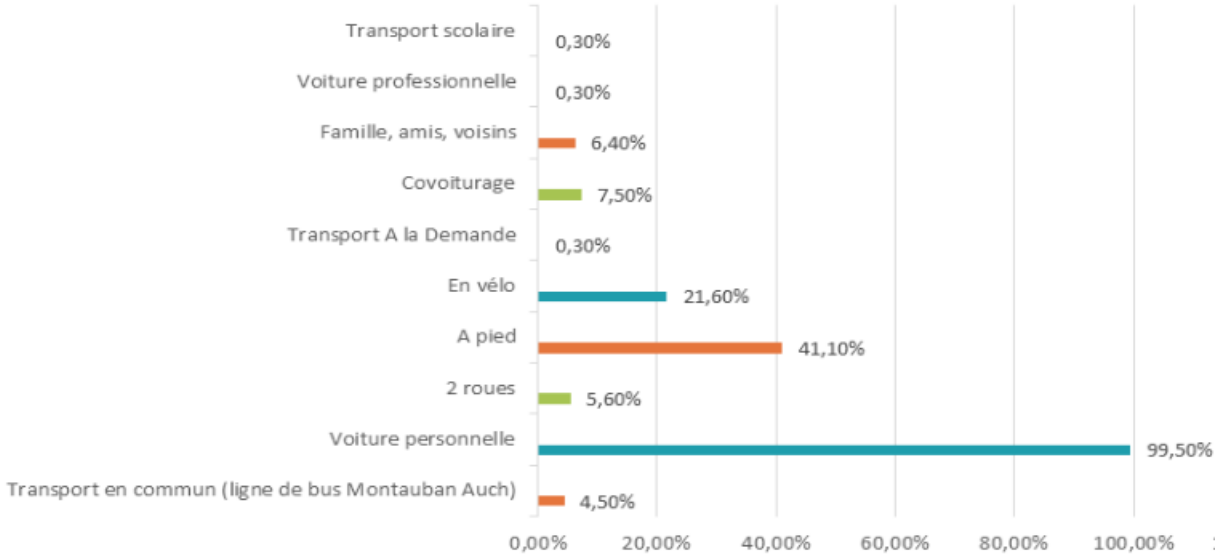

Connaissance du Transport A la Demande par les habitants questionnés

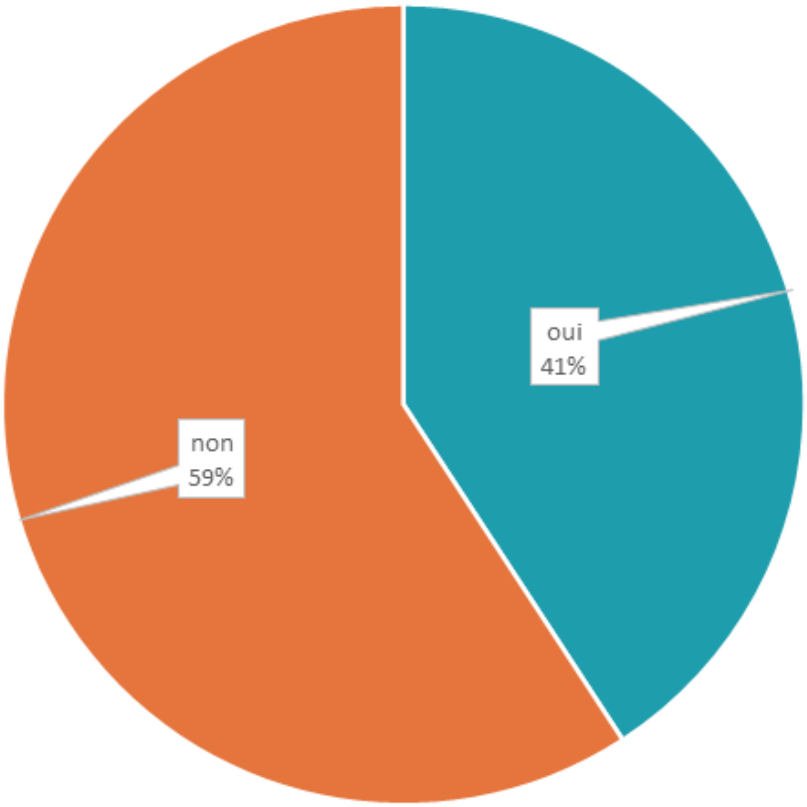

D'autres éléments en lien avec la mobilité ont été régulièrement mis en lumière lors des diverses réunions et consultations menées en 2021-2022:

- la difficulté des entreprises à recruter les publics actifs à faible revenu : saisonniers, ouvriers peu qualifiés, apprentis en raison de l'absence de transports en communs et de la difficulté à trouver un logement abordable.
- le manque d'équipements pour développer la mobilité à vélo (pistes cyclables intra village, espaces parking dédiés, chemins aménagés)
- le problème récurrent de cheminement piétons non sécurisés en centre bourg pour la desserte des écoles, des commerces, des espaces de jeux, des installations sportives. Les trottoirs sont dégradés ou pas assez larges dans Mauvezin. Dans Cologne, le chemin piétonnier qui relie le centre bourg à la Maison Familiale et Rurale n'a pas été poursuivi jusqu'à la maison de retraite et au Centre Social pourtant tout proches.

Dispositif TAD de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne 2022

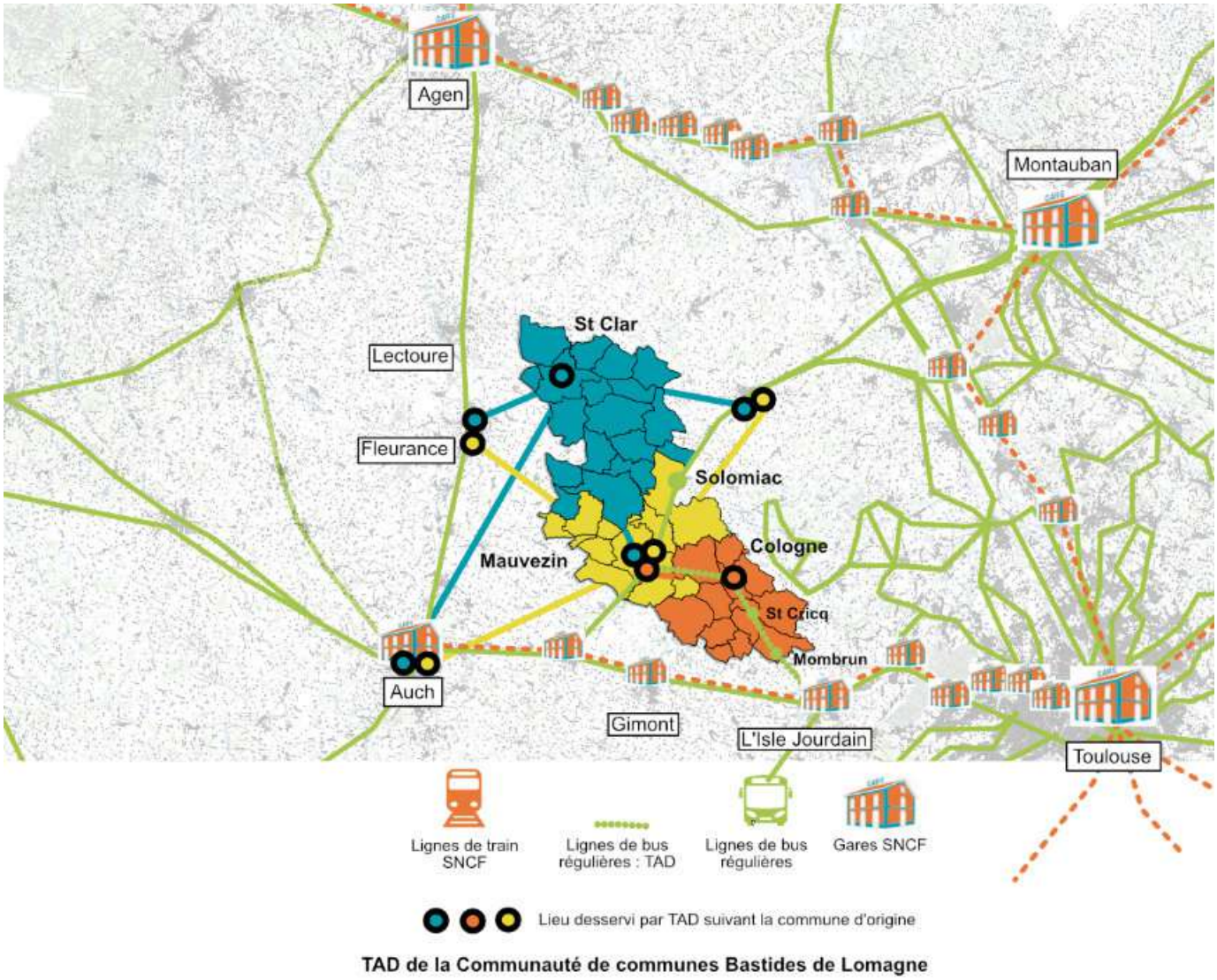

TAD de la Communauté de communes Bastides de Lomagne

4.1.2. Le logement

Le contexte du logement est assez différent d'un secteur à l'autre de l'intercommunalité. Les communes les plus proches du bassin de vie toulousain sont soumises à une forte pression foncière et à une demande en logements bien supérieure à l'offre, en raison de la saturation du bassin de vie de l'Isle-Jourdain. La zone de St-Clar est de son côté fortement impactée par la pression touristique. Les résidences secondaires y sont beaucoup plus nombreuses que sur le reste du territoire. La résultante est que les prix au m² peuvent être multipliés par 3 entre les petites communes rurales les plus isolées et ces 2 pôles d'attractivité.

En ce qui concerne l'état du parc de logement, un état des lieux a été réalisé en 2021 lors de l'étude de lancement de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH).

D'après cette étude, 932 habitants de l'intercommunalité, soit 8,3%, vivent dans des logements potentiellement indignes (PPPI) et 2,4% des logements n'ont pas de salle de bain. Cette problématique d'insalubrité touche plus les propriétaires habitants que les locataires. Ces logements sont souvent des bâtis anciens de grande taille, ne correspondant plus aux besoins actuels des habitants. C'est sur la commune de Mauvezin que l'on en trouve le plus. La première tranche de travaux de l'OPAH en 2020-2021 a permis de rénover 43 logements, dont 25 pour amélioration des performances énergétiques et 9 pour favoriser l'autonomie dans le cadre du maintien à domicile des aînés. Ces types de réhabilitation ont été principalement effectués par des propriétaires occupants. 9 autres dossiers ont concerné des réhabilitations complètes de logements très dégradés à l'initiative de propriétaires bailleurs.

Surface moyenne des résidences principales

Source : Filocom 2015

Le parc privé potentiellement indigne en 2013 (PPPI)

	Communauté de Communes Bastides de Lomagne	GERS	Mauvezin
Nombre de logements considérés en PPPI	461	9591	120
Part dans l'ensemble des résidences principales privées	10%	11.3%	12%
Population habitant un PPPI	932	18681	232

Source: données PPPI et Filicom 2013, DDT32

Part des propriétaires souhaitant faire des travaux

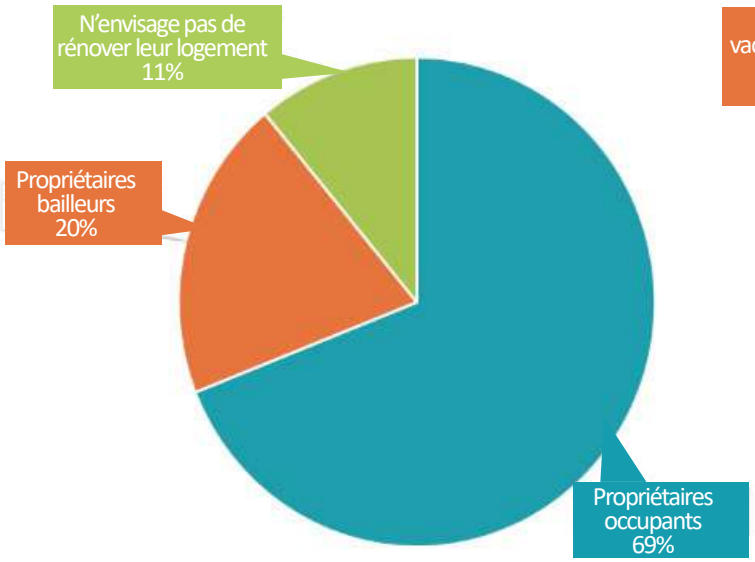

Les logements à rénover

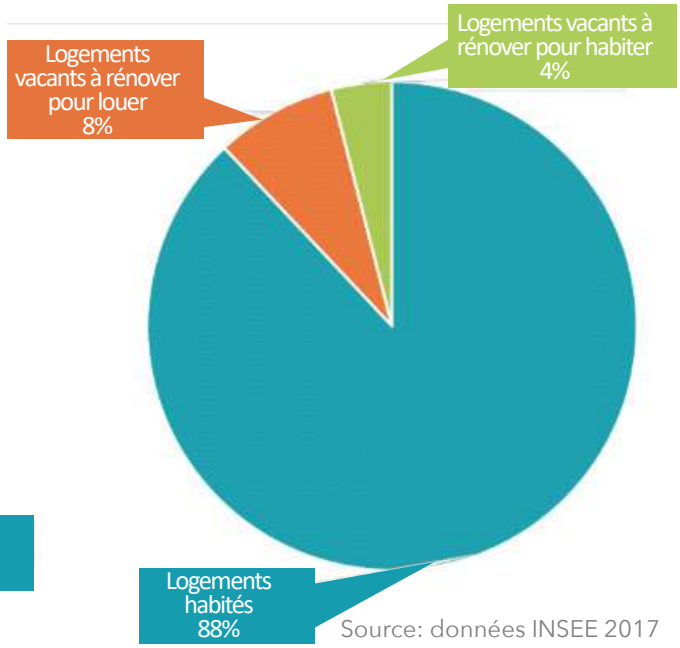

Source: données INSEE 2017

Les municipalités ont entrepris un travail de réhabilitation des logements de centre bourg ces 10 dernières années, en particulier à Cologne et St Clar.

Ainsi, le bourg-centre de Cologne bénéficie d'une expérience réussie dans le domaine de la réhabilitation du bâti pour en faire des logements sociaux, qui pourrait servir d'exemple aux autres communes.

Il reste en effet beaucoup à faire à Mauvezin et dans certains petits villages. Le centre du village de Mauvezin est confronté à un enjeu particulier du fait de la présence de 57 petits logements VVF dispersés dans le bourg qui ont un taux de remplissage très bas, en raison de leur mauvais état général et leur manque de confort. Ces bâtiments sont la propriété de la municipalité mais le bail du VVF court jusqu'en 2026, ce qui bloque tout projet à court terme.

La vacance de logements a connu une augmentation de 50% sur l'intercommunalité entre 1999 et 2015. Même si elle est en régression, elle reste une problématique prégnante sur le territoire. Cette vacance est actuellement en grande partie structurelle et non conjoncturelle, puisqu'elle affecte des logements non fonctionnels qui nécessiteraient des travaux importants.

A ces questions d'insalubrité s'ajoute une problématique de taille de logement : les grands logements de 4 pièces ou plus sont bien plus nombreux que ceux de 2 ou 3 pièces qui correspondent pourtant à l'essentiel de la demande locative.

Part de logements vacants en 2022 sur la CCBL

9.7%

Source: LOVAC2021, MAJIC2022 / Traitement: Urbanis

Les logements vacants par nombre de pièces

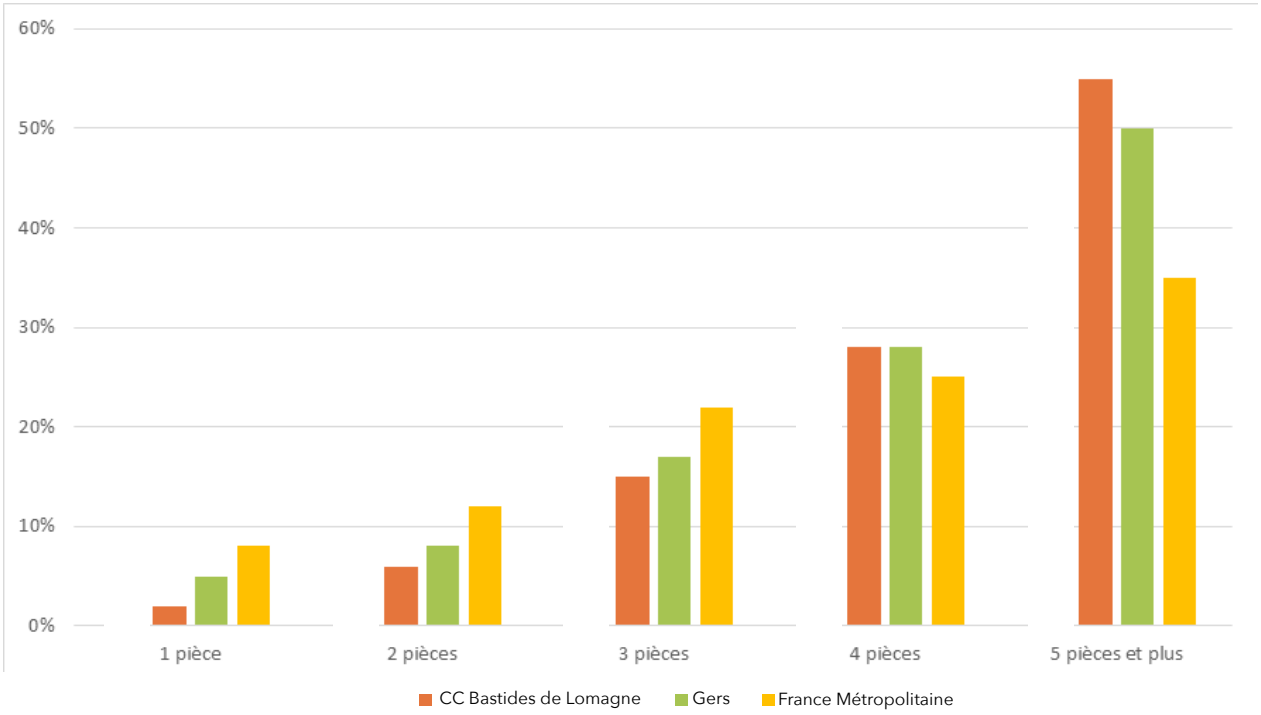

Vacance structurelle selon la taille des logements

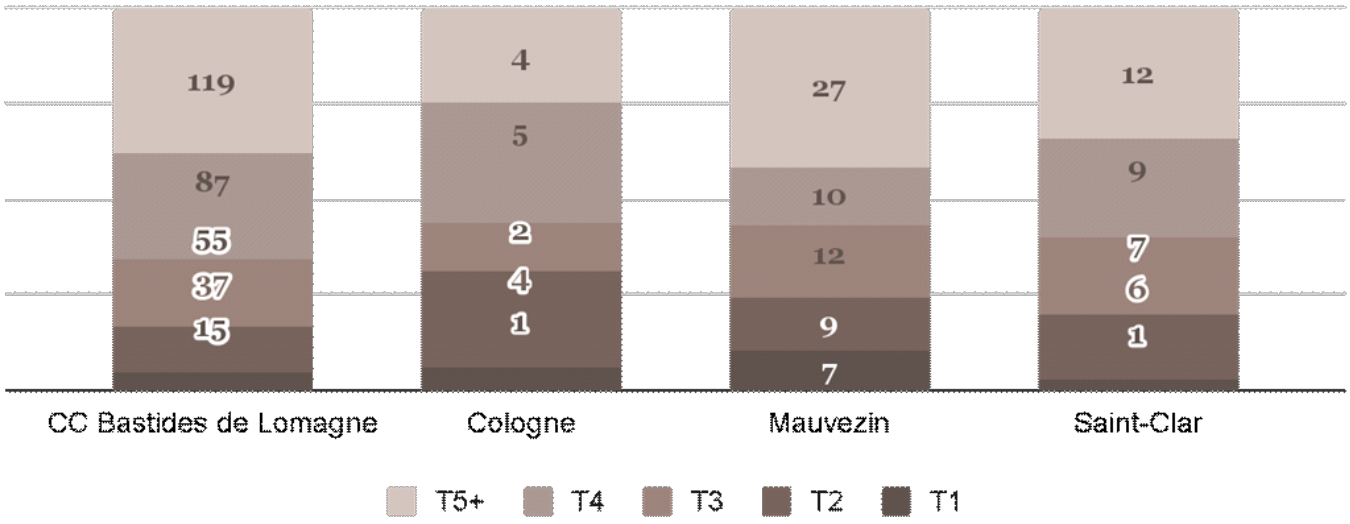

Source: LOVAC2021, MAJIC2022 / Traitement: Urbanis

Typologie de vacance structurelle

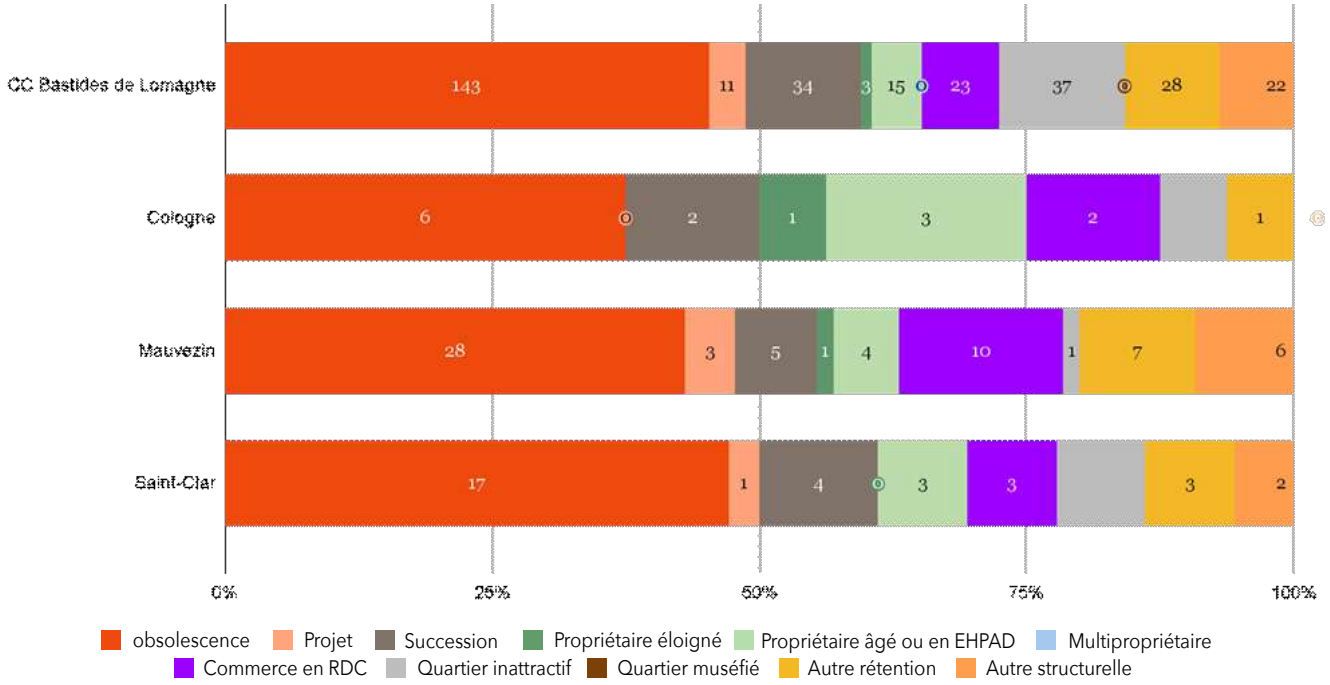

Source: LOVAC2021, MAJIC2022 / Traitement: Urbanis

Vacance structurelle selon l'âge des propriétaires

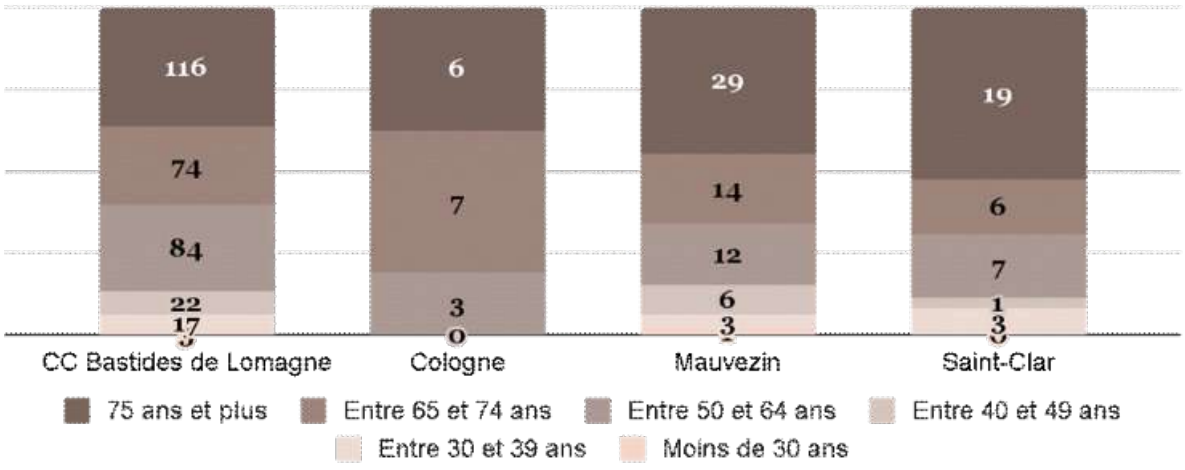

Source: LOVAC2021, MAJIC2022 / Traitement: Urbanis

Bilan de l'OPAH

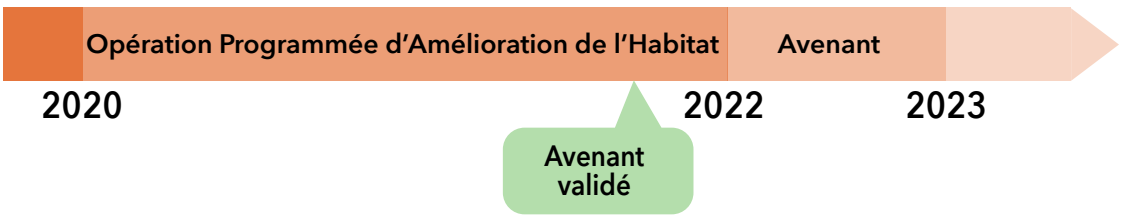

Entre le 1er janvier 2020 et le 15 septembre 2022 on comptabilise 103 dossiers agréés sur la CCBL dont 59 soldés. Quant aux 3 bourgs centres (Cologne, Mauvezin, St-Clar), on recense 37 dossiers agréés dont 20 soldés.

A l'échelle de l'intercommunalité les enjeux de l'OPAH sont de :

- Proposer des logements de qualité adaptés
- Accompagner le vieillissement de la population
- Lutter contre la précarité énergétique des logements
- Proposer des offres de loyers modérés
- Lutter contre l'insalubrité et la dégradation du bâti
- Accompagner les publics les plus vulnérables

Statut d'occupation	Thématiques	Objectifs annuels	Objectifs sur 3 ans
Propriétaires occupants	Précarité énergétique	31	93
	Autonomie de la personne	13	39
	Logement très dégradé ou indigne	3	9
	TOTAL PO	**47**	**141**
Propriétaires bailleurs (logements locatifs)	Précarité énergétique	2	4
	Logement très dégradé / indigne	6	18
	TOTAL PB	**8**	**22**

Répartition des dossiers PO ANAH agréés et soldés par thématique à l'échelle de l'intercommunalité

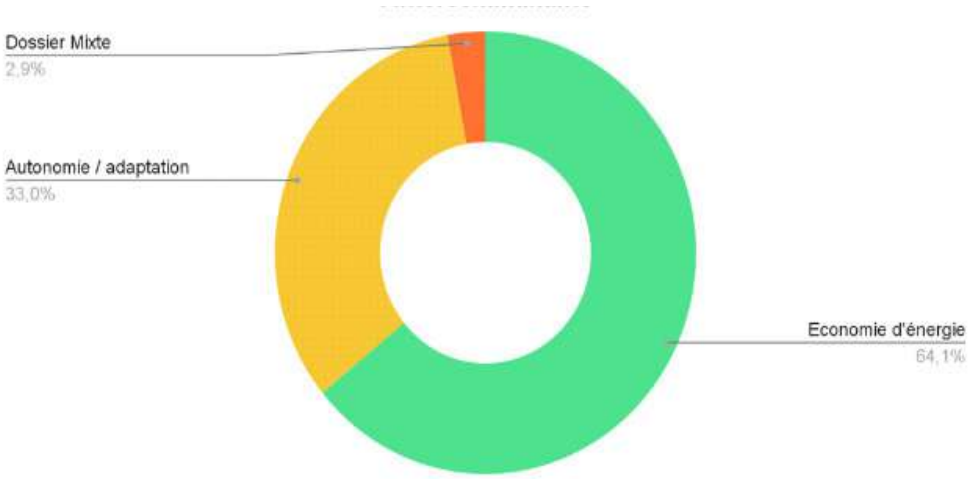

<u>Les enjeux autour du logement sont importants pour le territoire :</u>

- favoriser le développement économique et l'attractivité de la CCBL : une offre locative à loyers abordables permettrait d'accueillir plus de jeunes actifs pour répondre à l'offre d'emplois non pourvue
- soutenir le renouvellement de la population vieillissante par l'accueil de nouveaux arrivants
- suivre les préconisations nationales de préservation du foncier, tout en élargissant l'offre de logement
- améliorer le cadre de vie des habitants et participer ainsi à leur mieux-vivre
- permettre aux aînés en baisse d'autonomie de rester à domicile dans de bonnes conditions matérielles et sociales
- soutenir la mixité sociale, en permettant à tous les foyers de trouver un logement décent qui réponde à leurs besoins, en particulier les familles en situation de précarité.

Les comités techniques et le travail de diagnostic réalisé dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain » ont conduit à faire deux constats sur l'ensemble de la CCBL :

- L'offre locative à loyer modéré (en particulier les petites maisons et les locations de courte durée) manque cruellement sur le territoire. Dans le même temps, on constate que de nombreux logements sont laissés vacants dans les centres villages, notamment de vastes logements. Les prix élevés et la faible disponibilité en logements locatifs, ainsi que la rareté des terrains à bâtir sur Mauvezin et St-Clar nuisent grandement à l'attractivité du territoire vis-à-vis des jeunes actifs. Se pose donc la question de savoir comment inciter les propriétaires et les municipalités à la poursuite des réhabilitations et à la mise en location ?

- Le territoire est dépourvu de mode d'habitats alternatifs comme les logements partagés et/ou intergénérationnels. Il n'y a aucune offre d'hébergement intermédiaire entre le domicile et l'EHPAD pour les personnes en perte d'autonomie.

Les espaces publics et leurs équipements

Le territoire possède de véritables atouts en termes de cadre de vie et d'espaces propices au lien social et à la culture :

- de grandes halles historiques au cœur des villages qui constituent des lieux d'animation privilégiés
- 3 bases de loisirs aquatiques
- des espaces de jeux aménagés pour les enfants dans de nombreuses communes
- des médiathèques à St Clar et Mauvezin et une bibliothèque en cours de réaménagement sur Cologne
- un réseau de sentiers pédestres existant mais à remettre en valeur (entretien et balisage)

Le comité technique dédié au cadre de vie a mis en lumière les difficultés rencontrées par les habitants en lien avec les conflits d'usage des voies de circulation et des espaces publics. Ils souhaitent clarifier leur partage et s'impliquer davantage dans la réappropriation des lieux publics.

Les enjeux sont essentiels pour les habitants puisqu'il s'agit d'améliorer leur cadre de vie et de favoriser le bien vivre ensemble, mais aussi d'encourager l'initiative citoyenne dans un domaine où elle est habituellement peu active. Pour la collectivité, il s'agit de soutenir l'attractivité du territoire, de prévenir les accidents liés aux conflits d'usage des espaces de circulation et enfin, de mieux gérer la transition climatique par une végétalisation des espaces publics et des aménagements propices à la mobilité douce.

Deux problématiques ont donc émergés de la concertation avec habitants et acteurs du territoire :

- Comment clarifier et organiser les usages les espaces publics ? Comment favoriser l'appropriation des espaces publics par toutes les générations ?
- Comment inciter chaque commune à créer/aménager les espaces pour répondre aux besoins des habitants ?

Les éléments suivants ont été plus particulièrement pointés comme lacunaires sur le territoire :

Des espaces végétalisés et aménagés avec mobilier urbain de type bancs (Mauvezin et Cologne), la généralisation et l'amélioration des espaces de jeux pour enfants, des lieux de rencontre pour les jeunes, des lieux dédiés à l'événementiel et à la culture, des bureaux partagés pour les personnes en télétravail (en particulier sur Mauvezin).

PETITE ENFANCE

4.2. Petite Enfance

Le réseau petite enfance de la Communauté de Communes s'est développé ces 10 dernières années pour répondre à l'évolution des besoins des habitants. En effet le premier multi-accueil a été créé à Mauvezin en 2012. Aujourd'hui trois multi-accueils sont répartis sur le territoire afin d'accueillir les enfants de 10 semaines à 4 ans. Les équipes de professionnels ont des diplômes de la petite enfance: une éducatrice de jeunes enfants (EJE) qui est aussi la responsable de la structure, une auxiliaire-puéricultrice, et des animatrices ayant le CAP petite enfance. Les trois équipes sont managées par une directrice du service petite enfance qui est infirmière -puéricultrice de formation et une agent d'entretien intervient sur les 3 structures.

Pour s'adapter aux besoins et aux critères des familles, le territoire compte 1 RPE (Relais Petite Enfance) qui intervient sur 3 communes (Mauvezin, Saint-Cricq et Saint-Clar) et 1 LAEP (Lien d'Accueil Enfants Parents) itinérant sur 2 communes (Cologne, Mauvezin) . Les parents peuvent faire garder leurs enfants par des assistantes maternelles, qui sont pour certaines associées au sein de Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM) où elles accueillent collectivement les enfants.Concernant le mode de garde des enfants, les 3 critères les plus importants pour les familles questionnées lors de l'enquête de janvier 2022 sont les: horaires flexibles, la proximité et la qualité du service.

Les critères les plus importants des familles concernées par la garde d'enfants de 0 à 3 ans

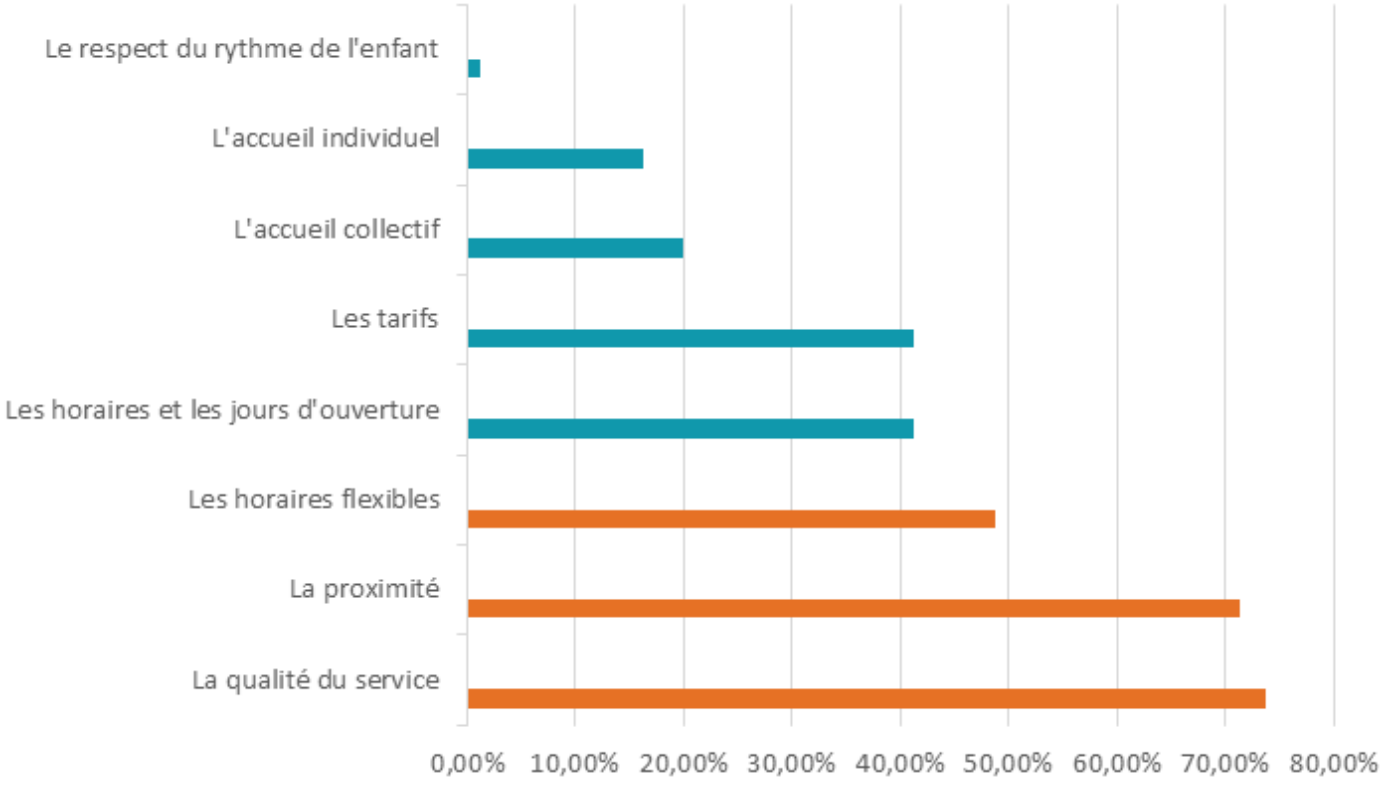

50% des parents, ayant répondu au questionnaire, placent leur enfant chez une assistante maternelle et 17% d'entre eux dans une structure multi-accueil de la CCBL.

L'offre des modes de garde au nord du territoire est pauvre. Les parents sont obligés de mettre leurs enfants soit chez une assistante maternelle ou dans une crèche de la Communauté de Communes voisine, la Lomagne Gersoise (communes de Lectoure et Fleurance). Certains enfants du bassin de vie de Saint-Clar inscrivent leurs enfants sur Solomiac qui est à environ 20 minutes en voiture de Saint-Clar.

4.2.1. Les Multi-accueil

Les 3 structures gérées par la CCBL ont une capacité d'accueil de 41 places, et reçoivent les enfants, âgés de 10 semaines à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Les 3 structures multi-accueil ferment 6 semaines par an: en décembre, en avril et en août.

- Le multi-accueil à Mauvezin ouvert en 2012 a un agrément de 15 places. L'équipe est constituée de 5 professionnelles à temps plein.

- Le multi-accueil à Saint-Criq a ouvert en 2015 avec un agrément de 15 places, mais dès 2016 la PMI a autorisé d'augmenter la capacité d'accueil à 16 places. En effet, cette structure est placée sur l'axe Mauvezin - Toulouse, et donc le nombre des familles concernées par la garde d'enfants de moins de 3 ans est important sur cette partie du territoire. De plus la superficie du bâtiment permettait d'augmenter cet agrément. Une équipe de 5 professionnelles à temps plein accueillent les enfants.

- Le multi-accueil à Solomiac a ouvert quant à lui en 2019 dans les locaux prévus pour une MAM avec un agrément de 10 places. Si les 2 autres structures sont dotées de jardins et jeux celle-ci n'a pas d'extérieur, et la configuration intérieure composée de 2 niveaux implique à l'équipe d'adapter son organisation. 4 professionnelles composent l'équipe de Solomiac (2 à temps plein et 2 à 30h/semaine).

Chaque structure dispose d'une place d'accueil d'urgence, ce qui permet aux familles de pallier à un arrêt maladie d'assistant maternel par exemple. Par ailleurs, 2 places d'accueil occasionnel sont disponibles, l'une à St Cricq et l'autre à Mauvezin.

Structures multi-accueil	Capacité d'accueil régulier	Place d'urgence	Capacité d'accueil occasionnel	ETP
Mauvezin	15	1	2	5
Saint-Cricq	16	1	2	5
Solomiac	10	1	1	4
1 directrice des 3 multi-accueils + 1 agent d'entretien				

Une commission d'admission se réunit régulièrement pour attribuer les places libérées par les enfants qui quittent les structures d'accueil. en juin et en octobre à la CCBL afin de remplir les structures. Les critères d'admission des enfants sont répartis en nombre de points. La pondération pour la commission d'attribution des places se décompose ainsi :

- Mois de début d'accueil : septembre 40 points, octobre 30 points, novembre 20 points, …

- Habitant CCBL (50 points) ou non (0 point)

- Nombre de jours demandés (5 jours : 50 points, 2 jours : 20 points…)

- Situation particulière (Parent mineur, absence de logement stable, naissances multiples, problème enfant handicap, danger, famille monoparentale (20 points)

- Activité : 2 parents travaillent ou en recherche d'emploi (10 points pour temps partiel par parent, 20 points pour temps plein par parent)

- Frère ou sœur aîné(e) dans la crèche (10 points)

- Fratrie à accueillir simultanément (10 points)

Une baisse du taux d'occupation est constatée notamment à Saint-Cricq et peut s'expliquer par:
- Une mauvaise signalétique et une communication à améliorer
- Un décalage entre les demandes initiales émises lors de la signature du contrat et les besoins réels rend difficile de trouver un enfant pour compléter les jours libérés.

Taux de remplissage des multi-accueils de la CCBL en 2021

	Multi-accueil de Mauvezin	Multi-accueil de Saint-Cricq	Multi-accueil de Solomiac
Taux de remplissage **réalisé**	67.53%	59.15%	61.11%
Taux de remplissage **facturé**	86.05%	75.49%	74.49%

Les équipes proposent différentes activités adaptées au rythme et à l'évolution de l'enfant. Plusieurs projets en partenariat avec des acteurs locaux ont eu lieu tels que:

- Le projet « La trace sous toutes ses formes » mené conjointement avec les 3 structures multi-accueil, le LAEP et le RPE, qui a permis de proposer aux enfants des ateliers de création artistique (sérigraphie, gravure, tampographie) animés par le collectif d'artistes de Sarrant « Les ateliers Charrette ». Une exposition des œuvres des enfants ainsi que des ateliers parents-enfants, ont clôturé les 18 ateliers.

- La mise en place des passerelles entre les crèches et les écoles, certes altérées par la crise sanitaire, permettent un passage plus facile de l'enfant à l'école.

- Des séances de sophrologie, proposées dans les crèches

- La Grande lessive, exposition sous les halles de Cologne, Mauvezin et Solomiac, des dessins des enfants. Projet intergénérationnel en partenariat avec les ALAE, EHPAD.

- Des sorties à la médiathèque de Mauvezin.

D'autres projets en lien avec le Programme Alimentaire de Territoire (PAT) se sont fait principalement au travers de 2 actions :

- la semaine du goût : préparation de gâteaux avec les enfants, découverte des légumes du marché

- Le partenariat avec les Jardins de la Marquise à Monbrun : cette ferme pédagogique d'initiation à la permaculture ouvre ses portes aux enfants des multi-accueils, pour qu'ils puissent découvrir les animaux de la ferme et les légumes cultivés au fil des saisons.

L'ouverture vers la nature se fait dans les jardins des crèches et les espaces verts situés à proximité, mais aussi lors des sorties à la ferme de l'Azinet à Sarrant qui propose aux enfants de venir au contact de nombreux animaux depuis la poule jusqu'au cheval de traie.

La demande en mode de garde reste forte sur le territoire où de nombreuses familles continuent d'arriver. De plus, le nombre de places disponibles chez les assistants maternels a baissé de façon continue ces dernières années car les départs en retraite et arrêts d'activité n'ont pas été compensés par les nouvelles demandes d'agrément. Les animatrices du RPE travaillent pourtant en ce sens puisqu'elles animent des temps d'information auprès de potentielles candidates et leur proposent un accompagnement pour leurs démarches administratives.

Dans l'optique de favoriser l'attractivité du territoire vis-à-vis des familles et jeunes actifs, il est donc essentiel de conserver la capacité d'accueil existante sur les 3 sites de multi-accueil.

Cependant, les structures d'accueil sont fortement impactées par la désaffection des jeunes pour les métiers de la petite enfance. En conséquence, il est difficile de pérenniser les équipes et de recruter de nouveaux professionnels. De plus, les professionnels en poste expriment un mal-être au travail qui s'est aggravé avec la période de crise sanitaire. Elles pointent notamment le fossé qui existe entre ce que leur formation théorique leur a laissé entendre du métier et la réalité à laquelle elles sont confrontées sur le terrain.

Ce malaise se traduit dans les structures par des tensions et des arrêts maladie récurrents. Devant ce constat, la collectivité a entamé un travail collectif pour revoir le fonctionnement actuel des équipes opérationnelles, en leur donnant plus d'autonomie et de pouvoir de décision.

Multi-accueil, Mauvezin

Multi-accueil, Saint-Cricq

Multi-accueil, Solomiac

4.2.2. Les Relais Petite Enfance (RPE)

Les RPE, anciennement appelés RAM (Relais d'Assistantes Maternelles), sont portés par la Communauté de Communes et animés par l'association Arcolan. Le RPE est en itinérance sur le territoire et deux animatrices, salariées de l'association s'en occupent.

Gestionnaire	Association ARCOLAN - Espace Famille et Social
Financeurs	CCBL - CAF du Gers - MSA
Personnel d'animation	2 éducatrices de jeunes enfants
Temps de travail hebdomadaire	38h
Nombre d'ETP	1.09
Nombre d'assistant(e)s maternel(le)s agrées sur le territoire	18 sur le secteur de Cologne dont 14 réellement en activité en novembre 2021 13 sur le secteur de Mauvezin dont 9 réellement en activité en novembre 2021 3 en activité sur le secteur de Saint-Clar
Jours et horaires d'ouverture au public	Accueil collectif: - Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h30 - Vendredi de 9h à 12h30 selon les lieux Permanences: lundi, mardi, mercredi, vendredi de 13h30 à 17h selon les lieux Visites à domicile sur RDV

Les partenaires du RPE sont:

- La CAF : réunions du Réseau RPE du Gers et accompagnement au projet.
- La PMI : réunions réseau, gestion de la liste des assistants maternels.
- Le réseau des RAM Gersois
- La directrice des multi-accueils de la CCBL, ainsi que l'équipe de professionnels des trois structures.
- La Communauté de Communes dans le cadre de sa politique enfance – jeunesse
- Les médiathèques de Mauvezin et de St Clar ainsi que la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP) : prêt régulier de documents et animation une fois par mois sur Saint Clar.

Le fonctionnement du RPE

Les éducatrices font des visites aux domiciles des assistantes maternelles ou de parents employeurs dans l'objectif d'accompagner sur différentes thématiques notamment juridiques liées aux contrats de travail. Elles sont aussi en soutien des professionnels sur les questions éducatives et pédagogiques.

Elles agissent sur les communes de Mauvezin, Saint-Clar et Saint-Cricq afin d'accueillir les professionnels accompagnés des enfants. Le relais est un lieu collaboratif pour les assistantes maternelles agréées du territoire. Elles peuvent ainsi se retrouver entre elles, sortir de chez elles avec les enfants qu'elles gardent. Lors de ces temps de rencontre, les animatrices proposent différentes activités collaboratives et participatives.

Le relais occupe les locaux des multi-accueils à Mauvezin et à Saint-Cricq, et l'ALAE à Saint-Clar.

Outre les missions générales définies par la CNAF, les objectifs spécifiques du RPE sont :

- Rendre visible le service RPE auprès des élus et des familles.
- Favoriser le départ en formation des professionnels de l'accueil à domicile et renouveler les formations déjà engagées
- Contribuer à l'éveil à la culture des enfants accueillis
- Développer de nouveaux partenariats avec les acteurs du territoire avec le soutien des chargés de coopération territoriale
- Promouvoir l'utilisation des différents outils mis à la disposition des professionnels (mallette handicap, mallette de livres BDP, revues professionnelles…)

Fréquentation du RPE :

En 2021, 80 enfants ont été accueillis sur les temps collectifs, dont 12 étaient issus de territoires hors CCBL.
Les assistantes maternelles sont bien fidélisées sur les accueils RPE et de nouvelles sont venues en 2021.
Outre les ateliers d'éveils et les sorties, des permanences et des visites à domicile sont régulièrement organisée par les animatrices du RPE.
Les ateliers d'éveil connaissent une bonne fréquentation : 7 à 9 enfants par atelier et 3 à 4 assistants maternels en moyenne.

Répartition et fréquentation des ateliers d'éveils

	Nombre d'ateliers pour le RPE	Nombre de présences d'assistants Maternels	Nombre de présences d'enfants
Saint-Clar	27	74	230
Saint-Cricq	47	156	373
Mauvezin	28	92	245
Projet réseau	1	6	17
Sorties	27	108	337
Total	**129**	**436**	**1202**

Les sorties :

26 sorties ont été organisées au cours de l'année, rassemblant 12 AM différentes et 55 enfants. 9 familles ont aussi participé à ces sorties variées : sorties en espace de jeux, ballades, spectacles, visite à la médiathèque ou à la ferme…

Les échanges avec les structures multi-accueils :

Pour des raisons de planning, le RPE, ne peut travailler directement avec la structure de Solomiac.

A cause des restrictions sanitaires, les échanges avec Mauvezin et Saint Cricq ont dû être interrompus entre les professionnelles et les enfants. Cependant, des rencontres entre les professionnelles des différentes structures de la Communauté de Communes et le RPE ont été réalisées à l'initiative de la chargée de coopération du territoire, pour construire collectivement les projets « tentes sensorielles » et « la trace sous toutes ses formes.

Objet des entretiens lors des permanences	Nombre d'entretien concernés
Information relative à l'exercice du métier d'assistant maternel et le statut	14
Information relative à la recherche d'un mode d'accueil	60
Information relative à la disponibilité d'accueil	11
Information relative au fonctionnement du RPE	24
Information sur le statut (droit du travail, contrat, convention collective)	53
Information pédagogiques, éducatives, soutien professionnel, accompagnement à la parentalité	16
Formation professionnelle	24
Aides financières	0
Autres	90
Total	**292**

Les animatrices ont effectué 7 visites au domicile des assistants maternels mais aucune au domicile de parents employeurs durant l'année 2021. Ces visites ont plusieurs objectifs :

- Conserver un contact avec les assistants maternels qui ne fréquentent pas les ateliers et créer du lien avec les professionnels.
- Accompagner les assistants maternels et les parents employeurs lors de la signature des contrats de travail en veillant à la légalité et en expliquant les différents points qui pourraient ne pas être compris par les deux parties.
- Accompagner les assistants maternels et les familles lors de la rupture du contrat en leur donnant les informations utiles.
- Soutenir les professionnels et les parents dans leur questionnement concernant le développement de l'enfant, leur apporter des informations éducatives et pédagogiques. Permettre le prêt de matériel pédagogique.

Les assistant(e)s maternel(le)s sur le territoire Bastides de Lomagne :

En novembre 2021, 39 assistants maternels étaient agréés sur le territoire. Parmi ces personnes agréées, 29 sont réellement en activité, ce qui représente une offre de garde potentielle de 107 places. Cette offre a tendance à diminuer sur les dernières années. Ceci est dû au fait que les nouvelles demandes d'agrément sont insuffisantes pour compenser les arrêts d'activité.
3 assistants maternels travaillent au sein d'une Maison d'Assistants Maternels (MAM) à Cologne. Deux autres MAM sont en projet, l'une à St Clar et l'autre à Cologne.

Répartition des AM en activité en Bastides de Lomagne

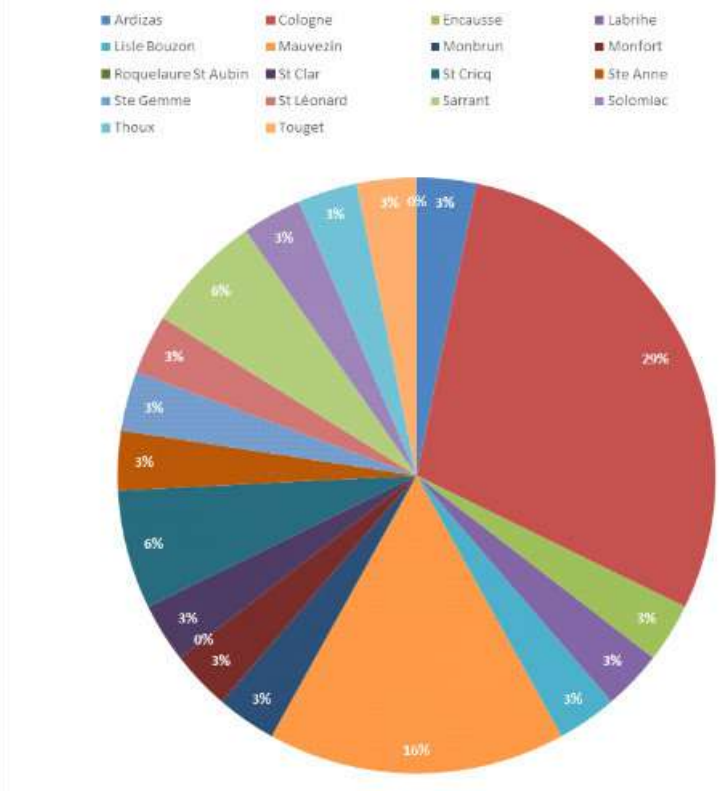

4.2.3. Le réseau petite enfance

La nécessité de réinventer le réseau de la petite enfance est une priorité. En effet le secteur est en difficulté depuis quelques années au niveau national et le gouvernement actuel est en train d'alléger les décrets afin de faciliter le recrutement de professionnel(le)s. Si ce domaine était auparavant attractif, il y a de moins en moins de diplômés dans la petite enfance. De plus la crise sanitaire a complexifié le travail au quotidien, du fait des différents protocoles sanitaires successifs qui ont durablement contraint le mode de fonctionnement des équipes. Ce phénomène est venu accentuer un mal-être déjà existant chez les professionnels de la petite enfance qui s'estiment trop peu considérés dans leur mission. Certains d'entre eux se sont donc réorientés vers de nouveaux métiers.

Les comités techniques, la difficulté de recruter et les différentes réunions de réseau ont mis en exergue trois actions prioritaires à mener:

- Mettre en place une démarche participative de la « Vision de la petite enfance à horizon 2026 » avec tous les professionnels des structures multi-accueil, RPE et LAEP. L'objectif est de constituer des groupes de travail pour savoir ce sur quoi nous voulons agir et de positionner les jalons intermédiaires pour y arriver. A ces comités techniques doivent être associés à certains stades les parents et les partenaires. Les objectifs de cette démarche sont de répondre aux besoins des familles, de stabiliser les équipes, de raviver la passion des métiers exercés par vocation.

- Créer une communication commune à tous les services de la petite enfance afin de faciliter le parcours des parents et d'améliorer la visibilité.

- Créer un guichet unique dans l'objectif d'améliorer et de simplifier les démarches des parents concernant les modes de gardes.

ACCOMPAGNEMENT DE LA PARENTALITÉ

4.3. Accompagnement de la parentalité

La fonction parentale est rendue de plus en plus difficile en raison de l'évolution sociétale et de la fragilisation du couple parental. En effet, la monoparentalité est un phénomène en constante augmentation ces dernières années. Le taux de familles monoparentales en Bastides de Lomagne est équivalent à celui du Gers, avec des disparités fortes entre communes. Ainsi, Cologne est particulièrement impactée par la monoparentalité.

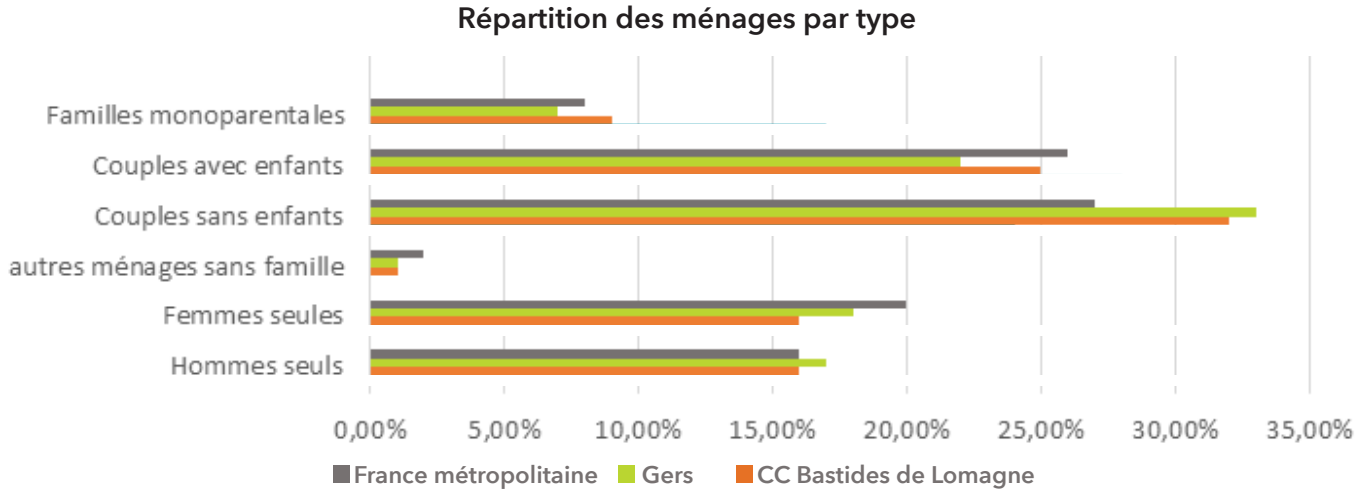

	Familles couple avec enfant(s)	Familles monoparentales	Familles couple sans enfants
Bastides de Lomagne	1274 soit **38.8%**	469 soit **14.2%**	1544 soit **47%**
Gers	19880 soit **35.5%**	7942 soit **14.2%**	28197 soit **50.3%**
Occitanie	**37.9%**	**16.6%**	**45.5%**
France	**41.5%**	**16.5%**	**42.4%**

Comme dit précédemment, les professionnels de la petite enfance font remonter un malaise général concernant le manque de reconnaissance de leur métier, ainsi que la dégradation de leurs conditions de travail, en raison de la difficulté à stabiliser les équipes dans le temps et à recruter pour en assurer le renouvellement. Il est aussi régulièrement évoqué la difficulté à faire respecter le cadre de fonctionnement des structures d'accueil par les parents (horaires, respect des consignes données par les équipes…). Fin août 2022, une réunion de concertation avec les équipes des structures multi-accueil a permis de faire émerger la nécessité de renforcer l'interaction avec les parents.

Concernant le jeune enfant, l'intercommunalité contribue à l'accompagnement à la fonction parentale par ses 3 structures multi-accueils, le Relais Petite Enfance et le Lieu d'Accueil Enfants-Parents.

Le LAEP

Le LAEP est un lieu itinérant d'accueil ouverts aux enfants de 0 à 6 ans et aux adultes qui les accompagnent (parents, grands-parents). Le fonctionnement du LAEP repose sur la gratuité, l'anonymat, sans engagement et sans inscription préalable. Ces temps d'accueil sont animés par 2 éducatrices de jeunes enfants, salariées de l'association Arcolan. En effet, comme le RPE, la CCBL a la compétence qu'elle délègue à l'association Arcolan qui gère l'animation et l'organisation.

Il s'agit dans ces lieux d'accueil de permettre aux enfants, grâce à du matériel, de jouer librement. Il se veut être aussi un lieu de parole et d'échanges pour les parents. Les professionnelles sont formées à l'observation, à l'écoute afin de repérer les problématiques liées à l'éducation, au relationnel entre le parent et l'enfant, au bien-être du parent et de l'enfant.

Le LAEP est présent à Cologne, dans la grande salle de l'association Arcolan et à Mauvezin, au multi-accueil. Sur les deux communes le lieu est ouvert toute l'année, les 3 premières semaines de juillet et la 1ère semaine de chaque vacance intermédiaire, hormis les vacances de Noël. Il se fait chaque semaine sur des créneaux horaires de 2 heures, pour un total cumulé de 166 heures d'ouverture annuelle. Le LAEP se déplace sur deux sites pour venir au plus près des parents :

- Une fois par semaine, le mardi matin au Centre Social à Cologne
- Tous les jeudis après-midi et le 1er samedi du mois à la crèche à Mauvezin.

Ce dispositif est mal connu, et mal compris par les habitants. Lors de l'enquête sur le territoire, 136 habitants, sur 205 ayant répondu, ne connaissent pas le LAEP. Les responsables du LAEP et la Caf du Gers travaillent actuellement en partenariat avec les collectivités sur la visibilité et la lisibilité.

Connaissance du LAEP par les parents de la CCBL questionnés

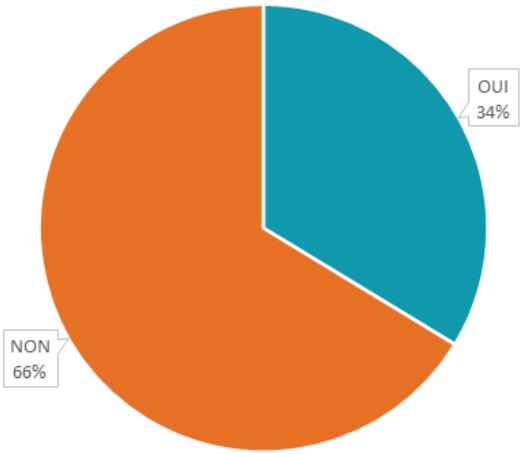

Moyens par lesquels les parents connaissent le LAEP

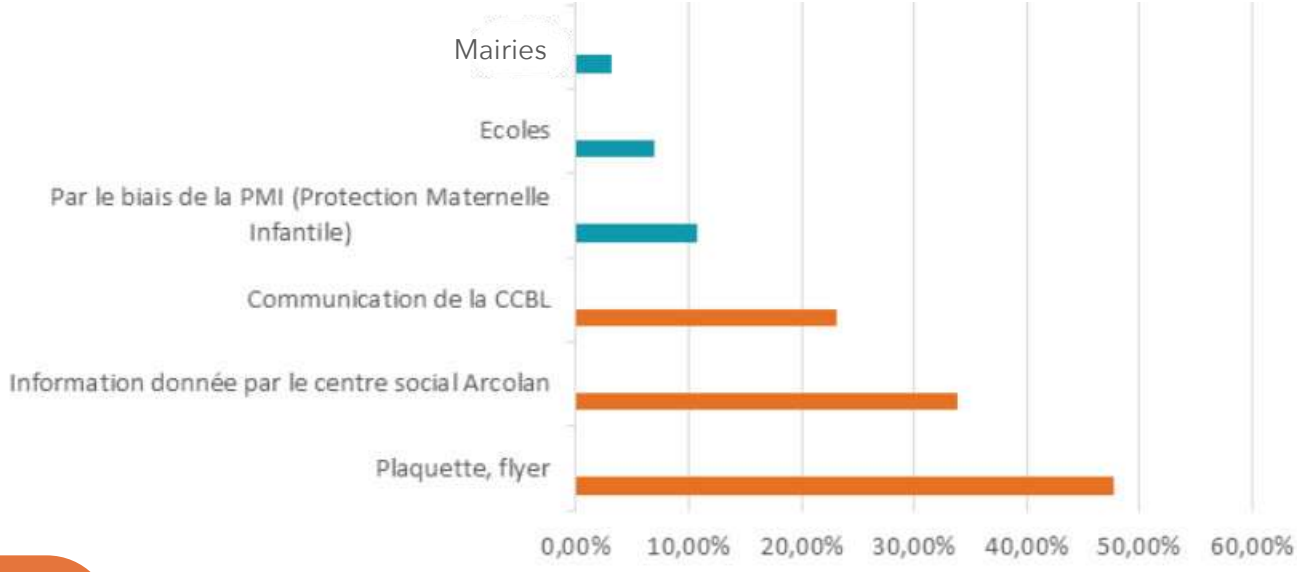

Comme pour de nombreuses actions sociales, les habitants ont l'impression que cela s'adresse uniquement à un public fragile, alors que le LAEP est ouvert à tous types de familles.

La fréquentation du LAEP a été fortement impactée par le contexte de la crise sanitaire en 2020 et 2021. Le premier semestre 2022 a montré une nette reprise de la fréquentation par les familles, dont beaucoup viennent très régulièrement depuis la fin des restrictions sanitaires. On constate que ce sont les mères et parfois les grands-parents qui accompagnent les enfants, aucun père n'ayant fréquenté le LAEP au cours des 3 dernières années.

	Cologne			Mauvezin JEUDI			Mauvezin SAMEDI		
	Nombre moyen d'enfants / accueil	Nombre enfants accueillis	Nombre accueils réalisés	Nombre moyen d'enfants / accueil	Nombre enfants accueillis	Nombre accueils réalisés	Nombre moyen d'enfants / accueil	Nombre enfants accueillis	Nombre accueils réalisés
2020	1.17	28	24	2.6	57	22	6.4	32	5
2021	1.12	44	39	1	37	36	2.66	24	9
1er semestre 2022	2.5	55	22	1	20	21	1.9	11	21

La fréquentation est plus faible à Mauvezin qu'à Cologne, au regard du nombre d'habitants par commune. Le taux de fidélisation des familles est bon sur les 2 sites.Même s'il ne touche qu'un nombre limité de familles, le LAEP joue un rôle essentiel dans la prévention des risques non prédictifs. Il permet à des parents de venir discuter en tout anonymat et avec une garantie de confidentialité des difficultés rencontrées au quotidien dans l'éducation de leurs enfants. Les 2 professionnelles présentes à chaque session ont aussi l'occasion d'observer des comportements parentaux inappropriés et de pouvoir en discuter avec les parents de façon informelle et sans posture de jugement. Ce travail d'observation, d'écoute active et de conseil, effectué à un stade très jeune de l'enfant, permet de prévenir à la fois des situations de mal-être parental, voire des situations de mise en danger de l'enfant. Ainsi, il rentre en parfaite complémentarité des différents suivis qui peuvent être faits par d'autres services auprès de parents déjà repérés.

Le LAEP est aussi un lieu de rencontre privilégié entre parents, qui permet notamment aux familles monoparentales, fragilisées ou nouvellement arrivées sur le territoire, de sortir de l'isolement.

Cependant, au travers de l'enquête habitants, il apparaît aussi que les lieux de rencontre informels entre parents et professionnels comme le LAEP et le RPE ne sont pas toujours bien identifiés, et que les parents n'osent pas forcément en franchir la porte pour y chercher du soutien et des conseils. Un travail de communication serait donc nécessaire pour rendre plus lisible cette offre de service aux familles du territoire, en particulier vis-à-vis des pères, qui ne fréquentent pas du tout ces lieux d'accompagnement.

Par ailleurs, les intervenantes du LAEP soulèvent le fait de travailler dans des conditions très inégales entre Cologne où elles disposent d'une grande salle d'activité conviviale et adaptée, alors qu'à Mauvezin, la salle mise à disposition du LAEP présente des inconvénients majeurs qui ne favorisent pas sa fréquentation. En effet l'espace mis à disposition à la crèche à Mauvezin, n'est pas adapté. Il manque aussi une signalétique claire à l'entrée, commune avec la crèche, pour en faciliter l'accès aux parents. Un autre local pourrait être mis à disposition du LAEP à côté de l'école de Mauvezin, lorsque l'ALAE aura libéré ses locaux actuels, pour investir ceux qui vont être construits en 2023.

Enfin, on constate une autre inégalité territoriale du fait que le secteur de St Clar ne bénéficie pas du service LAEP. Il y a plusieurs années le LAEP existait sur la commune de Saint-Clar. Faute de fréquentation celui-ci a été fermé. Il faudrait donc savoir si la réimplantation d'un LAEP sur ce secteur est envisageable et répondrait aux besoins des familles.

Il est donc nécessaire de travailler sur plusieurs points pour élargir le public du LAEP :

- Améliorer la lisibilité du LAEP par une communication adaptée
- Identifier un autre lieu qui pourrait être mis à disposition du LAEP comme par exemple l'actuel ALAE / ALSH qui doit être transféré dans des nouveaux locaux neufs d'ici 2023 - 2024.
- Augmenter le temps d'accueil en LAEP pour toucher plus de familles

En ce qui concerne les enfants plus âgés, la période post - Covid a mis en lumière un besoin grandissant de soutien aux parents, notamment dans la gestion du mal-être des adolescents, ainsi que la prévention des conduites à risque et/ou addictives chez ce jeune public.

Lors du comité technique du 17/02/2022 dédié à la parentalité, les professionnels ont mis en avant la problématique de la coéducation. Pour être effective, celle-ci implique le partage d'une même vision de l'accompagnement à la fonction éducative entre professionnels mais aussi entre parents et professionnels. Un travail de concertation sera nécessaire pour co-construire cette vision partagée.

Le soutien à la fonction parentale apparaît comme essentielle à tous les stades de développement de l'enfant, notamment chez le parent isolé, car elle répond à des enjeux sociétaux majeurs :

- La prévention du burn-out parental, de la maltraitance et des violences intrafamiliales,
- Le soutien aux parents fragilisés qui peuvent avoir plus de difficulté à assumer la fonction parentale (handicap, précarité sociale et /ou financière, monoparentalité)
- L'égalité des chances et de l'accès au bien-vivre pour tous les enfants et adolescents
- Le bien-être des jeunes du territoire, la prévention du suicide des jeunes et de la délinquance juvénile
- L'éducation partagée de façon constructive et bienveillante entre professionnels et parents

Trois axes de travail prioritaires ont été retenus pour ce volet parentalité :

- Créer du lien entre familles pour favoriser les échanges et l'entraide, en ciblant notamment les familles monoparentales, celles touchées par le handicap, et celles qui sont nouvellement arrivées sur le territoire.
- Renforcer le lien et le dialogue parents-enfants et parents-adolescents
- Multiplier et diversifier les formes d'échanges entre parents et professionnels, pour progresser ensemble vers une vision partagée de l'accompagnement à la fonction parentale.

ENFANCE

4.4. Enfance

Les compétences écoles/cantines et péri/extra scolaire sont du ressort de la CCBL. Ainsi le sujet de l'enfance est une des priorités sur le territoire.

Les enfants âgés de 0 à 14 ans représentent 17.2% de la population de Bastides de Lomagne, en 2019 (source Insee), soit 1934 enfants de 0 à 14 ans sur 11254 habitants.

La Communauté de Communes s'est engagée dans le Projet Éducatif De Territoire (PEDT) dès 2013 et vient de le renouveler en 2022 pour une durée de 4 ans. Ce PEDT, élaboré à l'initiative de la collectivité territoriale et associant l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation, a pour objectif de créer des synergies garantissant une plus grande continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées sur le temps périscolaire. C'est offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité.

Les structures scolaires, péri et extra scolaire de la CCBL

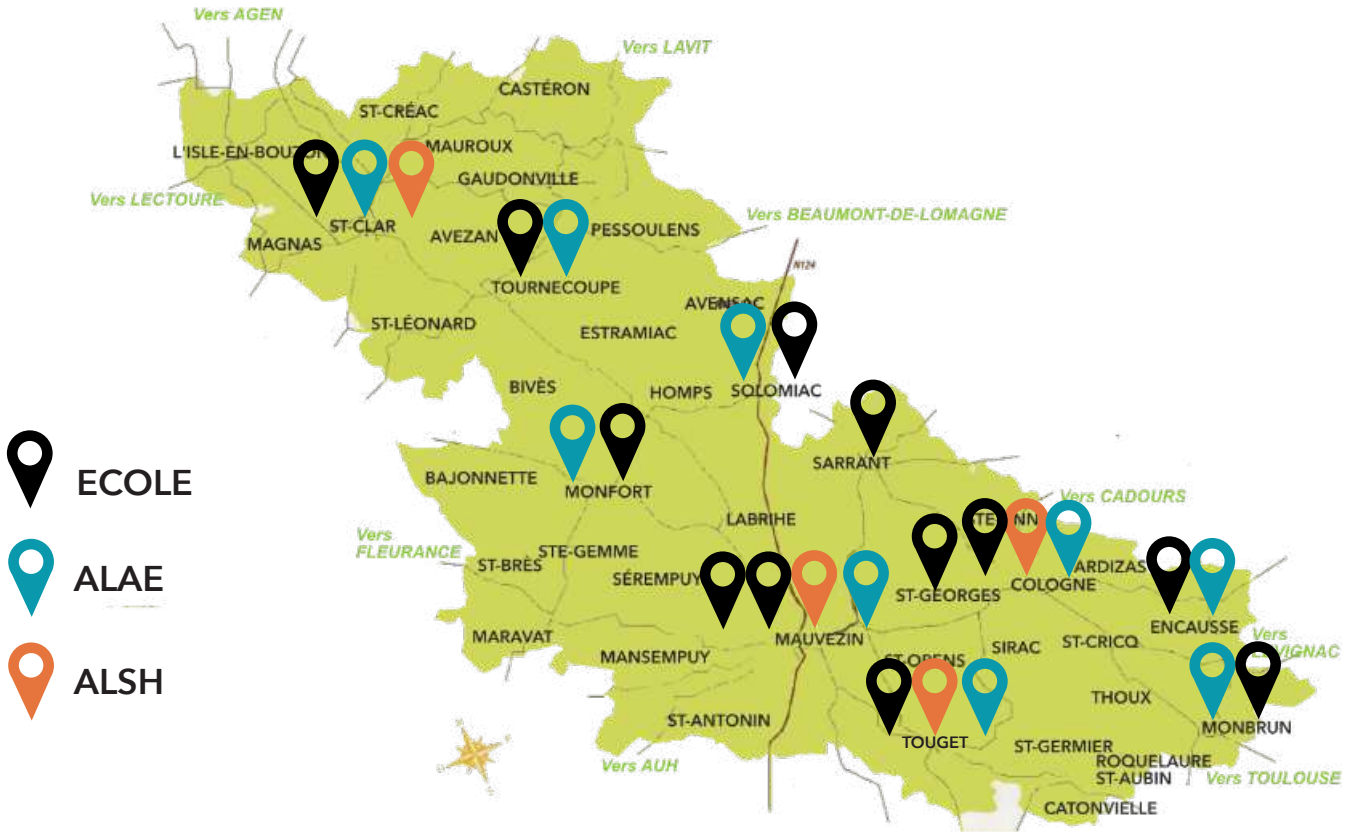

4.4.1. Les établissements scolaires

Sur les **12 écoles maternelles et élémentaires** de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne, certaines d'entre-elles sont en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal). Il s'agit des écoles de Cologne avec Saint-Georges, Solomiac avec Sarrant, Touget avec Escorneboeuf (hors de la CCBL), Monbrun avec Encausse.

On constate depuis 2019 une baisse des effectifs dans les écoles du territoire en lien avec la stabilité démographique et l'augmentation du nombre d'élèves dans les collèges. Cependant, un nombre important de lotissements étant en construction, notamment sur Cologne, on peut supposer que le nombre d'enfants scolarisés ré-augmentera significativement sur ce bassin de vie dans les années à venir.

Nombre d'élèves par école

Écoles	Nombres d'élèves en 2018-2019	Nombre d'élèves en 2021-2022
MAUVEZIN primaire	158	129
MAUVEZIN maternelle	72	65
MONFORT	58	48
SOLOMIAC	58	57
SARRANT	25	18
SAINT-CLAR	94	91
TOURNECOUPE	43	45
COLOGNE	127	114
SAINT-GEORGES	19	19
ENCAUSSE	90	93
MONBRUN	68	48
TOUGET	43	37
	857	**764**

Seul **un collège** est installé sur la communauté de communes, à Mauvezin. Il s'agit du collège du Fezensaguet, regroupant environ 360 élèves en 2021 qui sont répartis dans 12 classes. L'établissement n'est pas dans une projection de réduction, mais d'augmentation. En dehors du territoire de la CCBL, des établissements scolaires sont implantés à proximité du territoire, notamment les collèges de L'Isle-Jourdain, Gimont, Fleurance et Lectoure. Le secteur d'habitation des élèves du collège de Mauvezin correspond au sud du territoire de la CCBL. À la fin de l'enseignement primaire, les enfants du nord de la CCBL sont affiliés à des collèges en dehors du territoire.

La Maison Familiale Rurale (MFR) est un centre de formation situé à Cologne, qui propose un ensemble de formations notamment avant la fin du collège dès la 4e :

- 4e, 3e de l'enseignement agricole
- Orientation insertion : Formation préparatoire à l'apprentissage
- Services aux personnes Santé-Social
- Bac Pro services aux personnes et aux territoires
- CAP Accompagnement Éducatif Petite Enfance
- CAP Services aux personnes et ventes en espace rural
- Pré-qualification service à la personne

Malgré des fermetures de classes dans certaines écoles maternelles et élémentaires entre 2019 et 2021, liées à la baisse des effectifs, la CCBL s'engage à assurer une égale qualité des services et d'activités pour tous sur l'ensemble du territoire. Dans la dynamique d'offrir une école pour tous avec une approche inclusive, la première classe Ulis (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) du territoire ouvre à la rentrée 2022 à l'école de Mauvezin.

Le service écoles - cantines et le vice-président en charge des affaires scolaires accompagnent les écoles en s'assurant du bon effectif des Atsem et des cantinières, ainsi que leur qualification et formation. Ils prennent aussi en charge la gestion globale des bâtiments et des équipements. Le service hygiène - entretien s'assure de son côté de la propreté des locaux. Quant au service technique, il intervient sur les sites pour l'amélioration des locaux en effectuant des travaux ou le suivi de chantiers.

La cour de l'école de Mauvezin vient d'être refaite pour la rentrée scolaire 2022. Le sol a été re-goudronné. Avant d'engager les travaux, une réflexion a été menée pour dés-imperméabiliser la cour par une végétalisation partielle. Afin de poursuivre la végétalisation des cours d'écoles et d'aller plus loin dans cette démarche, une réflexion sera menée pour la prochaine nouvelle cour de l'école de Saint-Clar.

Lors de l'enquête habitants, 111 familles ont répondu que leurs enfants sont scolarisés dans une des écoles de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne. Quand on les interroge sur ce qu'ils voudraient voir s'améliorer, les parents souhaitent pour leurs enfants:

- des repas équilibrés et de meilleure qualité dans certaines cantines
- une démarche éco-responsable et locale
- des locaux modernisés
- des cours d'écoles plus végétales.

Répartition des enfants scolarisés en Bastides de Lomagne

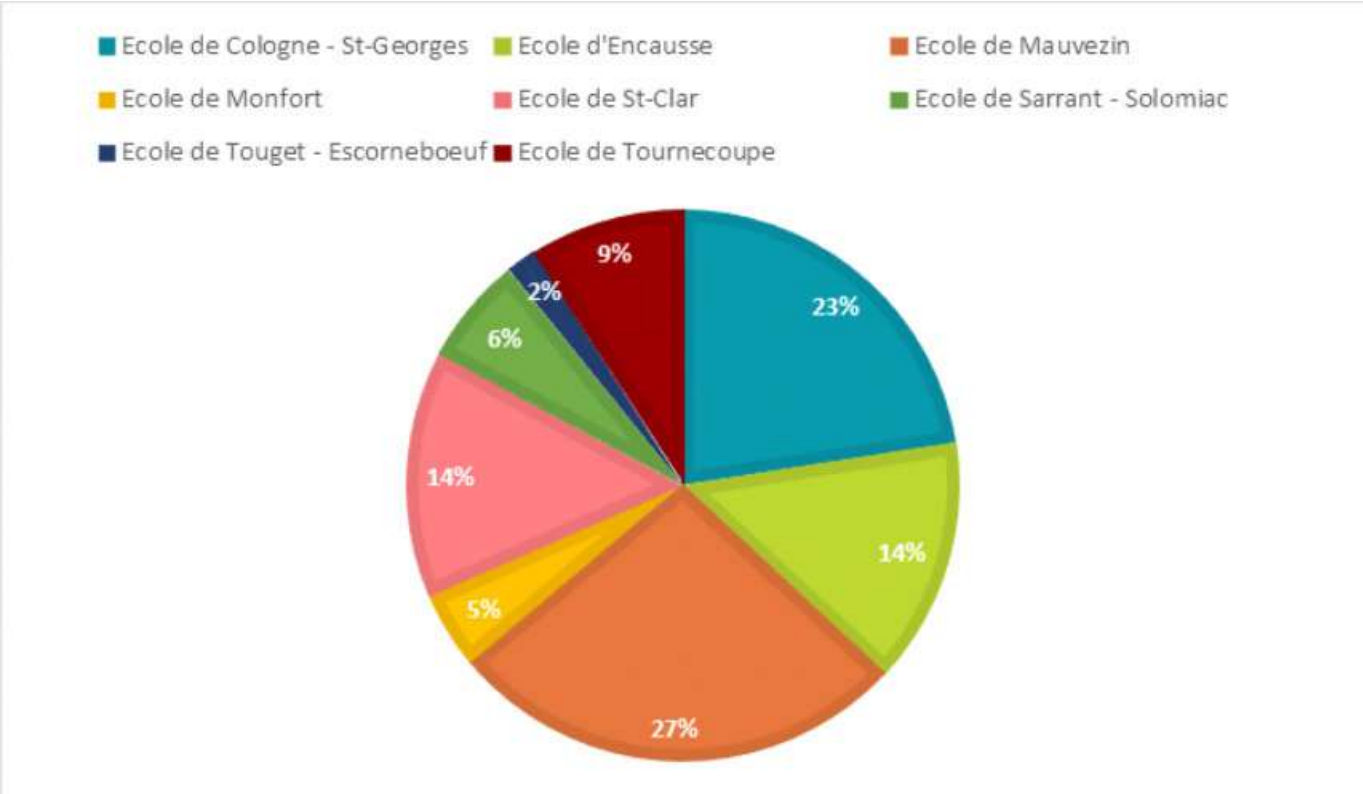

4.4.2. Les centres périscolaires et extrascolaires

La CCBL exerce la compétence périscolaire sur 9 ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole) et la compétence extrascolaire sur 4 ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) et des séjours d'été.

Le service péri et extra-scolaire et la vice-présidente en charge de cette commission ont pour mission de s'assurer du bon fonctionnement des centres et du respect de la réglementation en vigueur émanant du ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports. En outre ils sont garants du suivi de l'entretien, des travaux et de la modernisation des bâtiments et des équipements.

La cheffe de service avec ses responsables veillent au respect du taux d'encadrement et garantissent que l'équipe soit équilibrée en fonction de leurs qualifications.

Dans les structures les professionnels sont diplômés au minimum du BAFA (Brevet d'Aptitude au Fonctions d'Animateur) et le responsable du BAFD (Brevet d'Aptitude au Fonctions de Directeur).

Le domaine de l'animation en accueil de mineurs est un secteur bouleversé depuis plusieurs années par différents facteurs qui se sont accentués suite à la pandémie:

- Manque de valorisation du métier d'animateur

- Contrats précaires, temps partiels

- Arrêts maladie fréquents

- Difficulté de recrutement

- Besoin de diplômé(e)s en animation professionnelle

Les ALAE

Dans les structures ALAE, il s'agit d'accueillir dans les temps périscolaires les enfants de 3 ans à 11 ans en respectant les taux d'encadrement suivants pour moins de 5 heures consécutives:

- 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 14 enfants de 6 ans et plus

Le PEDT, que la collectivité vient de renouveler, permet une souplesse dans le taux d'encadrement mais, pour la sécurité et les conditions de travail des équipes, nous évitons d'appliquer cette règle, à savoir:

- 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 18 enfants de 6 ans et plus

Dans la continuité de l'école, les enfants qui côtoient ces structures y sont sensibilisés à la vie en communauté, à l'apprentissage du rôle de citoyen, à la sociabilisation et à l'épanouissement.

Afin de garantir un accueil de bon niveau, des animations adaptées et des projets en adéquation avec les besoins des enfants, les structures élaborent un projet pédagogique avec des objectifs forts tels que:

- Se confronter aux réalités de l'environnement matériel et humain respectant les valeurs sociales et morales (rendre l'enfant citoyen).

- Expérimenter des activités culturelles, manuelles, physiques et sportives les plus variées possibles.

- Permettre l'élaboration et la réalisation de projets collectifs adaptés à l'âge de chacun et répondre aux envies et aux besoins des enfants en développant leur créativité, leur sens critique, leur libre arbitre.

- Assumer des responsabilités et des rôles variés au sein de la collectivité afin de développer l'autonomie de l'enfant en lui donnant les moyens d'agir, d'expérimenter et de se confronter aux éléments qui l'entourent.

- Constituer, développer, entretenir et renouveler leur bagage culturel dans le respect de la personne humaine.

- Permettre la prise de conscience de l'Autre, de son intégrité physique, morale et affective, de ses faiblesses et de ses différences, de ses déficiences physiques, psychologiques ou mentales s'il y en a.

Ainsi des projets se sont développés autour des engagements de la Communauté de Communes Bastides Lomagne tels que:

- Les labels écocentres dans le cadre du PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial)

- Le projet « Jouons la carte de la fraternité » autour de la citoyenneté

- Des ateliers radios et des activités en lien avec la Micro Folie (implantée à Sarrant), autour du développement culturel et de l'accès à la culture.

- Autour de la découverte, des animations d'éveil musical, d'apprentissage d'instruments, d'initiation sportives, d'éveil à la nature

La fréquentation des ALAE est en baisse depuis 2019, pour plusieurs raisons selon les réponses à l'enquête habitants à la question « Pourquoi vos enfants ne vont pas en centre de loisirs? »:

- Gardes d'enfants dans la sphère privée et familiale

- Activités et programmes pas assez attractifs

- Tarifs trop élevés

- Structures trop éloignées du domicile et pas de transport collectif

Fréquentation des ALAE du matin et du soir par les enfants

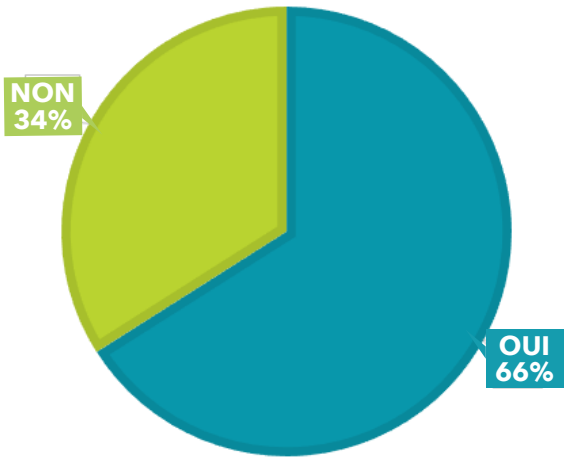

Taux d'occupation des ALAE de la CCBL

ALAE	Taux d'occupation **2019**	Taux d'occupation **2021**
Cologne	75.44%	64.67%
Monfort	63.14%	66.16%
Encausse	80%	61.33%
Monbrun	74.63%	63.66%
Touget	72.77%	62.28%
Mauvezin	73.85%	66.36%
Solomiac	69.42%	62.58%
Tournecoupe	71.40%	61.85%
Saint-Clar	80.11%	62.51%

Les familles dont les enfants sont inscrits en ALAE sont relativement satisfaites. Elles ont manifesté leur envie de voir des améliorations au niveau de l'accueil, des animations proposées, de la communication, les modalités d'inscription et des locaux.

Avis des familles ayant leur enfants en ALAE ou ALSH

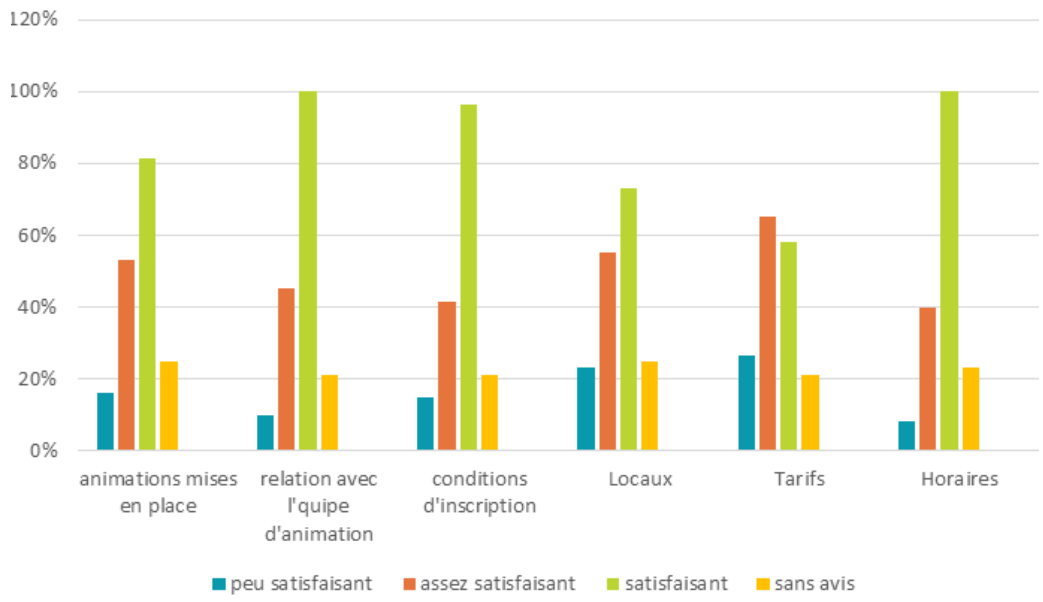

Les tarifs ont été fixés par délibération en Conseil Communautaire et différenciés en fonction du quotient familial des usagers avec une distinction de tarif pour les enfants résidant en dehors du territoire.

Tarifs horaires des ALAE de la CCBL depuis 2015

Quotient familial	Tarif CCBL ALAE matin	Tarifs CCBL ALAE soir	Tarifs hors CCBL ALAE matin	Tarifs hors CCBL ALAE Soir
< 450€	0,45€	0.85€	0.55€	1.15€
451€ <>600€	0.50€	0.90€	0.60€	1.20€
601€<>900€	0.55€	1.00€	0.65€	1.30€
901€<>1200€	0.60€	1.10€	0.70€	1.40€
>1201€	0.65€	1.25€	0.80€	1.50€

Les locaux sont en effet vieillissants comme le manifestent certains parents. Pour répondre à cette nécessité, la CCBL a engagé des travaux de modernisations de locaux. Ainsi à Monbrun, l'accueil qui se fait jusqu'à présent dans des préfabriqués va se faire prochainement dans un nouveau bâtiment. A Cologne une nouvelle salle d'activités a été créée en 2021 attenante au bâtiment existant. Mauvezin va aussi bénéficier d'un nouvel ALAE, les esquisses sont en cours de réalisation par un cabinet d'architectes.

Les animations proposées en accueil de loisirs doivent évoluer selon les familles questionnées, et doivent être réfléchies en concertation avec l'ensemble des équipes.

Les dossiers d'inscription sont simplifiés. En effet les parents depuis 2022 peuvent remplir leur dossier une seule fois et de façon dématérialisée pour éviter l'impression et faciliter le remplissage.

Les ALSH

Il y a quatre ALSH sur le territoire qui reçoivent en extrascolaire les enfants, soit le mercredi et les vacances scolaires. Ils sont ouverts de 7h30 à 19h00.

		2018			2022			
Structures ALSH	Capacité	Amplitude horaire	Nombre de jours / an	Taux d'occupation	Capacité	Amplitude horaire	Nombre de jours / an	Taux d'occupation
Cologne Hiver	28	8	10	100%	62	8	10	79.17%
Cologne Printemps	28	8	10	100%	56	8	8	87.05%
Cologne Automne	32	8	10	100%		8		
Cologne Juillet	48	8	20	99.48%	71	8	15	63.17%
Cologne Août	31	8	5	100%	50	8	7	80.14%
ALSH Mauvezin Hiver	50	8	10	68.40%	33	8	8	61.59%
Mauvezin Printemps	45	8	7	79.89%	32	8	8	68.46%
Mauvezin Automne	50	8	10	83.22%		8		
Mauvezin Juillet	72	8	20	70.64%	40	8	15	69.50%
Mauvezin Août	48	8	19	60.55%	30	8	21	73.73%
St-Clar Hiver	23	8	10	56.96%	24	8	10	61.04%
St-Clar Printemps	23	8	10	53.70%	27	8	8	95.37%
St-Clar Automne	30	8	10	54.63%		8		
St-Clar Juillet	40	8	20	33.38%	35	8	15	61.29%
St-Clar Août	25	8	10	55.75%	25	8	17	81.47%
Séjour 6 - 8 ans	20	10	4	95%	16	10	4	100%
Séjour 9 - 12 ans	21	10	4	100%	26	10	4	100%

Depuis 2018, la capacité d'accueil a été augmentée. En effet lors du dernier diagnostic en 2019 des préconisations d'augmentation de capacité d'accueil ont été soumises et mises en application. En 2022 certains centres ont des taux d'occupation bien inférieur au seuil. La faible fréquentation de certains centres de loisirs s'expliquent par plusieurs raisons, évoquées par les équipes et les parents:

- L'accueil par les professionnels dans certains centres est à améliorer

- L' état des locaux et du matériel est à revoir

- Des activités proposées pas assez atractives pour les enfants

- Les tarifs trop élevés selon les familles

- Pas assez de sorties organisées

- Les équipes doivent être formées à de nouvelles techniques d'animation. LE BAFA et le BAFD ne sont pas suffisants.

Les problématiques liées à l'enfance sur le territoire et les préconisations

Les différents comités techniques enfance - jeunesse organisés dans le cadre du renouvellement de la CTG et du PEDT, ont mis en exergue plusieurs problématiques concernant l'accueil des enfants âgés de 3 à 6 ans et des enfants âgés de 6 à 11 ans.

- Comment développer les échanges entre les professionnels et les parents ?

- Quels moyens pour assurer une continuité de l'accueil de l'enfant avant, pendant et après l'école ? Comment favoriser les échanges entre les professionnels de l'éducation nationale, les professionnels de l'éducation populaire et les familles?

Pour répondre à ces problématiques, les chargés de coopération territoriale et les chefs de services ont pour mission d'organiser des temps de travail collectifs afin d'harmoniser les actions sur l'ensemble du territoire. En outre le renouvellement d'activités et de projets doit se faire sur l'ensemble des centres de loisirs et des écoles, en mode participatif. La Communauté de Communes doit donner les moyens (formation, matériel, locaux conformes, recrutement, …) aux équipes de pouvoir remplir ces objectifs. Les domaines de l'éducation nationale et de l'animation rencontrent au niveau national des difficultés depuis plusieurs années. La collectivité territoriale devrait être en capacité d'agir localement, en accompagnant les professionnels et les familles, afin de garantir aux enfants une éducation adaptée, un épanouissement et un accompagnement vers l'autonomie et la citoyenneté.

Les constats étant faits des actions doivent être menées:

- Mettre en place une démarche participative de la « Vision de l' enfance à horizon 2026 » avec tous les professionnels du péri et extrascolaire. L'objectif est de constituer des groupes de travail pour savoir ce sur quoi nous voulons agir et de positionner les jalons intermédiaires pour y arriver. A ces comités techniques doivent être associés évidemment des professionnels de l'éducation nationale et à certains stades les parents, les partenaires et les élus. Les objectifs de cette démarches sont de répondre aux besoins des familles, de stabiliser les équipes, de raviver la passion des métiers exercés par vocation.

- Avoir un outil numérique commun d'échange entre les parents et les professionnels de l'école et des ALAE et ALSH. Il s'agit d'investir dans une application qui permet à la fois d'envoyer des messages, de partager des photos, des documents administratifs, un agenda partagé, …

- Créer de nouvelles activités et projets communs à plusieurs centres et écoles, comme par exemple les fresques participatives.

- Former les équipes à de nouvelles techniques d'animation, à la communication non violente et accompagner certains à obtenir un diplôme de l'animation professionnelle (type BEPJEPS) .

- 3 centres ont le label Ecocentre (Cologne, Monbrun et Solomiac). L'objectif est que les 9 centres soient labellisés d'ici 2023. Ce label animé et évalué par le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) permet aux équipes de formaliser leurs actions autour de 6 thématiques: les déchets, l'alimentation, les énergies, l'eau, les activités physiques, la biodiversité.

JEUNESSE

4.5. Jeunesse

La prise de compétence jeunesse en 2019, lors de la signature de la précédente CTG 2019-2021, a permis de faire un diagnostic sur les jeunes âgés de 11 à 25 ans, et des premières expérimentations. Le diagnostic a été mené par un stagiaire en formation DESJEPS (Diplôme d'Etat Supérieur à la Jeunesse, l'Education Populaire et les Sports) mention direction de projets socioculturels. En qualité de coordonnateur - référent jeunesse, il a, accompagné de la chargée de coopération territoriale, utilisé des outils de diagnostics différents afin de faire des préconisations et des plans d'actions les plus proches des besoins des jeunes habitants de la CCBL. Lors de la dernière CTG l'axe jeunesse a été associé à la culture. Le diagnostic a été réalisé dans la même démarche.

4.5.1. Outils de diagnostics

Questionnaire « Être jeune en Bastides de Lomagne »

Lors du premier comité technique jeunesse, organisé au mois de mai 2021, un questionnaire aux jeunes a été travaillé en mode participatif afin de recueillir des informations les concernant et permettant d'orienter les projets en adéquation avec le territoire. Pour faciliter le travail, 3 domaines de questions ont été posé aux jeunes:

- Questions sur le quotidien des jeunes en famille et entre amis
- Questions sur les activités culturelles et sportives des jeunes
- Questions sur la place des jeunes dans la société

Ce questionnaire a été fait sous forme d'atelier, de type brainstorming, et ensuite mis en forme sous Google Form, très imagé (accompagné d'icônes) afin de le rendre plus attractif. Le questionnaire a ensuité été diffusé de mi-juin à mi-juillet via l'ENT (environnement numérique de travail des élèves, professeurs et parents) du collège de Mauvezin et des collèges jouxtant le territoire, et via les associations culturelles, sportives, le centre social, les EVS et les différents services de la Communauté de Communes.
Il a eu 78 retours. En voici, ci-dessous les principales pistes et retours constructifs.

Genre des jeunes questionnés

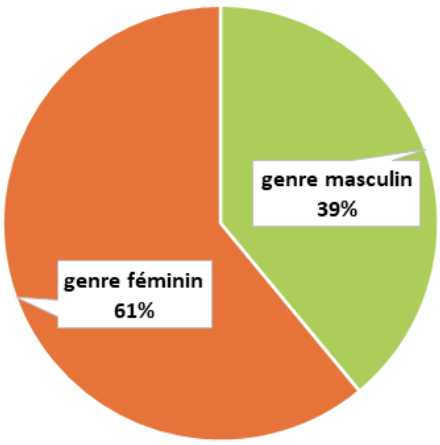

Tranche d'âges des jeunes questionnés

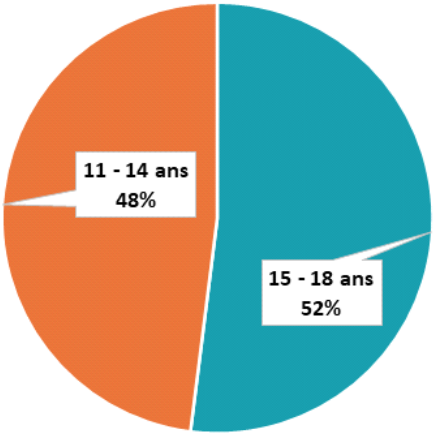

Qui sont-ils?:
- 61% des jeunes qui ont répondus au questionnaire sont du genre féminin et 39% du genre masculin.
- 52% ont entre 15 et 18 ans, 48% ont entre 11 et 14 ans
- Ils habitent dans 20 des 41 communes du territoire Bastides de Lomagne mais la majorité vivent sur les 3 bourgs centres (Cologne, Mauvezin et Saint-Clar) et essentiellement à Mauvezin.

La mobilité:

- En dehors des trajets scolaires, 85% des jeunes questionnés sont dépendants de leurs parents pour se déplacer. Les raisons sont variées: le manque de transport en commun entre les différentes communes du territoire, l'offre concentrée sur les 3 bourgs centres, le réseau routier inadapté aux deux roues (vélo, scooter, ...). En dehors des trajets scolaires, nous constatons que les jeunes par manque d'offre de transport ne sont pas autonomes. Il en est de même pour retrouver leurs amis. En effet 80% d'entre eux se retrouvent chez les parents de leurs amis par manque d'espaces couverts. Sinon ils se retrouvent aux City parc, aux terrains de sports, sur les places des villages, aux bases de loisirs l'été.

Les moyens de déplacement des 11 - 18 ans

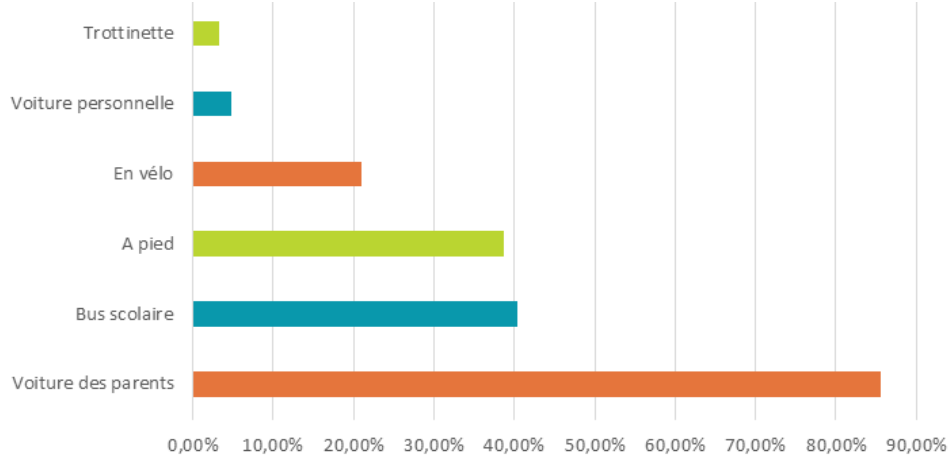

Le temps libre:

- 76% retrouvent leurs amis chez leurs parents, 42% sur la place du village, 30% à la piscine ou aux bases de loisirs (l'été), et 30% au City parc et 31% au terrain de sport. Ces données mettent en évidence que les jeunes sont encore une fois tributaires de leurs parents pour se retrouver entre amis, faute de lieux dédiés.
- 90% d'entre eux réclament des activités socioculturelles pendant les vacances, 75% le samedi, et 58% le mercredi après-midi (consacré au sport).

Les activités que veulent faire les jeunes dans un espace dédié

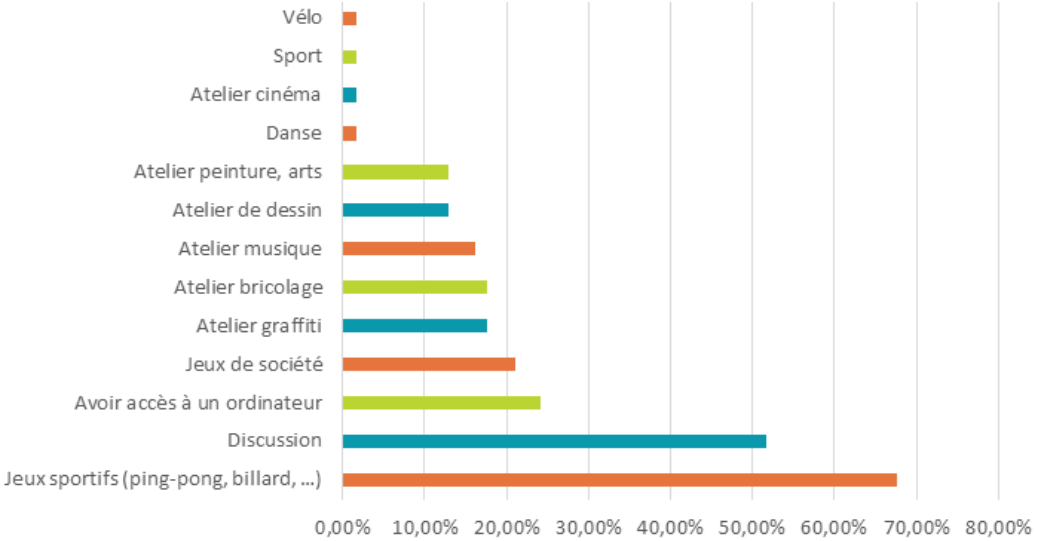

L'accueil et les services aux jeunes:La nécessité d'un espace jeunes se fait largement ressentir et 56% d'entre eux le visualisent à Mauvezin, commune centrale où se situe le collège. Dans cet espace, ils se voient discuter entre eux ou avec des adultes sur des sujets les concernant (60% d'entre eux ne savent pas où se rendre pour avoir des conseils, informations, ...). Ils veulent un accès libre à un lieu où ils peuvent s'amuser et discuter, mais aussi proposer des activités comme le graffiti, la peinture, le théâtre, le bricolage, la musique, ...

La commune où les jeunes veulent un espace

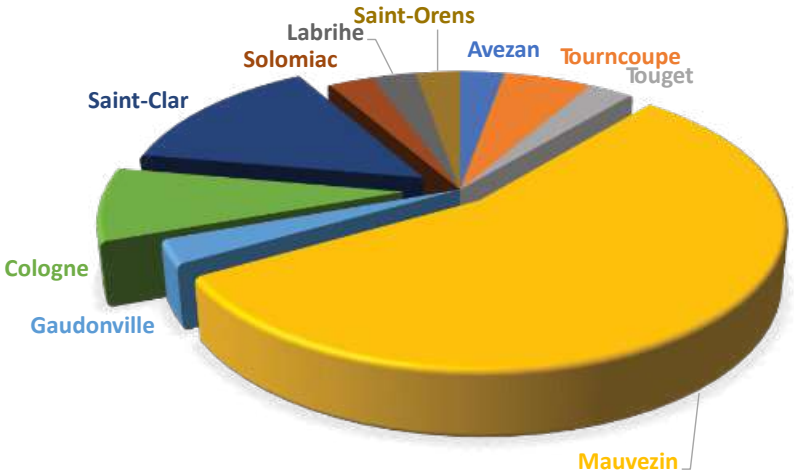

La culture

- Près de 50% d'entre eux souhaitent participer à l'organisation de manifestations culturelles tels que du cinéma plein air, des concerts. Il y a un besoin, une envie de leur part , de participer à l'organisation d'événements, d'être responsables. Si 31% d'entre eux préfèrent faire du sport 69% aiment à parts égales: les jeux vidéos, la lecture, les arts plastiques, la photographie, le théâtre et 17% d'entre eux préfèrent le cinéma. Concernant le sport 79% préfèrent les sports collectifs. Il y a sur la Communauté de Communes un engouement pour le rugby, en particulier avec la présence d'équipes féminines. Ils aimeraient avoir comme sport ou infrastructure proches de chez eux en plus de ceux existants: du volley-ball, athlétisme, boxe et un pumptrack (terrain de cross bitumé).

Les activités que les jeunes questionnés préfèrent faire

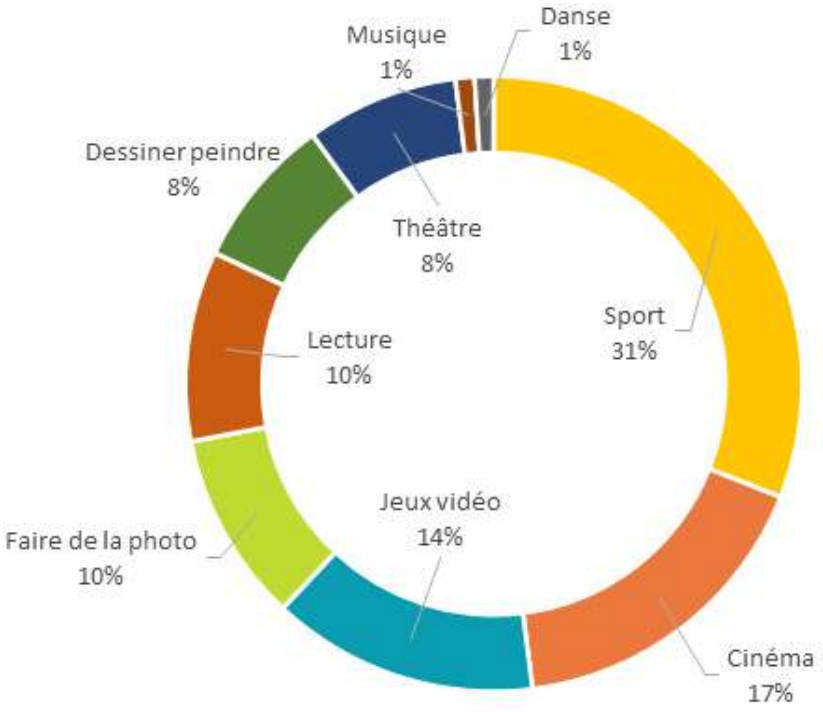

La communication

- Entre eux, Snapchat et les sms sont les moyens les plus populaires. Facebook s'avère être ringard à leurs yeux. Pour pouvoir les informer et communiquer de manière fluide avec eux, le réseau social Instagram semble être le meilleur outil car il peut être associé aux pages FaceBook des structures du territoire (CCBL, mairies, associations) et être relayé par les mairies via les réseaux sociaux. Pour communiquer avec un groupe de jeunes particulier, l'outil Whatsapp est aussi très efficace. Pour les événements et les manifestations ponctuelles, il faut doubler la communication par la diffusion de flyers, affiches par le biais du collège, des mairies, des associations sportives.

Les moyens de communication utilisés par les jeunes

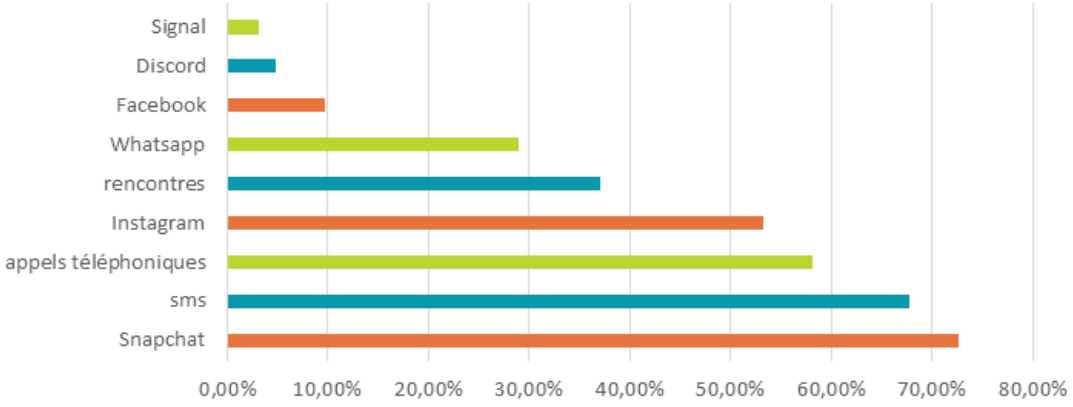

4.5.2. Synthèse du rapport d'étude Jeunesse du Gers par la CAF

Le diagnostic s'est appuyé sur l'étude réalisée par le sociologue François-Xavier Merrien, à la demande de la CAF du Gers et du conseil départemental en 2018. Cette étude a établi un diagnostic sur les jeunes du département, soit 25400 jeunes de 11 à 24 ans. Grâce à ce premier diagnostic à l'échelle du département du Gers nous allons pouvoir analyser les points dominants et orienter notre enquête auprès des jeunes de la communauté de communes. L'étude de M. Merrien a permis d'aboutir à des résultats illustrés en 6 points.

- Les jeunes Gersois entretiennent un rapport heureux avec leur territoire sur fond de famille providence et de fort capital d'autochtonie. Ils expriment leur attachement à la famille et aux amis dans un cadre de vie tranquille et sécuritaire et à la fois festif. Si les plus jeunes aiment la qualité de la vie locale, les jeunes adultes relèvent la difficulté de trouver un emploi et la nécessité de partir pour faire leurs études. Concernant les aspects négatifs, les jeunes Gersois citent: l'éloignement des grandes villes, le manque d'établissements universitaires, le manque de loisirs, le manque d'emplois et la qualité médiocre du réseau routier.
- Ce bonheur est toutefois altéré par un phénomène d'isolement et de repli sur soi. En effet les difficultés de transport constituent un problème social indiscutable, aussi bien pour les étudiants qui ne résident pas à Auch, ou pour les jeunes actifs ayant un emploi en ville, que pour ceux qui ont des activités loin de leur domicile et sont donc tributaires de leurs parents. Un autre frein au bonheur des jeunes est le harcèlement et le racket dans les établissements scolaires.
- La conduite à risque, la consommation d'alcool, de cannabis, s'inscrivant dans une tradition festive régionale tendent parfois à être dangereuses. Ces pratiques révèlent un état de malaise chez une majorité de jeunes Gersois et les comportements excessifs de consommation d'alcool et de drogues durant les fêtes illustrent fortement l'esprit festif régional. Le temps passé sur internet est conséquent. La plupart des jeunes sont incapables d'indiquer le temps qu'ils passent à naviguer sur le net. Quant aux jeux vidéos, l'addiction concerne une minorité de jeunes. Les jeux vidéos, pour la plupart des jeunes Gersois, sont assimilés à un passe temps permettant de combler l'ennui et le manque d'activités à proximité de chez eux.

- Concernant les pratiques culturelles, les jeunes Gersois aiment sortir aussi bien pour faire la fête que pour des spectacles variés. Globalement la pratique des activités sportives est plus forte que celle des activités culturelles, en raison notamment de la rareté de l'offre culturelle sur le secteur hors du chef-lieu et des sous-préfectures. La lecture reste une activité assez pratiquée par les jeunes, tandis que la musique constitue une de leurs occupations privilégiées. Si les activités sportives dominent chez les jeunes Gersois, ils n'ignorent pas pour autant les activités culturelles, mais en restent éloignés pour des raisons de pratique, de manque de temps et de difficultés de transport. Il ressort de l'enquête que leur consommation culturelle au quotidien sont les sorties entre copains, la musique (Rap), les jeux-vidéos, les réseaux sociaux, la télévision...

- L'usage des Réseaux sociaux, dans un des quatre départements les plus ruraux de France, est tout autant élevé qu'au niveau mondial. En effet les jeunes Gersois aiment surfer sur les réseaux, suivre en temps réel l'évolution des modes et les découvertes de leur idoles (surtout les filles). Se comporter comme les autres quand on est jeune est essentiel, au risque d'être rejeté par le groupe et donc de s'exposer au danger du harcèlement. L'utilisation du smartphone prédomine mais les jeunes utilisent aussi l'ordinateur ou la tablette à leur domicile familial. Les réseaux les plus utilisés par les jeunes sont Youtube, Snapchat et Instagram, avec une montée en puissance ces derniers temps de TikTok.

- Les jeunes du Gers sont de grands sportifs. Le rugby, sport hautement pratiqué jusqu'alors, est en perte de pratiquants pour laisser place au basket, au handball et à la reprise du football. Les jeunes sont adeptes de multi- activités et se plaignent donc du manque de diversité proposé sur leurs communes.

4.5.3. Conseils municipaux des jeunes de Mauvezin

A l'initiative du nouveau conseil municipal élu en 2020, s'est constitué un conseil municipal de 25 jeunes élus, âgés de 9 à 14 ans pour un mandat de deux ans. La succession des protocoles sanitaires a repoussé le 1er conseil qui a eu lieu le 2 avril 2021, au foyer rural de Mauvezin. Étaient présents à ce conseil: 21 jeunes , le maire de Mauvezin et plusieurs conseillers municipaux, un professeur du collège, la directrice de l'école primaire de Mauvezin, le président de la communauté de communes Bastides de Lomagne, la chargée de coopération territoriale et le référent jeunesse. Les jeunes élus ont fait part de leurs souhaits, en tant que porte parole de leurs amis,et 3 commissions ont été créées:

- Sport santé: les jeunes veulent un skatepark amélioré et une piste de pumptrack. Pour se déplacer plus facilement, ils réclament des pistes cyclables et piétonnes. Ils aimeraient aussi un parcours, des activités de plein air et des sports nautiques sur le lac .

- Jeunesse et culture: les jeunes souhaitent se rencontrer dans une salle, espace dédié. Ils voudraient fabriquer et mettre en place une boîte à lire. Ils veulent faire des rencontres intergénérationnelles, participer à des forums de découverte des métiers. Ils veulent participer à des ateliers peinture, de street-art et pouvoir exposer leurs œuvres.

- Écologie et Solidarité: ils veulent lancer des actions de plantations d'arbres et de fleurs, de ramassage des déchets. Ils souhaitent favoriser le « zéro déchet », aider les personnes dans le besoin en menant des actions, comme par exemple des « vide ta chambre », des actions humanitaires. Ils souhaitent aussi mener des actions de sensibilisation sur l'utilisation des pesticides.

Après une première phase de diagnostic nourrie par les rencontres d'acteurs de terrain, ce premier conseil des jeunes a été l'occasion de leur donner d'autres pistes d'inspiration. Un formulaire leur a été transmis, avec 11 activités qui pourraient leur être proposées en mobilité sur plusieurs communes. Ils devaient les noter de 1 à 11 selon leurs préférences. Il en est ressorti cinq qui se démarquent des autres: ateliers de street-art, sérigraphie, ateliers de cuisine avec des chefs cuisiniers, photographie et initiation à la réalité virtuelle.

Pour le deuxième conseil des jeunes, un conseil en mode participatif a été organisé. En partant des 3 thématiques définies selon les envies émises par les jeunes élus, 3 groupes ont été constitué qui devaient reprendre leur idées, développer les actions pour les mener à bien et les positionner dans le temps (court, moyen et long terme). Au bout de 12 minutes le groupe devait tourner sur une autre thématique sauf un (le rapporteur) qui devait restituer les projets détaillés par le groupe précédent. Le nouveau groupe devait donc approfondir chaque idée. Ce fut une réussite tant au niveau de la production que de la cohésion. Autant à plus de 20 autour d'une table la prise de parole fut difficile pour les jeunes, autant en petits groupes les idées ont fusé, l'ambiance s'est détendue et les jeunes ont pu mieux se connaître. Au delà de cette expérience d'animation de conseil participatif avec des jeunes, la matière fournie est un fort apport pour le diagnostic et donc pour l'écriture des projets.

Les projets des jeunes sont:

SPORT et SANTE: La réalisation d'un Pumptrack au parc François Mittérand en 2022 - l'aménagement du lac en parcours santé et un parcours canoë - des sorties vélo organisées pour les jeunes.

JEUNESSE et CULTURE: des concours de dessin avec exposition et réinterprétation par un artiste graffeur sur le mur du stade (thématique Sport) - la création et la gestion d'une boîte à lire au centre de la commune sous la halle proche de l'office de tourisme - des rencontres intergénérationnelles comme l'organisation de lotos, des jeux de sociétés, des lectures en EPHAD - un espace dédié aux jeunes.

ECOLOGIE SOLIDARITE: Ramassage des déchets organisé par eux (de la communication à l'organisation) avec un appel à la population pour les rejoindre à nettoyer leur ville - réalisation d'affiches d'éco-gestes pour sensibiliser les habitants sur le climat et leur environnement en exposant leurs affiches pendant un événement sur la place centrale - l'organisation d'un « vide ta chambre » dont les bénéfices de cette journée seraient reversés à une association caritative d'un pays d'Afrique.

4.5.4. Analyse des jeunes en milieu rural avec l'outil SPECTRED

L'outil SPECTRED a permis de mettre en corrélation la question de la jeunesse avec les différents domaines de l'environnement (ici le territoire Bastides-de-Lomagne). Il s'agit de recenser tous les points en lien avec la jeunesse en milieu rural sur le territoire Bastides de Lomagne dans les domaines suivant:

- Social
- Politique
- Economique
- Culturel
- Technologique
- Réglementaire
- Ecologique
- Démographique

- Pour une population de 11700 habitants, les jeunes de 15 à 29 ans représentent 12% de la population soit environ 1400 jeunes, et les 0 à 14 ans représentent 18% de la population soit environ 2100 jeunes.
- Difficulté pour compter le nombre de jeunes par commune. Une enquête est en court.
- Les jeunes sont essentiellement sur les 3 centres bourgs.
- 1 seul collège pour le territoire

- Isolement de la population des adolescents de 11 à 18 ans par manque de transports.
- La crise sanitaire accentue cet isolement et renforce les relations virtuelle en dépit des rencontres physiques.
- Le lien familial est fort.
- L'offre d'emplois étant pauvres les jeunes se projettent ailleurs que sur leur territoire.
- Un centre social qui agit pour toutes les communes à l'exception de 2 communes qui ont chacune un Espace de Vie Sociale.

- Engagement via la CTG, de tous les élus de la communauté de communes et des maires sur la compétence jeunesse.
-Volonté d'améliorer la communication, qui en fait un axe prioritaire
- Volonté de coordonner via la CCBL les actions jeunesse dans un objectif de mutualisation des actions et budget

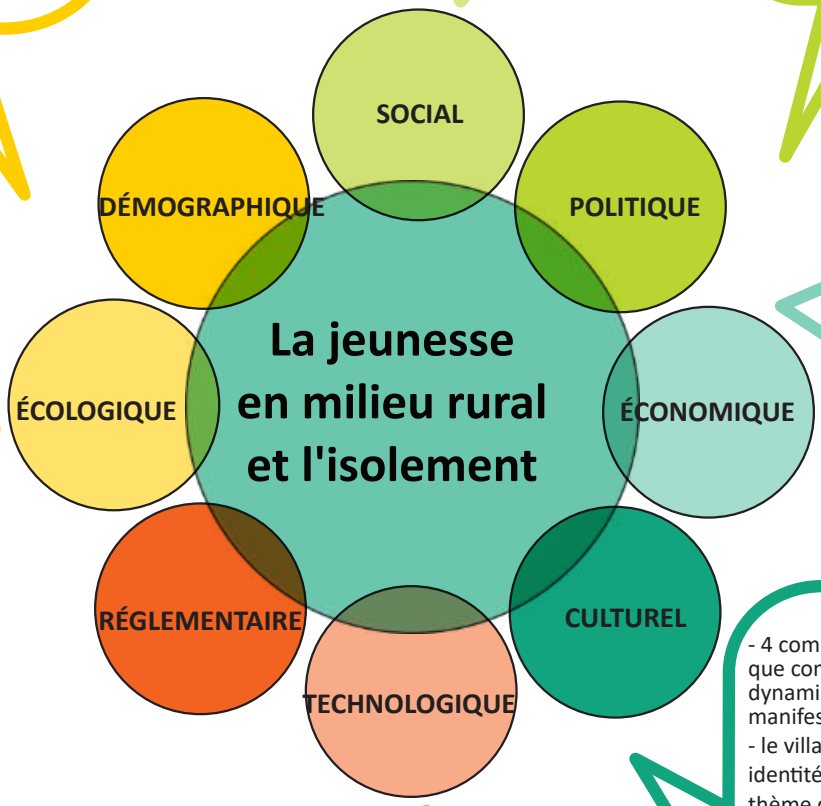

- environnement rural, valons, "balcon sur les Pyrénées.
- Région fortement agricole: évolution des mœurs vers une agriculture raisonnée et biologique. Forte identité gastronomique (aïl, canard, ...)
- 3 bases de loisirs
- Région touristique en développement: bastides, slowtourisme.
- La culture et le tourisme et la jeunesse travaillent de concert

- Budget reconduit pour 2021 de 10000€ par la CCBL
- Dispositifs d'aide de la CAF, la MSA
- Appels à projet: DRAC, CAF, MSA

- Volonté des acteurs sociaux et politiques locaux d'accélérer sur la question de la jeunesse.
- Répondre aux problèmes de mobilité sur les territoires pour les jeunes en particulier.
- Les jeunes font remonter leur souhait d'aider les plus âgés.

- Les jeunes maîtrisent l'environnement numérique via le smartphone, l'ordinateur et la tablette surtout pour naviguer sur le net, les réseaux sociaux, et les jeux vidéos.
- La communication locale reste cependant difficile, la majorité d'entre eux se plaint de ne pas avoir accès à l'information concernant leur territoire.
- Le cyber harcèlement est présent et les adultes doivent être vigilants et aussi sensibilisés à ce fléau.

- 4 communes se détachent des 41 que comptent la CCBL par leur dynamisme: Associations, manifestations culturelles.
- le village de Sarrant par son identité forte (patrimoine et thème de l'illustration) impulse l'envie des locaux et des élus de démultiplier les actions autour de ces thèmes sur l'ensemble du territoire
- 1 école de musique sur 2 sites et pas de cours de dessin ou d'arts graphiques proposés.
- Musée de l'école Publique, et 4 médiathèques sur l'ensemble du territoire, avec le CTL accordé pour 2021-2022 permettant le financement d'actions.

4.5.5. L'outil AFOM ou SWOT

L'outil S.W.O.T. (Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats) permet de faire une analyse stratégique en répertoriant les forces (Strenghts) et les faiblesses (Weaknesses) d'une structure, d'un territoire pour mettre en place un projet. Cette matrice recense aussi les opportunités (Opportunities) et les menaces (Threats) qui peuvent avoir une influence sur le projet. La matrice ci-dessous a été réalisée lors du deuxième comité technique jeunesse avec l'équipe diagnostic en septembre 2021.

FORCES	OPPORTUNITES
- Jeunes motivés « à fond » / public facile - Jeunes à l'aise avec la communication digitale - Présence d'un référent jeune - Engagement d'un groupe de jeunes - Tissu associatif / bénévolat / implication des parents - Conseils municipaux des jeunes - Environnement favorable / contexte de vie apaisé - Engagement des élus sur la jeunesse	- Proximité de Toulouse - Arrivée de néo-ruraux - Nouveaux habitants = nouvelles envies - Sensibilisation des parents - Lieux disponibles - Appels à projets - La jeunesse devient une préoccupation nationale
FAIBLESSES	**MENACES**
- La mobilité = difficultés de déplacement - Grand territoire et disparité au niveau de la densité de la population - Pas de lieu dédié pour les jeunes - Communication = quels sont les canaux les plus efficaces ?	- Difficulté budgétaire - Pass sanitaire, port du masque, Covid 19 - Peurs de la part des parents - Changement de politique nationale en défaveur des jeunes - Mauvaise image du milieu rural auprès des jeunes - Départ des jeunes pour les études + pas de transmission

La problématique principale dégagée en lien avec la jeunesse

Si le besoin d'avoir une offre culturelle pour les jeunes et un accompagnement dans la construction de projets des jeunes du territoire est évident, nous devons répondre à cette problématique:

Comment avoir un espace jeune dédié avec une identité tout en intervenant sur l'ensemble du territoire ?

En effet dans toutes les étapes du diagnostic, le problème de la mobilité, en particulier celle des jeunes, a été évoquée. Il a été constaté un impact sur :

- Leur difficulté à être autonome
- Leur motivation et la faisabilité d'exercer une activité
- Leur difficulté pour être accompagné dans différentes démarches administratives
- Leur accès compliqué aux soins
- Leur isolement

Il est nécessaire de réfléchir l'adaptation du Transport à la Demande aux besoins des jeunes. Mais d'autres solutions doivent être mises en place. Il faut aussi aller vers les jeunes.

Le scénario retenu pour la jeunesse pour les prochaines années

Dans l'un des comités techniques jeunesse il a été définit le scénario adéquat qui répond à la problématique, avant une présentation et une validation en comité de pilotage. Il s'agit du scénario suivant:

- **Le recrutement d'un référent jeunesse et l'occupation du lieu « Le Club» mis à disposition par la mairie de Mauvezin et pour répondre à la mobilité des services, une espace mobile itinérant sur le territoire selon les projets et les demandes .**

Si ce scénario permet de répondre en partie aux problèmes de mobilité il permet aussi la dynamisation des autres bourgs. En effet, en utilisant le local mis à disposition par la mairie de Mauvezin, cela permet de positionner la jeunesse au cœur de la commune avec un accès facile pour les jeunes et les familles: trottoirs, parking à proximité, 10 min à pied du collège. La mise à disposition par la commune permet ainsi de ne pas payer de loyer ni de charges.

La CCBL, pendant l'été 2022, a donc signé une convention d'occupation des locaux le « Club », à titre gratuit, avec la mairie de Mauvezin. Pour gérer et animer ce lieu un référent jeunesse (0.6 ETP) interviendra, dès novembre 2022, pendant:

- La période scolaire: le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 16h à 18h et le mercredi de 12h30 à 18h.

- Les vacances scolaires: du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 sauf les vacances de noël et le mois d'août.

Le (la) référent(e) aura pour mission de développer des projets pour et avec les jeunes sur l'ensemble du territoire et principalement sur les 3 bourgs centres.

Les actions à mettre en place

Dans la continuité des projets déjà entrepris les actions suivantes sont préconisées:

- Créer un groupe de jeunes qui va investir les lieux en se l'appropriant

- Développer les actions sur Cologne en occupant ponctuellement l'espace jeunes mis à disposition par la mairie. Celui-ci est situé proche du City - parc à côté du club des aînés

- Renforcer le partenariat avec les établissements scolaires, les structures ALAE et ALSH et les différents acteurs socioculturels du territoire

- Créer des projets en itinérance sur le territoire

- Développer le projet d'un espace mobile sur le territoire qui pourrait intervenir sur plusieurs communes en plus des 3 bourgs-centre

- Mettre en place le partenariat avec l'association Arcolan, concernant l'accompagnement individuel des jeunes: santé, physique et psychique, parcours professionnel, aide à l'autonomie, accès à la culture, aide financière et administrative.

ACCÈS AUX DROITS SANTÉ

4.6. La santé

On retrouve en Bastides de Lomagne les problématiques rencontrées depuis plusieurs années en milieu rural : difficulté d'accès au soin et retard de prise en charge des patients en raison d'un manque de médecins généralistes et de personnel soignant dans les établissements. Les nouveaux arrivants sont particulièrement impactés par cette carence de médecins et la plupart d'entre eux doivent parcourir des dizaines de kilomètres pour trouver un médecin traitant, voire y renoncer complètement. Par ailleurs le territoire ne s'est pas encore engagé dans la signature d'un contrat local de santé, qui permettrai de coordonner les différents acteurs autour de la réduction des inégalités territoriales et sociales liées à la santé.

Le territoire de Bastides de Lomagne bénéficie malgré tout de certains atouts en matière de santé :

- 1 maison de santé à Mauvezin
- 1 maison de santé municipale à St Clar
- 1 maison médicale à Cologne
- Un hôpital de proximité à Mauvezin
- Un dispositif d'appui à la coordination de santé, commun à l'ensemble du Gers (DAC32)
- Une commission Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) en charge de créer du lien entre professionnels et coordonner leurs actions, notamment dans le domaine de la prévention
- Un service d'aide à domicile porté et coordonnée par la CCBL
- Au centre de santé de Mauvezin : une infirmière Asalée qui travaille aux côtés des généralistes.
- Une chargée de mission prévention qui coordonne à l'échelle de la collectivité les actions menées dans le domaine de la prévention santé mais aussi celles qui rentrent dans le champ du Projet Alimentaire de Territoire.

Le SAAD du CIAS Bastides de Lomagne assure une mission d'aide et d'accompagnement pour le maintien à domicile des personnes dont la situation nécessite un soutien dans les actes de la vie quotidienne, notamment en sortie d'hospitalisation.
Le CIAS Bastides de Lomagne est un service agréé et autorisé auprès des mutuelles pour les interventions d'aide à la personne et d'aide ménagère ainsi que le portage des repas à domicile.
Le CIAS Bastides de Lomagne en chiffres :

- 60 agents formés et professionnels, Aides à domicile et Auxiliaires de vie, issus du territoire.
- 310 bénéficiaires du service
- 60 000 heures effectuées sur l'année 2021 auprès de la population.

Avec 32% de personnes âgées de 60 ans et plus, la CCBL se situe sous la moyenne gersoise (34,96%) mais présente un taux de fragilité et de dépendance liées à l'âge significativement supérieur (voir ci-dessous).

Taux de fragilité et de dépendances lié à l'âge

Source: Gers Solidaire - 2018
Population Interco INSEE 2018

Le pourcentage de personnes âgées de plus de 80 ans était de 7,37% en 2019, ce qui est supérieur à la moyenne nationale égale à 6,1% (chiffres INSEE recensement 2019).

Le calcul de ce taux est le rapport entre le nombre de bénéficiaires APA et les personnes en EPHAD et USLD avec le nombre de personnes âgées de 60 ans et +.

Par ailleurs, le pourcentage de bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire est moins élevé dans la population de la CCBL que dans celle de l'ensemble du Gers. Ceci est en adéquation avec l'observation faite plus-haut qui met en évidence la moindre proportion de précarité dans la collectivité que dans le département.

Bénéficiaires de la CS2 (Complémentaire Santé-Solidarité)

Source: CPAM et MSA du Gers - 2020
Population Interco INSEE 2018

A l'issue du Comité technique du 5 avril 2022, il a été dégagé 3 axes de travail en réponse aux besoins identifiés dans le domaine de la santé :

- Développer l'action préventive
- Favoriser la communication entre les professionnels pour encourager la complémentarité des pratiques et la circulation de l'information
- Organiser et mutualiser la communication vers les publics

L'axe 1 devient une priorité car le manque récurrent de professionnels soignants a tendance à faire passer la prévention au second plan, au profit du curatif et des soins d'urgence. L'augmentation de la télémédecine ne compense ni ce manque d'action préventive, ni les avantages du rapport privilégié entre le patient et son médecin traitant.

Bastides de Lomagne se mobilise donc aux côtés des acteurs du territoire pour soutenir et faciliter les actions de prévention. Les exemples récents sont nombreux : des activités physiques adaptées co-construites avec l'ARS, une formation premiers secours avec l'UFOLEP offerte aux jeunes retraités, des activités autour de la nutrition et de l'activité physique avec le centre social ARCOLAN, à destination des publics fragilisés/isolés, des permanences réalisées par une psychologue pour les jeunes en souffrance, proposées par le centre social ARCOLAN. Ce dernier souhaiterait s'investir davantage aux côtés des professionnels de santé pour leur permettre de proposer des consultations délocalisées sur le site du Centre Social, au plus proche de la population.

Par ailleurs, l'alimentation étant un facteur essentiel de la prévention santé, le Projet Alimentaire de Territoire de la CCBL constitue un atout essentiel sur lequel il est possible de s'appuyer dans le cadre de la démarche globale de prévention.

Les axes 2 et 3 sont plutôt du ressort de la Commission Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) avec laquelle la CCBL travaille en partenariat.

Lors de la réunion de juillet 2022, les professionnels de la CPTS ont pointé 3 actions prioritaires à mettre en œuvre :

- Réaliser un annuaire des numéros utiles des structures par secteur sur le territoire avec les horaires d'ouverture ou de permanence.
- Organiser des réunions professionnelles partenariales de proximité par secteur
- Créer un outil de communication entre professionnels pour faciliter le partage d'informations, la mutualisation, la lisibilité et la transversalité des projets.

L'offre de santé en Bastides de Lomagne et limitrophe

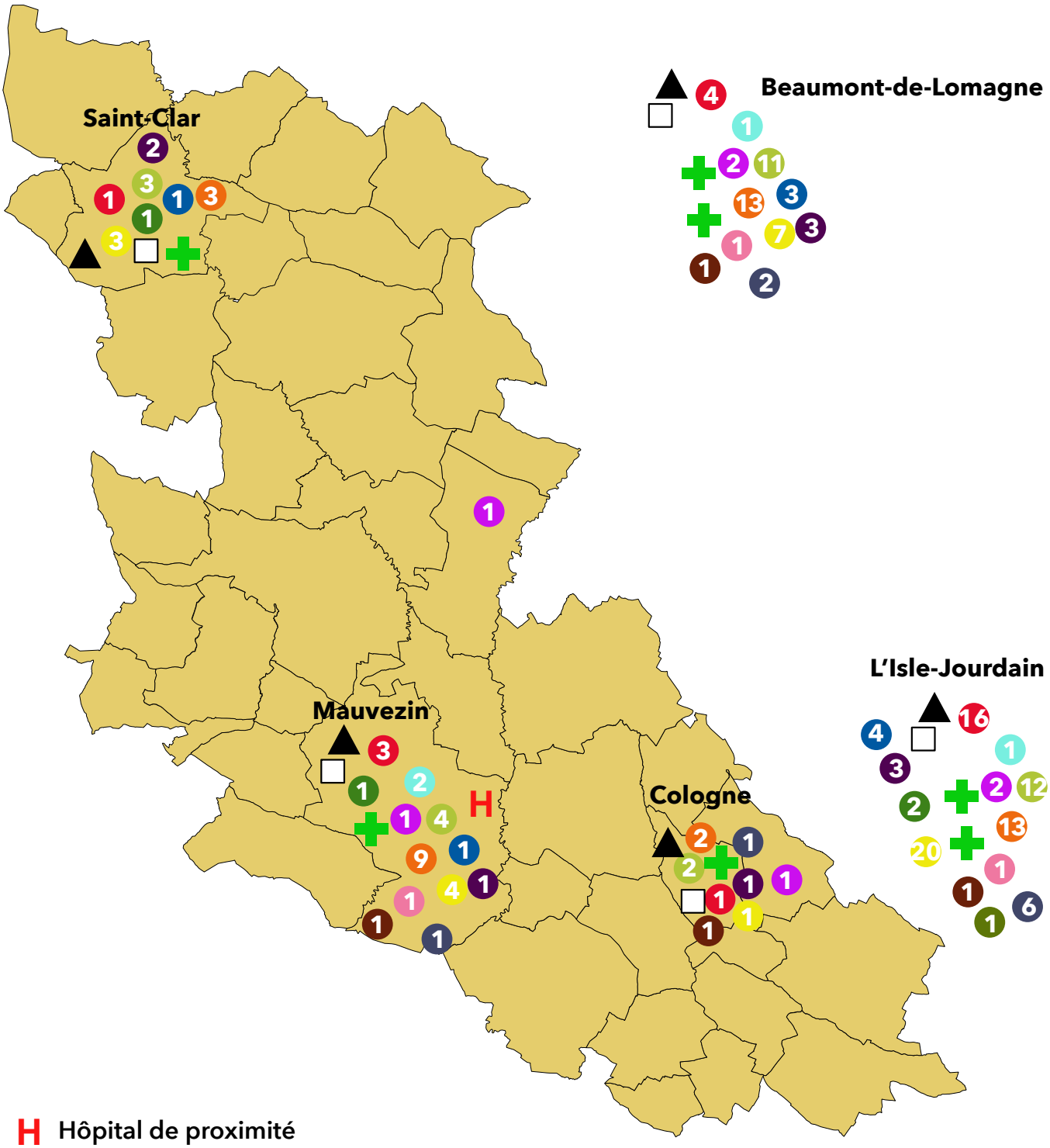

L'accès aux droits

Les principaux outils mis à disposition des habitants pour s'informer et accéder aux services qui concernent leurs droits sont les 3 sites France Services. La CCBL est gestionnaire de ce service à la population dont il délègue l'animation à l'association Arcolan pour Cologne et Mauvezin et à la Poste pour Saint-Clar.

Sur la commune de Mauvezin, le déménagement de la France Services a eu lieu en juillet 2022. Les habitants pouvaient être accompagnés dans leurs démarches administratives dans les locaux de la Maison de santé. Les nouveaux locaux (La maision des services), qui appartiennent à la mairie de Mauvezin, sont loués par la CCBL afin d'y recevoir les habitants du bassin de vie Mauvezinois. La nouvelle adresse est encore peu connue de la population.

Le site France Services de Cologne est situé dans les locaux du centre social, à l'écart du centre village et sans accès piétonnier sécurisé, ce qui ne facilite pas sa fréquentation par l'ensemble de la population. Enfin, celui de St Clar est abrité par la Poste et est peu utilisé par la population qui n'y trouve pas le service attendu.

L'équipe du Centre social ARCOLAN met en place des ateliers numériques sur Cologne et Mauvezin pour aider les habitants les plus en difficulté avec ces outils. De plus, des ateliers itinérants sur tablette sont proposés dans les petites communes non desservies par France Services.

Le territoire souffre d'une certaine inégalité dans l'accompagnement à l'accès aux droits puisque seuls les deux tiers sud de la collectivité font l'objet d'une médiation numérique efficace. L'enquête habitant a bien relevé le fait que le point France Services de St Clar, animé par la Poste, ne donne pas satisfaction quant à la qualité du service rendu. Depuis que la Maison des Services est ouverte, les équipes constatent que les habitants du secteur de Saint-Clar ont tendance à choisir le service de Mauvezin plutôt que celui de Saint-Clar.

D'autre part, l'accès aux droits dans les communes les plus isolées reste problématique. Le passage d'un bus itinérant du département pendant la crise sanitaire n'a pas été pérennisé alors qu'il constituait une solution intéressante pour les habitants les moins mobiles. Cette question de l'accès aux droits est donc très liée à celle de la mobilité, qui doit impérativement être travaillée dans les deux sens : du service vers l'usager autant que de l'usager vers le service.

Le comité technique consacré à l'accès aux droits a mis en lumière un certain nombre de priorités :

- Garantir la proximité des services aux habitants
- Faciliter la bonne compréhension du langage administratif
- Sensibiliser les agents d'accueil et autres intervenants aux problématiques sociales
- Améliorer la communication et la mutualisation entre les services existants
- Renforcer le partenariat, le réseau et l'interconnaissance
- Communiquer davantage vers les jeunes qui sont peu sensibilisés aux questions concernant les droits des citoyens
- Créer un document unique avec une carte interactive

ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

4.7. L'animation de la vie sociale

Le territoire bénéficie d'un tissu associatif riche et actif. Les comités des fêtes sont très dynamiques et proposent des animations et festivités qui rythment la vie des habitants tout au long de l'année. Certains de ces événements sont en lien avec la saisonnalité de l'activité agricole (Fête de l'ail et Festiv'ail, Ronde du foie gras, marchés gourmands de producteurs), ce qui contribue à entretenir le lien entre les agriculteurs et les autres habitants.

L'animation de la vie sociale (AVS) est un concept peu connu et parfois mal compris des habitants, voire de certains élus, qui peuvent voir une connotation négative derrière le mot social. Pour beaucoup, ce terme sous-entend que seules les familles en proie à des difficultés seraient ciblées par l'action des structures d'animation de la vie sociale. Ainsi, nombre d'habitants (50% pour le Centre Social et plus de 65% pour les EVS (Espaces de Vie Sociale) d'après les réponses à l'enquête habitants) ne connaissent pas ces lieux ou ne s'y sont jamais rendus. Une action d'information et de sensibilisation sera donc nécessaire pour faire connaître au plus grand nombre les enjeux de l'animation de la vie sociale ainsi que les structures qui la portent.

Plusieurs lieux AVS répartis sur le territoire de la CCBL permettent l'accueil et l'information du public, mais aussi les rencontres et le partage entre habitants :

- le Centre Social ARCOLAN basé à Cologne
- les deux Espaces de Vie Sociale à St Clar et à Sarrant
- La maison des services Bastides de Lomagne à Mauvezin
- l'épicerie solidaire, dont le local a été nouvellement réhabilité à Mauvezin, gérée par le CCAS.

L'EVS de St Clar est porté par l'association des Amis de la Médiathèque. Il est basé dans les locaux de la médiathèque, située au centre du village dans un site rénové et pensé pour l'accueil de tous les habitants. Un partenariat fort entre l'EVS et le musée de l'école permet de proposer divers ateliers et activités, axés sur l'intergénérationnel, l'environnement et le culturel. L'EVS propose ainsi des activités autour de la lecture, des spectacles et concerts, ainsi que des ateliers tout au long de l'année sur des thèmes très variés : ateliers radio, couture, informatique, conversation en langues étrangères, cuisine de plantes sauvages… Ces activités, rendues possible par l'implication de nombreux bénévoles, sont autant d'occasions pour les habitants de créer du lien.

L'EVS de Sarrant est porté par l'association Lamis « La Maison de l'Illustration ». Il est localisé dans la maison de l'illustration au cœur du village. L'EVS a pour mission principale de créer du lien et du partage entre habitants pour lutter contre l'isolement, en s'appuyant sur le fil rouge du livre et de l'illustration qui constituent l'ADN du village de Sarrant. Lamis développe ainsi des activités tout public autour de l'illustration, organise des chantiers participatifs d'habitants, des ateliers d'écriture, et des résidences d'artistes en lien avec le livre et l'illustration. L'EVS a toutefois rencontré en 2022 des difficultés de fonctionnement qui questionnent sa faculté à se pérenniser.

L'équipe du Centre social de Cologne a fidélisé de nombreux usagers grâce à ses efforts pour proposer des animations pour tous les âges, des activités intergénérationnelles, et des actions de prévention. Ces activités ont lieu sur le site de Cologne, mais sont parfois aussi délocalisées pour aller à la rencontre des populations isolées. Des sorties ludiques, culturelles ou de pleine nature sont proposées régulièrement hors les murs à tous les habitants de la Communauté de Communes. ARCOLAN anime aussi deux points France Services, l'un à Cologne et l'autre à Mauvezin.

INTERGÉNÉRATIONNEL
INCLUSION

4.8. L'intergénérationnel et l'inclusion, des thématiques transversales

Ces thématiques sont ressorties de façon récurrente dans les réunions, les retours d'habitants et des acteurs de terrain. Elles seront travaillées à l'intérieur de chaque axe de la CTG, en prenant soin de concevoir des actions qui les prennent en considération.

4.8.1. Le lien intergénérationnel:

- **Lien enfants - aînés:** une partie des retraités du territoire sont souvent mis à contribution pour la garde de leurs petits-enfants, à la fois en période de vacances scolaires et en garde régulière durant les horaires de travail des parents. La situation est différente pour les familles nouvellement arrivées sur le territoire. Le lien entre enfants et grands-parents peut alors être plus distendu, voire inexistant. A l'inverse, les personnes retraitées dont les familles ont quitté le territoire ou qui sont elles-mêmes arrivées sur place après leur passage à la retraite peuvent souffrir de la coupure du lien intergénérationnel.
- **Lien jeunes - adultes:** les relations sociales entre jeunes et adultes sont rendues difficiles par les écarts de mode et de codes de communication qui se sont brutalement accélérés avec l'emprise du numérique et des réseaux sociaux chez les jeunes générations. Les parents évoquent ces difficultés à entrer en communication apaisée avec leurs ados et certains jeunes font aussi état d'un rapport complexe avec leurs parents. Ce malaise a été accentué par les deux années de crise sanitaire, qui ont réduit les occasions de se retrouver entre eux et pour beaucoup, les ont contraints à rester en famille à un âge où l'on aspire plutôt à l'indépendance. Des adolescents du Conseil des Jeunes ont exprimé leur besoin de s'engager sur le respect de l 'environnement et le développement durable en menant des actions de sensibilisation auprès des autres générations. Ils ont déjà mis en place des projets intergénérationnels:
  - Le nettoyage de leur commune, un dimanche, en appelant les habitants à les rejoindre
  - Le road-trip santé environnement des jeunes Bastides de Lomagne qui implique les élèves éco-délégués du collège. Ils sont les portes paroles de sujets de sensibilisation.

  Les difficultés relationnelles entre jeunes et adultes se sont aussi exprimées au travers de l'usage des espaces publics. Les jeunes ne se sentent notamment pas entendus sur leur besoin de disposer de lieux de rencontre dédiés à la jeunesse dans les villages. Par ailleurs, ils ressentent parfois un manque de compréhension de la part de leurs aînés lorsqu'il s'agit de partager les lieux publics.

Ces constats ouvrent plusieurs pistes possibles de travail sur la thématique de l'intergénérationnel :

- Mobiliser et accompagner les retraités qui le souhaitent à intervenir en soutien des équipes de crèches pour des activités de lecture ou de chansons, des animations autour du jardinage ou des accompagnements de sorties.
- Dans les centres de loisirs ou sur les temps périscolaires, faciliter la participation des retraités à des projets culturels, des projets d'éveil à la nature et à l'éco-citoyenneté, ou plus généralement de transmission de savoirs et savoir-faire.
- Concernant le public des jeunes, cette thématique de la transmission pourrait aussi être un levier de rapprochement avec les aînés, notamment pour tout ce qui concerne la transmission des gestes spécifiques aux métiers manuels et artistiques, sur le modèle du projet porté par l'association « l'outil en main ». Le centre social ARCOLAN propose depuis 2022 des ateliers de partage réciproque des savoirs qui pourraient être développés vers de l'échange intergénérationnel. De leur côté, les jeunes ont des compétences à partager avec les aînés autour de l'univers du numérique. Le territoire possède des atouts facilitateurs de ce type de projet, notamment avec l'espace de la Micro-folie de Sarrant.

4.8.2. L'inclusion et le handicap:

Nous pouvons constater des évolutions concernant la prise en compte du handicap et le développement d'actions inclusives. Il reste cependant beaucoup d'efforts à faire. C'est pourquoi ces sujets doivent être abordés dans tous les axes principaux de la CTG. En 2022 une classe Ulis (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) a été créée à l'école primaire à Mauvezin. Le collège de Mauvezin a aussi ouvert, la même année, une classe de sixième Ulis. C'est une opportunité pour les enfants d'être accepté dans un établissement scolaire en étant intégré parmi tous les élèves avec un enseignement adapté à leurs problématiques d'apprentissage. De plus, les élèves des autres classes apprennent à accepter la différence. Les professionnels de l'éducation populaire, peuvent ainsi toucher, par leurs actions, un plus large public. En effet, il était jusqu'alors difficile de capter les jeunes et les enfants en difficulté, car ils étaient scolarisés sur des territoires voisins, comme la Communauté de Communes Gascogne Toulousaine.

Concernant le handicap en lien avec la parentalité, l'association les FEE (Familles et Enfants Extra-ordinaires), développe un lieu de répit pour les familles. A l'initiative d'une famille de Tournecoupe, parents d'un enfant autiste Asperger, avec d'autres parents, cette association développe un lieu d'accueil de jour donnant la possibilité de faire des activités dans une salle dédiée ou en extérieur. Leur volonté est d'accueillir tous les parents avec leurs enfants qui souhaitent rencontrer d'autres familles dans un lieu en pleine campagne. Les membres de l'association développent plusieurs actions hors les murs afin de partager leurs différents savoir-faire autour de l'alimentation, la musique. Ils interviennent aussi dans les écoles pour parler du handicap, de la différence et de l'inclusion.

Les axes d'amélioration:

- Il est nécessaire d'ouvrir les activités à tous les enfants

- La formation des professionnels est requises afin de pouvoir adapter leurs activités au plus grand nombre

- Il faut développer le réseau d'entraide entre les familles et en particulier les familles en difficulté.

VISIBILITÉ DES ACTIONS & CULTURE

4.9. La culture et la communication, deux autres thématiques transversales

Lors des différentes étapes du diagnostic, la culture et la communication sont souvent abordées.

4.9.1. La culture

La culture est incontournable pour créer du lien social. Elle permet de répondre à différentes problématiques sociales. Le territoire est très actif et engagé autour de la culture. Les habitants sont investis dans la vie culturelle locale par le biais d'un tissu associatif très développé (cf p12). Les actions culturelles et artistiques permettent:

- De créer de la mixité sociale
- De mélanger les générations
- De rompre l'isolement,
- De développer la confiance en soi
- De développer l'ouverture d'esprit et le sens critique

La compétence culturelle est partagée entre les mairies et l'intercommunalité. Les différentes communes proposent une offre culturelle variée. Quant à la CCBL, qui a créée le poste de coordonnatrice culture, accompagne et développe des projets sur l'ensemble du territoire. La collectivité s'appuie sur la richesse du territoire comme l'illustration, thématique forte émanant des acteurs culturels de Sarrant. Le développement de l'illustration sur le territoire offre un vision différente des enjeux. Elle est le fil conducteur des projets, et permet d'identifier le territoire autour d'une dynamique fédératrice.

Les actions suivantes ont été développées suivant les axes définis par le CTL :

- Professionnalisation et mise en réseau des acteurs Lecture Publique présents sur le territoire :

- Travail de coordination du Pôle Illustration à Sarrant avec les acteurs culturels du village, qui abouti, par exemple, à une structuration de l'offre destinée aux groupes d'enfants (écoles, centres de loisirs), et à une meilleure visibilité de l'offre culturelle du village (programme mensuel). En outre, la CCBL accompagne le fonctionnement de la Micro Folie.

- Accompagnement du projet de médiathèque à Cologne, en partenariat avec le programme Petites Villes de Demain. Différents temps de rencontre sont initiés entre les élus, les bénévoles de l'association de l'actuelle bibliothèque et les partenaires institutionnels pour réfléchir à l'aménagement intérieur de la future médiathèque, à son fonctionnement (question du passage en médiathèque municipale) et au projet culturel de l'établissement. Sont associés également les habitants.

- Formation L'Illustration, de ses enjeux à sa mise en pratique sur le territoire : pour rendre visible l'illustration sur l'ensemble du territoire et permettre à chacun de se saisir de cette thématique, une formation a été proposée en mai 2022 à la CCBL. Ont participé, divers acteurs socioculturels.

- Déploiement de l'illustration sur l'ensemble du territoire :

- Soutien financier et technique de la CCBL au festival « Les estivales de l'illustration », organisé par l'association Lires et la médiathèque départementale du Gers. L'objectif est de permettre aux habitants de s'approprier le festival. La CCBL a organisé avec l'association Lires, en 2021, l'exposition participative « Les pensées vagabondes » sous les halles de ses villages. Elle encourage les organisateurs du festival à développer des propositions grand public.

- Mise en place de résidences de territoire sur la Communauté de Communes Bastides de Lomagne pour permettre la rencontre entre un(e) illustrateur(trice) et les habitants. A l'automne 2021, l'illustratrice Charline Giquel, interroge par l'illustration le lien à l'alimentation.

Elle a créé de nombreux ateliers dans les ALAE, les ALSH, les écoles, les cantines, les EHPAD, les Instituts Médicaux Sociaux, autour de la création plastique et l'alimentation. A l'automne 2022, c'est la thématique du cirque contemporain et de son imaginaire qui sont mis à l'honneur avec la venue de l'illustratrice Margaux Othats et la compagnie de cirque Scom. Des ateliers sont organisés avec les ALSH de Mauvezin et de Cologne.

-> Illustrez les vitrines des villages de demain : ce projet propose la rencontre entre l'illustration et les commerces de proximité présents dans les trois centres-bourgs de notre territoire (Cologne, Mauvezin et Saint-Clar). Les vitrines sont visibles par tous, et l'illustration permet ainsi de favoriser les échanges.

- Diversification des publics touchés par l'offre culturelle :

-> A destination de la petite enfance et des parents, le projet la « Trace sous toutes ses formes » s'est déroulé au printemps 2022 et a permis aux artistes de Sarrant de proposer des ateliers dans les 3 multi-accueils, sur les temps RPE et LAEP. Une restitution a eu lieu le 18 juin 2022 à Sarrant, qui était l'occasion pour les parents de participer à des ateliers avec leurs enfants.

-> A destination des jeunes, le développement de la compétence jeunesse a permis de structurer une offre ciblée culture exprimée par les jeunes. C'est ainsi que 3 séances de cinéma plein air ont été organisées, en septembre 2021, par un groupe de jeunes qui ont participé à toutes les étapes d'une mise en œuvre d'un projet. Dans le cadre de l'appel à projet « C'est mon patrimoine » de la DRAC, des stages autour de la réalité virtuelle et de la radio ont été proposés pendant l'été 2021 et l'été 2022. En 2022, les jeunes s'exposent dans le nouvel espace jeunes à Mauvezin et en itinérance sur le territoire grâce au projet partenarial « Chambres adolescentes » porté par la Maison des Écritures de Lombez.

-> A destination des personnes âgées, la lecture s'invite chez vous offre aux bénéficiaires du SAAD des séances de lecture faites par des aides à domicile.

4.9.2. L'école de musique intercommunale de la CCBL :

En plus du Contrat Territoire Lecture, la CCBL a une école de musique intercommunale sur 2 sites (Saint-Clar et Mauvezin). . En effet pour la rentrée 2022 il y a plus d'inscrits que les autres années en particulier à Mauvezin. Le musée de l'école, qui est associatif, développe son activité dans les locaux de la CCBL sur la commune de Saint-Clar.

A ce jour l'école de musique compte 126 élèves (contre 112 en 2021) dont 24 adultes (contre 23 en 2021).

La fréquentation du site de Saint-Clar reste stable. Par contre le site de Mauvezin comptabilise plus d'inscrits que les années précédentes. Les cours de musique que proposaient l'association Arcolan sur Cologne n'existant plus le nombre d'élèves venant de Cologne a impacté l'effectif du site de Mauvezin. Il a donc fallu trouver une autre salle, ce qui fait qu'il y a à Mauvezin 4 salles de cours de musique.

Concernant le choix des instruments, il y a toujours une très forte demande en piano, guitare et batterie. A Saint-Clar, il n'y a pas de cours de violon et violoncelle au profit d'instruments à vents. Ce choix se justifie par la présence plus forte sur ce secteur de bandas et d'harmonie.

	2021 - 2022			2022 - 2023		
	Saint-Clar	Mauvezin	Total	Saint-Clar	Mauvezin	Total
Piano	12	16	28	8	16	24
Saxophone	6	1	7	2	3	5
Flûte traversière	3	5	8	4	4	8
Clarinette	6	6	12	6	8	14
Batterie	36	6	12	8	11	19
Trompette	3	1	4	3	4	7
Violon		5	5		10	10
Guitare	8	8	16	10	7	17
Violoncelle		4	4		3	3
Trombone	1	0	1	3	0	3
Percussions	1	0	1	1	0	1
TOTAL instruments	46	52	98	45	66	111

Une dizaine de concerts ont eu lieu en 2021, 2022, proposés par l'école de musique. Pour le cours de batterie une master class a été proposé et pour le cours de violoncelle un échange s'est fait avec l'école de musique d'Auch. Diverses interventions musicales ont été proposées et très appréciées par les différents publics et équipes: dans les ALSH, à l'EHPAD, dans les écoles.

Le constat concernant la culture suite au différents comités techniques et aux retours de l'enquête habitants est:

- De poursuivre les actions, les projets autour de la culture à destination de tous les publics
- De permettre un accès à la culture à tous: petite enfance, enfance, jeunesse, handicap, personnes âgées, familles, personnes isolées
- De développer le spectacle vivant: par l'occupation de l'espace public, l'animation des infrastructures existantes.
- De valoriser les actions et les lieux existants
- De favoriser l'investissement de tous les habitants dans la vie culturelle du territoire: associations culturelles, festivals, événements, …
- De développer les pratiques amateur autour de l'illustration, notamment sur le temps de l'éducation populaire
- D'accompagner la dynamique des projets et des actions autour de l'illustration

Les actions à mettre en place

- Accompagner les fresques participatives sur le territoire avec les acteurs des établissements scolaires , des structures ALAE et ALSH et les associations.
- Développer un projet phare intergénérationnel autour de l'illustration animé en coopération avec le Centre social, les EVS, les EHPAD, les ALSH et ALAE, l'espace jeunes.
- Maintenir la lecture par les aides à domicile chez les bénéficiaires.
- Relayer le dispositif pass'culture qui permet aux jeunes d'accéder à la culture

Les actions culturelles menées en 2021 et 2022

Vitrines illustrées - Cologne - 05/2022

Visite virtuelle des Châteaux - Micro Folie - 09/2022

Accueil de groupes - Sarrant - 2022

La lecture s'invite chez vous - 2021 / 2022

Chambres adolescentes - Mauvezin - 09/2022

Visite virtuelle des châteaux - 07/2022

4.9.3. La visibilité des actions

Rendre visible les actions est l'enjeu essentiel à toutes les thématiques. En effet dans une société d'information, la communication des actions et des services se retrouve très souvent noyée dans la masse. En effet qu'elle soit digitale, imprimée ou orale, un grand nombre d'habitants se plaint de ne pas être au courant de certaines actions. Même si une communication est créée et déclinée pour une action ou un service, elle n'est pour autant pas toujours visible.

En 2021, la CCBL s'est dotée d'une nouvelle charte graphique. Celle-ci est utilisée par tous les services. Cette charte est déclinable sur tous les supports. Certains services ont encore des difficultés à se l'approprier. La CCBL n'a pas de chargé de communication, ce qui rend compliqué pour certains la création de supports de communication. En juin 2022 a été créée une commission communication représentée par différents chefs de service et de projet. Cette commission a défini un stratégie de communication interne et externe. Les objectifs sont d'utiliser les bons supports de communications par sujet, de déterminer qui fait quoi et quand. Dans un premier temps le groupe communication a listé de façon exhaustive tous les supports existants. Ensuite en utilisant la méthode QQOQCCP (Quoi, Qui, Où, Quand, Comment, Combien, Pourquoi) les membres de la commission ont récolté les informations précises.

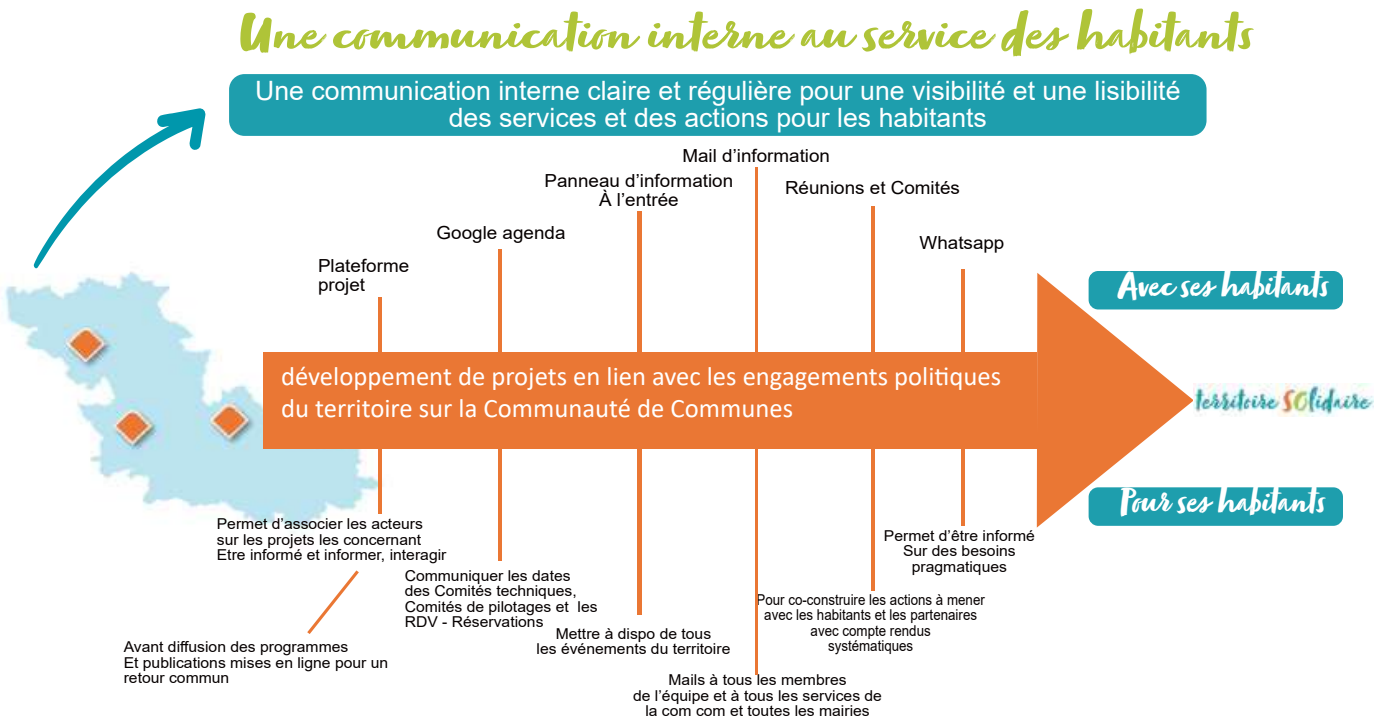

Une communication externe pour et avec les habitants

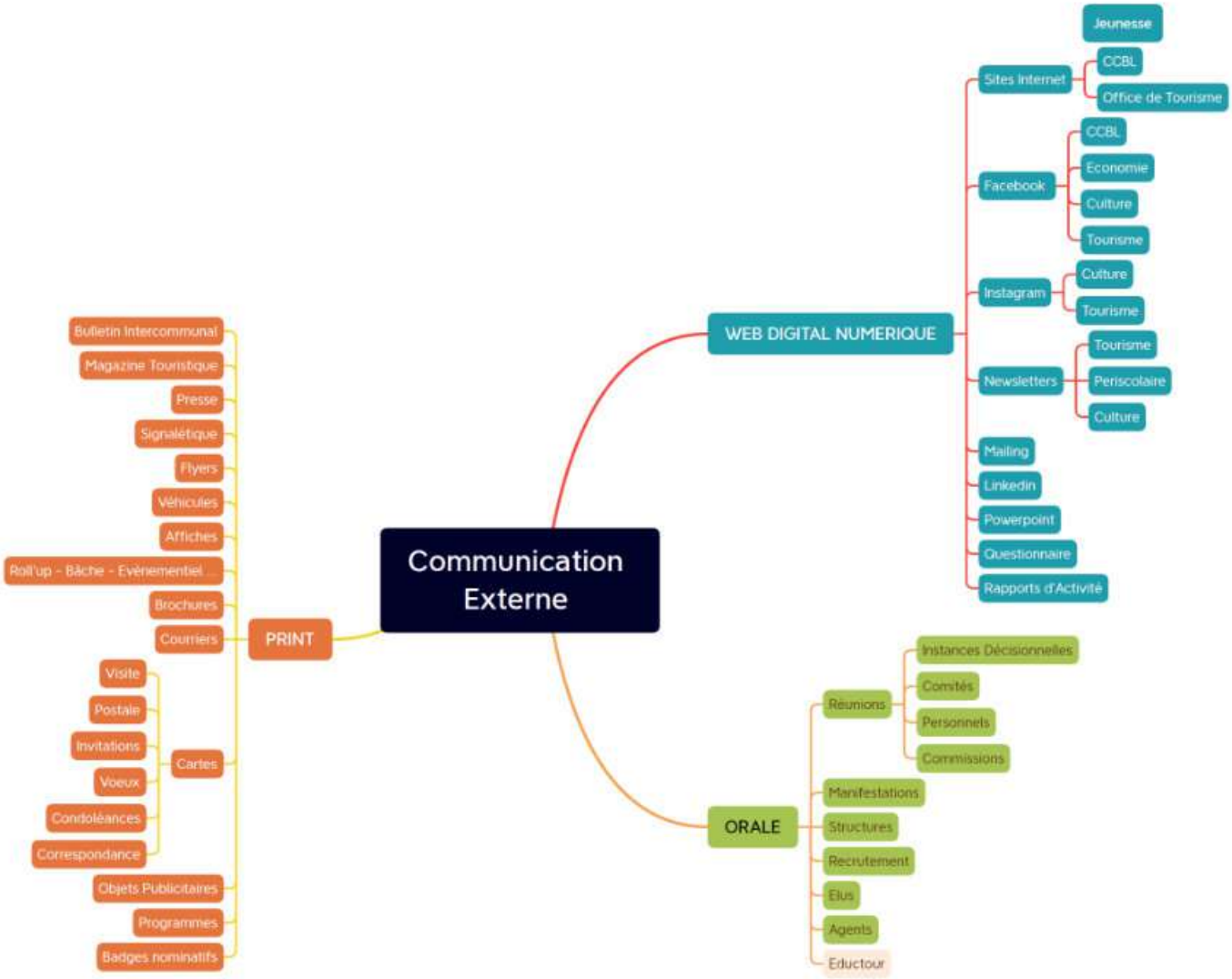

Les enjeux pour une meilleure visibilité des actions et des services:

- Tous les services doivent s'approprier la charte graphique
- Les illustrations réalisées en 2022 par une illustratrice doivent être intégrées aux différents supports de communication
- Il faut créer un instagram pour les jeunes en Bastides de Lomagne sur le modèles existants (culture et tourisme)
- Limiter le nombre de pages Facebook. Le Facebook de la CCBL peut suffir en plus de celui du tourisme. Il est donc, dans ce cas, nécessaire d'établir un planning de publication: un jour = un thème, un service

PROJET GLOBAL DU TERRITOIRE

5. PRÉCONISATIONS D'ACTIONS POUR LE PROJET GLOBAL DU TERRITOIRE

Favoriser le bien vivre ensemble par le lien social, la mixité et l'équité territoriale

- Créer du lien entre familles pour favoriser les échanges et l'entraide, en ciblant notamment les familles monoparentales, celles touchées par le handicap, et celles qui sont nouvellement arrivées sur le territoire.
- Soutenir le renouvellement de la population en renforçant l'attractivité du territoire
- Pour favoriser la mixité sociale et élargir l'offre locative à loyer modéré, poursuivre la réhabilitation des logements insalubres et des grands logements restés vacants en s'appuyant sur l'OPAH, le dispositif Petites Villes de Demain, et des modèles d'habitats alternatifs expérimentés ailleurs.
- Poursuivre la dynamique partenariale autour des projets culturels
- Faciliter l'inclusion des publics fragiles et des personnes handicapées dans les actions et les services proposés

Développer le partenariat dans l'action sociale de proximité afin d'optimiser l'accès aux droits et aux services

- Faciliter la bonne compréhension du langage administratif
- Sensibiliser les agents d'accueil et autres intervenants aux problématiques sociales
- Mettre en place le partenariat avec l'association Arcolan, concernant l'information et l'accompagnement individuel des jeunes
- Optimiser l'équité territoriale de l'offre de service en matière d'accès aux droits

Développer l'itinérance des actions et optimiser les modes de mobilité afin d'assurer un accès au plus grand nombre

- Développer et accompagner l'itinérance des actions et faire rayonner les projets sur l'ensemble du territoire pour toucher tous les habitants
- Développer les mobilités douces et les modes de mobilité solidaire
- Revoir le fonctionnement du Transport A la Demande pour répondre aux besoins de tous les publics

Faciliter le parcours des parents et de l'enfant de son plus jeune âge à sa prise d'autonomie en assurant une continuité éducative et un maillage entre tous les acteurs du territoire.

- Renforcer le partenariat avec les établissements scolaires, les structures ALAE et ALSH et les différents acteurs socioculturels du territoire
- Accompagner le parcours des jeunes vers l'autonomie par l'investissement et l'appropriation des espaces mis à disposition par les mairies
- Multiplier et diversifier les formes d'échanges entre parents et professionnels, pour progresser ensemble vers une vision partagée de l'accompagnement à la fonction parentale.
- Créer un guichet unique dans l'objectif d'améliorer et de simplifier les démarches des parents concernant les modes de gardes.
- Créer de nouvelles activités et projets communs à plusieurs centres et écoles, comme par exemple les fresques participatives.
- Faciliter la fidélisation et la professionnalisation des équipes et les former à de nouvelles techniques d'animation, à la communication non violente et accompagner certains à obtenir un diplôme de l'animation professionnelle (type BEPJEPS)

Faire de la concertation un incontournable avant la prise de décisions

- Développer le partenariat des projets entre l'éducation nationale et les structures de l'extra-scolaire dans une démarche participative en adéquation avec le PEDT 2022 - 2025
- Mettre en place une démarche participative de la « Vision de la petite enfance à horizon 2026 » avec tous les professionnels, les élus, les partenaires et les familles
- Impliquer les habitants dans les concertations qui précèdent les choix stratégiques et prises de décisions d'intérêt général en s'appuyant sur la maîtrise des outils participatifs acquise par la collectivité.
- Accompagner l'émergence et la mise en œuvre de projet transversaux qui permettent la concertation entre acteurs

Améliorer la visibilité et la lisibilité des actions et des services et faciliter les échanges

- Finaliser le travail amorcé sur l'optimisation de la stratégie de communication de la collectivité
- Rendre visible les actions grâce à l'illustration, fil conducteur du territoire de Bastides de Lomagne
- Créer des outils de communication qui améliorent la lisibilité et facilitent l'accès: l'annuaire des structures de la santé, document unique sur l'accès aux droits, un outil numérique de communication commun entre parents, professionnels des ALAE/ALSH et de l'éducation nationale, un document unique pour tous les services de la petite enfance.
- Développer le partenariat avec les acteurs de terrain pour un relais efficace de cette communication

6. LES AXES DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2022 - 2026

6.1. Les 6 axes prioritaires de la CTG

Le logement et la mobilité

La petite enfance

L'accompagnement de la parentalité

L'enfance

La jeunesse

L'accès aux droite, la santé

6.2. Les axes transverses de la CTG

La culture, La visibilité des actions

L'animation de la vie sociale

L'inclusion, l'intergénérationnel

7. BIBLIOGRAPHIE, SITOGRAPHIE

Page 6: Carte des EPCI du Gers au 1er janvier 2019. WIKIPEDIA

Carte de France administrative https://www.cartes-2-france.com/

Carte CCBL: https://www.ccbl32.fr/ccbl/ccbl/communes

Page 7: GEOCLIC 2020 – Source Insee 2017

Portraits de territoires / CTGGS Convention Territoriale Globale Gersoises des Solidarités

Page 8: Portraits de territoires / CTGGS Convention Territoriale Globale Gersoises des Solidarités

Page 9: Source : Insee, statistiques de l'état civil en géographie au 01/01/2021.

Page 10: Diagnostic Programme petites villes demain à partir des données INSEE

Page 11: Données CAF du GERS 2021

Page 12: Données CAF du GERS 2021

Page 13: Portraits de territoires / CTGGS Convention Territoriale Globale Gersoises des Solidarités

Page 15: Source : Insee, statistiques de l'état civil en géographie au 01/01/2021

Page 16: Source : Insee, statistiques de l'état civil en géographie au 01/01/2021

Page 21: Bulletin intercommunal de la CCBL 2021

Page 36: Diagnostic Programme petites villes demain

Page 38: Source: LOVAC2021, MAJIC2022 / Traitement: Urbanis

Page 39: Source: LOVAC2021, MAJIC2022 / Traitement: Urbanis

Page 40: Source: LOVAC2021, MAJIC2022 / Traitement: Urbanis

Page 44: Enquête habitants CTG 2022 - Bastides de Lomagne

Page 54: Enquête habitants CTG 2022 - Bastides de Lomagne

Page 62: Enquête habitants CTG 2022 - Bastides de Lomagne

Page 64: Enquête habitants CTG 2022 - Bastides de Lomagne

Page 67: Enquête jeunesse 2021 - Bastides de Lomagne

Page 69: Enquête jeunesse 2021 - Bastides de Lomagne

Page 77: Source: Gers Solidaire - 2018 - Population Interco INSEE 2018

Page 79: Source: Gers Solidaire - 2018 - Population Interco INSEE 2018